VOYAGES
EN
EGYPTE

J. WILD

1606
1610

Voyages en Egypte

DE JOHANN WILD



1606 - 1610

La redécouverte de l'Egypte a été, pour les hommes d'Occident, une passionnante aventure. Pendant longtemps ce pays ne fut guère considéré que comme la toile de fond d'épisodes bibliques, le lieu des exploits de Joseph et de Moïse, la terre de refuge de la Sainte Famille; puis les croisades ajoutèrent à cette image le fracas guerrier des batailles, le souvenir des revers, celui des victoires. Avec les siècles suivants s'ouvre une nouvelle période de la redécouverte. Etape sur la voie des Lieux Saints, et riche elle-même de souvenirs sacrés, l'Egypte commence aussi à être observée pour elle-même, à travers sa vie de chaque jour, ses habitants, ses paysages, son histoire récente. Les contacts sont encore très limités, quels que soient l'importance des échanges commerciaux, et le faste des ambassades officielles. Pourtant, de 1400 à 1700, c'est-à-dire avant que ne s'ouvre avec le XVIIIe siècle, l'ère des grands voyages, plus de deux cent cinquante auteurs occidentaux ont publié une relation de leurs aventures égyptiennes. Bon nombre de ces récits sont d'accès difficile, en raison de leur rareté; certains sont encore manuscrits; d'autres sont rédigés en anglais, allemand, espagnol ou italien, mais aussi en latin, en flamand ou en tchèque. C'est dire que leur utilisation, même lorsque le livre lui-même est accessible, n'est pas toujours à la portée immédiate de ceux qui s'occupent d'histoire orientale.

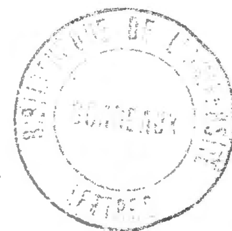
CE VOLUME
LE NEUVIÈME
PUBLIÉ DE LA
COLLECTION DES
VOYAGEURS
OCCIDENTAUX
EN ÉGYPTE
A ÉTÉ IMPRIMÉ
EN 1973 PAR
L'INSTITUT
FRANÇAIS
D'ARCHÉOLOGIE
ORIENTALE
DU CAIRE

Voyages en Egypte

de Johann Wild

1606 - 1610





Traduits de l'allemand, présentés et annotés
par Oleg V. Volkoff



AVANT-PROPOS

La vie de Wild nous est mal connue et se réduit aux rares informations réunies par des érudits [1]. Les registres paroissiaux de Sebald, conservés à Nuremberg, nous apprennent que le 19 octobre 1585 fut baptisé Johann, fils de Hans Wild et de sa femme Catherine. L'acte de mariage ne se trouve pas dans le registre; il faut donc en conclure qu'ils s'étaient mariés ailleurs, puis étaient venus s'installer à Nuremberg.

Nous ne savons rien de l'enfance de Wild, mais il semble qu'il reçut une instruction supérieure, car dans sa description du Yémen il mentionne le géographe Pomponius Méla (p. 127) et fait, ailleurs, allusion à la « Cosmographia Universalis », de Sébastien Münster (p. 318); enfin, sur son portrait qui orne l'édition originale de son ouvrage, figure une inscription empruntée à Sénèque. Il connaissait le latin, car c'est en cette langue qu'il salua des Italiens et des moines faisant partie de sa caravane, afin de leur révéler sa qualité de chrétien (p. 214).

Nous ignorons également les raisons qui l'incitèrent à quitter sa patrie. En 1761 parut un ouvrage anonyme relatant la vie de Wild; il suggère que Wild alla en Hongrie comme « soldat professionnel » (mercenaire ?). Seule la partie de sa vie qui s'étend entre les années 1604 et 1611 nous est connue en détail grâce au livre qui forme l'objet de cette étude.

---

[1] Aucune des encyclopédies que nous avons consultées (*Der Grosse Brockhaus*, la *Grande Encyclopédie*, la *Biographie Universelle*, le *Larousse du xx*e *siècle*, le *Dictionnaire de Biographie et d'Histoire*) ne mentionne le nom de Wild. La courte notice biographique par laquelle nous commençons cette étude a été extraite de la préface rédigée par le prof. K. Teply pour l'édition Steingrüben des *Mémoires* de Wild (Stuttgart, 1964). C'est aussi à cette édition que se réfèrent les numéros des pages placés en marge.

Voici un résumé des événements qui s'insèrent entre ces deux dates :

Combattant avec les impériaux de Rodolphe II, Wild est fait prisonnier le « 27 ou 28 décembre 1604 » à St. Andrä, par un Hongrois (p. 48). Pour l'empêcher de s'enfuir, on l'attache par la jambe, au moyen d'une chaîne, au pied d'une lourde table.

Dix jours plus tard il est vendu à un Turc. On lui coupe les cheveux « ce qui me fit verser beaucoup de larmes » (p. 49). Bientôt après il est revendu à un cantinier turc, qui le cède à son tour à un *tchorbadji* (colonel turc). Son nouveau maître le traite bien : le travail du captif consiste uniquement à servir son maître à table, et à le vêtir ou le dévêtir. On veut lui apprendre à lire et à écrire en turc, mais Wild refuse, craignant de se voir imposer ensuite quelque tâche supplémentaire.

Son maître ayant été tué pendant une escarmouche, Wild est vendu à un *odabachi* (officier de janissaires) (p. 61).

Il part à Belgrade où il est offert en cadeau au pacha qui avait pris la ville de Gran. Chargé d'abord d'aider le *khaznedar* (trésorier), il apprend ensuite le métier de pelletier (p. 75). Entre-temps il a dû subir la bastonnade (cinquante coups sur la plante des pieds, cinquante sur le postérieur), pour avoir blessé d'un coup de couteau un autre esclave avec lequel il s'était disputé. « Tout un mois je ne pus ni bien m'asseoir, ni bien marcher » (p. 74). (Plus tard il subira encore une fois le même châtiment, pour avoir induit deux autres esclaves à boire du vin. Il recevra deux cents coups, et les conséquences en seront les mêmes que celles dont il se plaint la première fois (p. 80)).

Avec le pacha, Wild se rend à Sofia, puis à Adrianople, enfin à Constantinople où son maître étant mort empoisonné, Wild est cédé pour soixante ducats à un *esirdchi* ou marchand d'esclaves. Celui-ci l'emmène en Egypte et le vend à un Persan.

En compagnie de ce dernier, personnage grossier et méchant, Wild accomplit le pèlerinage de la Mecque. (Remarquons, à ce propos, que Wild semble avoir été l'un des premiers Européens à pénétrer dans cette ville et dans Médine, et à en avoir laissé une description (pp. 128 sq. et 138 sq.). Il visite en outre Yambo (p. 110), Djeddah (pp. 141 sq.) et Moka (pp. 147 sq.).

Il se rend ensuite, par bateau, à Suez, puis au Caire, d'où lui et son maître repartent avec une caravane pour Jérusalem (pp. 204 sq.) et pour Damas (pp. 208 sq.). Puis ils retournent au Caire, où Wild est vendu à un Turc qui, au bout d'un an, en 1609, lui rend la liberté.

Wild part alors pour Damiette avec l'intention de se rendre ensuite à Constantinople et de là en Allemagne. Mais son vaisseau fait naufrage. Le navire qui le recueille l'emmène à Chypre, d'où Wild s'embarque pour Adalia (Satalièh), puis revient de nouveau au Caire et rentre au service du Turc qui l'avait affranchi, son ancien maître, (évidemment non plus comme esclave, mais comme serviteur, libre de partir quand il voudra). Ayant économisé en une année assez d'argent pour entreprendre le voyage d'Allemagne, il parvient — cette fois-ci sans incident — à Constantinople. Il nous décrit cette ville (pp. 330 sq.) où il séjourne quelque temps, puis va en Pologne (juillet 1611) et de là rentre enfin dans sa patrie.

Ajoutons qu'il jouit pendant tout ce temps d'une bonne santé, exception faite de pieds gelés en Hongrie (p. 53), mais qu'il réussit à guérir, et, en Egypte, du trachome et de la peste (pp. 103, 227, 228), deux maladies dont il réchappa ; de plus, en défendant son maître turc contre des Arabes (p. 226), il fut blessé d'un coup de lance, mais se rétablit rapidement. Enfin il se plaint aussi de dents cariées (p. 298).

Sa vie après son retour en Allemagne et la date de sa mort sont inconnues.

L'élément humain. Le personnage le plus intéressant de tout le récit, c'est Johann Wild lui-même. Sans avoir cherché à s'analyser et à se décrire, il nous a confié assez de ses pensées, de ses actions et de ses sentiments pour nous permettre de tracer son profil psychologique.

D'abord et avant tout, c'est un typique lansquenet, proche parent des soudards immortalisés par Dürer et Callot. Arrivé en Hongrie à l'âge de dix-neuf ans, en 1604, et s'étant aperçu que « la vie militaire ne lui déplaisait pas » (p. 39), il signe un engagement avec « Sa Majesté Impériale », et n'a, semble-t-il, jamais regretté son geste. Energique, audacieux, batailleur, il n'est vraiment heureux que lorsqu'il entend le roulement du tambour, ou le son des trompettes, quand les balles sifflent à ses oreilles et l'odeur de la poudre lui chatouille les narines, surtout lorsqu'il y a encore l'espoir d'un butin à partager après la bataille (p. 43). Par sa constitution physique, vigoureux et fort (p. 154), il est parfaitement adapté à sa profession : d'un coup de sabre il décapite un pillard! (p. 226). A la façon dont il en parle, on sent que le combat l'enchante, qu'il s'agisse d'une bataille rangée avec des Hongrois (p. 43), d'une escarmouche avec des bédouins (p. 177), ou d'une simple bagarre avec un autre esclave où l'on emploie comme arme un gourdin (p. 154) ou une marmite ! (p. 168).

Ensuite, si d'un côté, tout son récit, avec ses remarques pertinentes, révèle clairement chez Wild des facultés intellectuelles au-dessus de la moyenne, certaines de ses actions trahissent par contre une nature un peu fruste, même assez grossière : par exemple, le tour joué aux « pleureuses » du Caire qu'il barbouille avec de la bouse de vache (pp. 262, 263), son aveu qu'il avait « les yeux pleins d'eau à force de rire » en regardant, en cachette, la circoncision d'une fillette, opération à la suite de laquelle

la patiente s'évanouit (p. 284), ou bien son habitude de battre les paysans rétifs avec une massue (p. 224).

Toutefois, deux sentiments ennoblissent ce caractère, et l'élèvent au-dessus du commun : sa foi intense et son profond patriotisme. Sans cesse, accablé par les mauvais traitements et poussé au désespoir par sa misérable condition d'esclave, il affirme sa certitude que tous ses malheurs sont des épreuves envoyées par Dieu, et dont le Seigneur le délivrera tôt ou tard. Il « doit prendre patience selon la volonté de Dieu », déclare-t-il (p. 249); « Dieu me guérit de la peste » (p. 228), écrit-il. « Comme un cerf crie après l'eau, ainsi mon âme cria à Dieu » (p. 239) et « Dieu m'aida » (p. 240), nous confie-t-il après son naufrage, quand un vaisseau le recueille en pleine mer. Maint autre endroit révèle sa ferveur religieuse et sa confiance en la bonté de la Providence divine.

Quant à l'Allemagne, il ne peut en parler sans laisser échapper une note émue. L'Allemagne est sa « chère patrie » (p. 228). Il prie Dieu de l'aider à retourner dans son pays (pp. 228, 231). A peine a-t-il reçu sa lettre d'affranchissement qu'il est obsédé par l'idée de rentrer chez lui (p. 230), malgré les propositions avantageuses que lui fait son bon maître turc; il « désire ardemment voir l'Allemagne » (p. 233), et en relatant ses rencontres avec des compatriotes, prisonniers comme lui, il ne cache pas l'émotion qu'il éprouve en entendant parler sa langue maternelle et en apprenant qu'il a affaire à des coreligionnaires (p. 142).

Toutefois, cet amour pour son pays ne tourne pas à un étroit patriotisme de clocher : s'il aime l'Allemagne, il en voit très bien les côtés négatifs. Il n'hésite pas à souligner la supériorité des méthodes d'éducation orientales sur le système ayant cours en Allemagne. (« Cette discipline ou règlement est, à mon avis, plus raisonnable que chez nous en Allemagne, car les maîtres d'école [allemands] cognent leurs garçons ou disciples sur la tête et les frappent comme des chiens, et les rendent si

timides et craintifs que personne ne prend plus plaisir [à aller] à l'école ») (pp. 259, 260); il oppose la modestie des Orientaux à l'impudeur des Allemands (p. 268), et la sobriété des Egyptiens à la gloutonnerie et l'ivrognerie, si fréquentes parmi ses compatriotes (p. 252).

Ajoutons encore, pour parfaire le portrait de Wild, un petit détail : l'importance que la nourriture jouait dans sa vie, car notre héros était gourmand. Dès le premier jour de sa captivité, ce qui compte pour lui, ce qu'il croit nécessaire de nous raconter, c'est qu'il reçut suffisamment à manger (p. 48), et à plus d'une reprise il énumère minutieusement la composition de ses repas — quoiqu'ils n'eussent rien de particulier... (pp. 157, 158, 160, 178, 179, 213, 215, etc.).

* * *

La vie de Wild pose un problème auquel son livre ne donne pas de réponse : comment l'auteur, un chrétien, put-il entrer à la Mecque et à Médine, ou visiter la mosquée Soulaiman (Haram ach-Chérif) à Jérusalem, alors que — lui-même le déclare — tout chrétien ou juif trouvé dans ces lieux saints était immédiatement mis à mort ? (pp. 130, 198). On est bien forcé d'avancer l'hypothèse que Wild fut forcé d'abjurer; on sait que les esclaves chrétiens devaient embrasser l'islam et étaient même circoncis. Avec d'autres auteurs, Wild nous dit que cette opération était pratiquée sur les prisonniers (p. 303), mais sans mentionner si lui-même dut la subir. Par contre, il reconnaît qu'il participa à certains rites musulmans : les ablutions (pp. 115, 198), le changement d'habits au moment d'entrer dans la Mecque (p. 115). Il ajoute, il est vrai, qu'en se livrant aux ablutions rituelles « son cœur n'y était pas » (p. 115) et il raconte comment il critiqua à plusieurs reprises certaines pratiques religieuses musulmanes,

propos qui lui valurent d'être traité de « chien de chrétien » (p. 113) et d'« hérétique » (p. 116); enfin il écrit, après une discussion avec des musulmans : « je dus me taire, car ils [les musulmans] n'écoutent pas volontiers quand on veut critiquer leurs dogmes » (p. 125). Bref, la question si oui ou non Wild se convertit à l'islam, reste ouverte... [1].

* * *

L'ouvrage de Wild contient également, çà et là, des remarques sur les différentes sortes de gens auxquels il eut affaire. On y trouve quelques aperçus sur la condition des esclaves, qui fut celle de Wild pendant plusieurs années. Au tableau conventionnel, représentant l'esclave comme une simple bête de somme, tel qu'il apparaît dans certains romans tendancieux du genre de « La case de l'oncle Tom », Wild oppose l'image d'un serviteur qui, tout en étant la propriété absolue de son maître, peut néanmoins apporter, par la fermeté de son caractère et la dignité de sa conduite, quelques légères améliorations à sa triste condition. Rien de plus révélateur, à ce sujet, que l'attitude de Wild à l'égard de

---

[1] L. KEIMER (*Quelques détails oubliés ou inconnus sur la vie et les publications de certains voyageurs européens venus en Egypte pendant les derniers siècles,* dans : *Bull. de l'Institut d'Egypte,* t. XXXI, Session 1948-1949, p. 140) cite un passage de M. CHAÎNE (*Un voyage inédit du Père Sicard à la Mecque en 1724,* dans la revue : *Orient Chrétien,* 1931, pp. 3 et 4) : « Jean Wild et Joseph Pitts allèrent à la Mecque contraints; ils y furent conduits comme esclaves... Leurs acquéreurs s'étant rendus en pèlerinage à la Mecque, ils firent partie de la suite des serviteurs qui les accompagnaient. Les chrétiens, en ce cas, étaient admis à pénétrer dans la Ville Sainte ».

ses deux derniers maîtres : le Persan qui le traite mal, et le Turc, plein de bienveillance qui, au moment de l'achat, lui promet l'affranchissement, et tient parole. Quand son maître persan, furieux d'avoir manqué le bateau, s'en prend à Wild — tout à fait innocent — et veut le battre, Wild riposte par un coup tellement fort que le Persan, projeté contre une paroi en bois, la brise par la violence du choc. Lorsque le Persan veut ensuite le frapper de son sabre, Wild saisit un gourdin, en menace son maître, et met tous les rieurs de son côté (pp. 154, 155). Une autre fois, il reproduit dans son récit, les paroles violentes qu'il échangea avec son maître (p. 179); néanmoins, même Wild devra subir parfois dans toute leur rigueur les châtiments réservés aux esclaves, et sera cruellement bâtonné. Désespéré, il adjurera son maître de le vendre si celui-ci n'est pas content de lui (p. 151) et pensera même un jour à s'enfuir, mais abandonnera ce projet, se rendant compte, après réflexion, que sans argent et sans aide il ne pourra pas aller loin.

Toute autre est son attitude à l'égard de son dernier maître qui le traite avec bonté. Plein de reconnaissance, Wild va jusqu'à risquer sa vie pour le sauver lors d'une attaque par des pillards (pp. 255, 256). Par parenthèses, Wild souligne à plusieurs reprises le traitement plus humain des esclaves par les Turcs que par les Arabes (pp. 70, 71, 285).

Si Wild et ses maîtres successifs occupent l'avant-scène du récit, nous y trouvons aussi quelques remarques d'ordre psychologique sur d'autres personnes avec lesquelles Wild vint en contact : ainsi (p. 62) il juge les femmes hongroises meilleures ménagères que les Turques; en parlant des paysans égyptiens, il les dépeint comme obstinés et têtus (p. 224). D'une façon générale, sa sympathie va plutôt aux Turcs qu'aux Egyptiens (p. 285). Mais ceux pour qui il éprouve une affection particulière, ce sont ses compatriotes, dont il nomme deux, également esclaves : Hans Hey, de Strasbourg, qu'il rencontre à Djeddah (p. 142), et Abraham Simon,

de Krems, qui l'accueille à son retour de la Mecque (p. 179). Malheureusement Wild ne nous dit rien des circonstances qui firent de ces deux Allemands des esclaves, ni sur leur sort ultérieur.

Le narrateur. Une des principales qualités de Wild-écrivain est la minutie et la précision de ses descriptions, sa « Sachlichkeit ».

Ses descriptions des villes égyptiennes : le Caire (pp. 104, 316 à 322), Suez (pp. 173 sq.), Damiette (pp. 234 sq.), Alexandrie (pp. 95 sq.), Rosette (pp. 98 sq.) semblent, par leur précision, extraites d'un manuel de géographie. Consciencieuses, ces descriptions respirent aussi la probité : à plusieurs reprises, lorsqu'il craint que sa véracité puisse être mise en doute, il ajoute, pour rassurer ses lecteurs : « j'ai vu »; (par exemple, lors de la circoncision d'une fillette (pp. 283, 284); de l'âne capable de retrouver une bague cachée (p. 278); des exhibitions immorales de danseuses dans la rue (p. 281); du divorcé qui se remarie avec son ex-épouse (p. 291); quand il s'élève contre l'opinion courante en son temps, qu'il ne pleut jamais en Egypte (p. 317)). Par contre, ces trois mots manquent lorsqu'il décrit le Sinaï (pp. 173, 174), le miracle qui serait arrivé à Jérusalem (pp. 202 à 204), les causes de la guerre entre le sultan Sélim et le schah de Perse (pp. 291 sq.), et l'apparition annuelle d'ossements dans une plaine non loin des Pyramides (pp. 213, 314). Par là, Wild semble dire qu'il ne garantit pas la véridicité de cette partie de son récit.

Cet amour de l'exactitude se manifeste même dans des passages qui ne présentent qu'un intérêt secondaire, par exemple, dans l'histoire des disputes entre un Mamelouk et un Arabe de Médine (pp. 135, 136), entre un janissaire et un valet (pp. 190, 191), entre un Turc et un paysan

arabe (p. 250). Dans son désir de ne négliger aucun détail, Wild tourne parfois — disons le mot — au « concierge », heureux de rapporter le moindre ragot. (Cf. par exemple, le titre du chapitre 3 du livre IV : « Comment une nuit un Arabe s'est introduit dans la chambre de la cuisinière, et le bruit et le tumulte qui en est résulté »). Empressons-nous d'ajouter que ces « potins », s'ils n'ajoutent rien à notre connaissance de l'Egypte au XVIIe siècle, rendent le récit plus vivant, amusent le lecteur, et nous aident aussi à mieux connaître notre Wild. En d'autres endroits, cette minutie a, par contre, l'avantage de nous fournir maint détail de la vie quotidienne que l'on ne trouve pas toujours chez les autres voyageurs. (Voir *infra,* le paragraphe suivant : Le commerçant).

Malgré son désir évident de donner des descriptions aussi véridiques que possible, Wild n'a pas réussi à éviter complètement les erreurs : il confond les deux Baïrams (pp. 221, 272, 273), semble dire que le Ramadan tombe toujours en hiver (p. 270), avance que les Arabes célèbrent des services divins à la mémoire du Joseph de la Bible (p. 312), que l'obélisque de Matariyéh a été érigé pour mettre en garde les voyageurs contre les serpents (pp. 315, 316). Il écrit que le turban vert est réservé aux « saints hommes » (p. 122), alors qu'en réalité il est simplement la marque distinctive des ʿalides ou descendants du Prophète, etc. (Nous avons indiqué, en leurs places respectives, par des notes, les autres erreurs commises par Wild).

Le commerçant. Une curieuse tournure d'esprit — écho peut-être de ses années d'adolescence passées à Nuremberg, ville toute vouée au commerce — transparaît à tout moment chez cet ex-mercenaire devenu esclave : son insistance à mentionner sans cesse les frais encourus, la valeur des objets vendus ou achetés (ou perdus !),

le montant des taxes payées aux diverses douanes, en un mot de spécifier partout et toujours le prix, la somme d'argent qu'il faudra débourser, que l'on pourrait encaisser, (ou que l'on encaissera). A plus d'une reprise on est tenté de parler d'une véritable manie. Par exemple, la première chose qu'il remarque en arrivant au Caire, ce ne sont ni les innombrables mosquées, ni les venelles étroites, ni la foule bigarrée qui anime les rues, non, c'est . . . la quantité de marchandises mises en vente (p. 102).

Commençant par lui-même, il nous indique avec précision chaque fois le prix pour lequel il a été vendu : la première fois pour trente ducats, (p. 49), la seconde fois pour quarante ducats (p. 49), puis successivement pour cinquante ducats (p. 52), soixante-quinze rixdales (p. 61), soixante ducats (p. 90) et la sixième fois pour cent ducats (p. 103); il n'oublie pas de mentionner la taxe — deux thalers (p. 146) — que son maître dut payer pour l'esclave Wild lorsqu'ils débarquèrent tous deux à Moka; à la p. 54 il indique le prix exigé pour d'autres esclaves : trente-cinq ducats par tête, et la mensualité — soixante aspres — versée à chacun d'eux pour ses menus besoins (p. 71).

Après les hommes, les bêtes. Grâce à Wild nous connaissons exactement le prix, vers le début du XVIIe siècle, d'un bon cheval : 400 thalers (p. 83); de divers animaux domestiques à Yambo : un agneau — quinze kreutzers, un mouton — trente kreutzers (quarante kreutzers sur une île de la Mer Rouge), une chèvre — vingt kreutzers (pp. 110, 111); le prix d'un perroquet à Moka — vingt kreutzers (p. 150), (« que j'aurais pu vendre en Allemagne pour dix thalers ou plus »); d'une poule à Damas — six kreutzers; d'un canard — cinq kreutzers (p. 213), etc.

Enfin les objets.

Wild n'oublie pas de nous informer qu'un manteau perdu par un esclave hongrois à Sofia, valait vingt thalers (pp. 82, 83), que lui-même,

s'étant endormi sur son chameau, perdit un turban pour lequel son « maître avait donné deux ducats » (p. 193). Il mentionne qu'en Palestine on lui vola une cruche payée jadis un thaler (p. 207), et que son maître y perdit une ceinture valant quatre thalers (p. 209). Nous apprenons que le prix des colliers et des brides — ornés de pierres précieuses — employés par un pacha turc, valaient 7 à 8.000 guldens (p. 84), et qu'à Rhodes on peut boire plus de vin pour un kreutzer qu'en Allemagne pour un gulden (p. 94). Tous ces détails qui peuvent paraître fastidieux au lecteur ordinaire sont autant de précieux renseignements pour l'érudit qui se livre à une étude de la vie économique dans le Proche Orient au début du XVIIe siècle...

Wild nous donne des détails circonstanciés sur le commerce turc (p. 90), sur le négoce à Alexandrie (p. 96) où chaque bateau vénitien ou anglais devait payer une taxe de 30.000 thalers (p. 96), sur les marchandises vendues à la Mecque (ainsi que le système de vente) (pp. 126, 127), et aussi le détail des opérations commerciales effectuées au khan al-Khalili (pp. 181 sq.) et en général au Caire (pp. 253 à 255).

Il nous met également au courant des transactions commerciales de son maître, le Persan (pp. 182, 209, 220), et reconnaît avoir acquis ainsi des connaissances utiles (p. 231) dont il profitera lorsque, affranchi et obligé de gagner sa vie, il se lancera dans le négoce. Wild ne dédaigne pas non plus de descendre aux plus infimes détails, et nous informe, par exemple, qu'il remit deux ducats au patriarche grec de Jérusalem (p. 201), et que *bin* (mille) *aktsche* équivalent à 1000 kreutzers, « c'est-à-dire à seize guldens et quarante kreutzers » (p. 144); il indique le montant des gratifications données par un pacha aux domestiques lors de la fête du Baïram (p. 71) et même le prix d'un bain au Caire, ainsi que le pourboire à donner au baigneur et à ses aides (p. 270). Si le récit des tribulations de Wild parmi les Hongrois, les Turcs, les Egyptiens, nous fait penser

aux aventures extravagantes de son illustre contemporain, le Simplicius Simplicissimus de Grimmelshausen, les détails d'ordre pécuniaire dont fourmille la « Reysbeschreibung » exhalent une sensation de vie et de réel qui — toutes proportions gardées — rappelle, par moments, certains passages de Balzac.

Une description de l'Egypte au début du XVIIe siècle.

L'ouvrage de Wild nous fournit une description assez précise de l'Egypte au début du XVIIe siècle : qu'il s'agisse de l'administration turque, des diverses professions pratiquées par les Egyptiens, de la religion musulmane, de la nourriture ou des mœurs orientales, on sent que Wild cherche à donner un tableau aussi complet que possible. (Rien que dans la partie « égyptienne » de son livre qui forme la matière de ce volume, sont énumérés, par exemple, plus de vingt titulaires de postes administratifs ou militaires — avec, généralement, quelques mots définissant leur emploi — plus de cinquante professions et métiers, et autant de sortes d'aliments consommés dans la vallée du Nil, etc., etc.). Si une lecture superficielle de ce volume ne révèle pas immédiatement la richesse de son contenu, un coup d'œil jeté sur l'index adjoint à cette édition permet de se rendre compte des nombreux renseignements contenus dans le petit livre de Wild et des précieuses informations qu'y trouveront l'historien et le sociologue.

Les lacunes.

Quelques lacunes, néanmoins, apparaissent çà et là. Nous avons déjà parlé des erreurs qui se rencontrent dans ce récit, et du problème que pose la religion de Wild. Par ailleurs, l'archéologue déplorera que Wild, au cours de ses voyages à travers le

Delta, n'ait mentionné que si peu de monuments datant de la période pharaonique, alors que ces vestiges devaient être encore assez abondants au début du XVIIe siècle, à en juger par les descriptions dues à d'autres voyageurs. On a l'impression que Wild ne se rendit même pas en personne aux Pyramides de Guizéh et les décrivit d'après le récit d'un tiers (pp. 312, 313); il ne dit, en effet, pas un seul mot du Sphinx qu'il n'aurait pas manqué de voir s'il avait visité ces monuments.

Même réserve dans sa description des édifices musulmans. Il parle bien, à plusieurs reprises, des mosquées en général, mais ne nomme, en Egypte, que l'une d'elles : l'Azhar (p. 258); et quant aux églises chrétiennes, il leur consacre bien quelques paragraphes (pp. 311, 315), mais ne cite aucun nom; il ne dit aussi rien du christianisme oriental. S'il revient à plusieurs reprises sur le café et son rôle dans la vie des Orientaux (pp. 235, 254, 279), il ne mentionne jamais la pipe, accessoire pourtant indispensable du *kahve*. Enfin, en parlant des maisons, il se borne à signaler que leurs toits sont plats (pp. 283, 284) sans rien dire de leur extérieur ni de leur intérieur, tous deux pourtant si différents de leurs contre-parties en Europe.

Mœurs, usages et coutumes.

Nombreuses sont les pages consacrées par Wild aux mœurs, aux usages et aux coutumes des Turcs et des Egyptiens; toutes révèlent également des dons d'observation et surtout une minutieuse attention aux détails, qualité propre aux Allemands.

Voici — exemple choisi au hasard — les informations variées réunies sur les caravanes, que la plupart des voyageurs ne décrivent guère, réservant plutôt leur plume à la description du paysage, de la faune, de la flore,

de la constitution géologique du sol, etc. Grâce à Wild nous apprenons : 1. les provisions emportées par une caravane (p. 105); 2. l'ordre de marche (pp. 106, 189); 3. le nombre de chameaux et de voyageurs (pp. 108, 175, 189); 4. l'usage des lanternes pendant les marches de nuit (p. 190) et des clochettes (p. 216); 5. la méthode consistant à faire porter à un chameau alternativement une charge légère et une charge lourde pour ménager ses forces (pp. 111, 214); 6. les procédés employés pour le transport des marchandises (p. 176), des malades (p. 106) et des voyageurs ordinaires (p. 108); 7. le nombre de soldats affectés à la protection d'une caravane (pp. 105, 189); enfin, 8. les mesures prises lors d'une attaque par les bédouins (pp. 176, 194). Ailleurs, Wild nous renseigne sur le genre de nourriture emportée, à cette époque, lors d'un voyage en mer (p. 237).

Curieux de tous les aspects de la civilisation égyptienne, l'auteur nous donne une description très détaillée des cérémonies qui animent la vie du Caire : fête de la montée du Nil et du percement du Khalig (pp. 276 à 278), célébration du Ramadan et du Baïram (pp. 270 à 274). Il nous décrit les vêtements des hommes et des femmes (pp. 282, 283), la façon de prendre un bain (pp. 268 à 270), les amusements populaires (pp. 273, 274, 278 à 282), les coutumes régissant le mariage (pp. 285 à 291), la circoncision (pp. 302, 303) et les funérailles (pp. 260 à 262). S'il énumère les hauts fonctionnaires turcs et nous renseigne sur leurs fonctions — l'*Iskandériyé beg* (p. 96), le *beytulmaldji* (p. 296), le *kadi* (p. 290), le *kahya* (p. 307), etc. — il ne dédaigne pas non plus de nous initier aux détails de la pendaison d'un criminel (p. 321), au châtiment répugnant réservé à un Turc accusé d'ivrognerie (p. 252), à la noyade d'une femme adultère (p. 252) : il précise, par exemple, qu'on lui suspend au cou un pot plein d'eau qui l'entraîne rapidement au fond du fleuve...

Delta, n'ait mentionné que si peu de monuments datant de la période pharaonique, alors que ces vestiges devaient être encore assez abondants au début du XVIIe siècle, à en juger par les descriptions dues à d'autres voyageurs. On a l'impression que Wild ne se rendit même pas en personne aux Pyramides de Guizéh et les décrivit d'après le récit d'un tiers (pp. 312, 313); il ne dit, en effet, pas un seul mot du Sphinx qu'il n'aurait pas manqué de voir s'il avait visité ces monuments.

Même réserve dans sa description des édifices musulmans. Il parle bien, à plusieurs reprises, des mosquées en général, mais ne nomme, en Egypte, que l'une d'elles : l'Azhar (p. 258); et quant aux églises chrétiennes, il leur consacre bien quelques paragraphes (pp. 311, 315), mais ne cite aucun nom; il ne dit aussi rien du christianisme oriental. S'il revient à plusieurs reprises sur le café et son rôle dans la vie des Orientaux (pp. 235, 254, 279), il ne mentionne jamais la pipe, accessoire pourtant indispensable du *kahve*. Enfin, en parlant des maisons, il se borne à signaler que leurs toits sont plats (pp. 283, 284) sans rien dire de leur extérieur ni de leur intérieur, tous deux pourtant si différents de leurs contre-parties en Europe.

Mœurs, usages et coutumes. Nombreuses sont les pages consacrées par Wild aux mœurs, aux usages et aux coutumes des Turcs et des Egyptiens; toutes révèlent également des dons d'observation et surtout une minutieuse attention aux détails, qualité propre aux Allemands.

Voici — exemple choisi au hasard — les informations variées réunies sur les caravanes, que la plupart des voyageurs ne décrivent guère, réservant plutôt leur plume à la description du paysage, de la faune, de la flore,

de la constitution géologique du sol, etc. Grâce à Wild nous apprenons : 1. les provisions emportées par une caravane (p. 105); 2. l'ordre de marche (pp. 106, 189); 3. le nombre de chameaux et de voyageurs (pp. 108, 175, 189); 4. l'usage des lanternes pendant les marches de nuit (p. 190) et des clochettes (p. 216); 5. la méthode consistant à faire porter à un chameau alternativement une charge légère et une charge lourde pour ménager ses forces (pp. 111, 214); 6. les procédés employés pour le transport des marchandises (p. 176), des malades (p. 106) et des voyageurs ordinaires (p. 108); 7. le nombre de soldats affectés à la protection d'une caravane (pp. 105, 189); enfin, 8. les mesures prises lors d'une attaque par les bédouins (pp. 176, 194). Ailleurs, Wild nous renseigne sur le genre de nourriture emportée, à cette époque, lors d'un voyage en mer (p. 237).

Curieux de tous les aspects de la civilisation égyptienne, l'auteur nous donne une description très détaillée des cérémonies qui animent la vie du Caire : fête de la montée du Nil et du percement du Khalig (pp. 276 à 278), célébration du Ramadan et du Baïram (pp. 270 à 274). Il nous décrit les vêtements des hommes et des femmes (pp. 282, 283), la façon de prendre un bain (pp. 268 à 270), les amusements populaires (pp. 273, 274, 278 à 282), les coutumes régissant le mariage (pp. 285 à 291), la circoncision (pp. 302, 303) et les funérailles (pp. 260 à 262). S'il énumère les hauts fonctionnaires turcs et nous renseigne sur leurs fonctions — l'*Iskandériyé beg* (p. 96), le *beytulmaldji* (p. 296), le *kadi* (p. 290), le *kahya* (p. 307), etc. — il ne dédaigne pas non plus de nous initier aux détails de la pendaison d'un criminel (p. 321), au châtiment répugnant réservé à un Turc accusé d'ivrognerie (p. 252), à la noyade d'une femme adultère (p. 252) : il précise, par exemple, qu'on lui suspend au cou un pot plein d'eau qui l'entraîne rapidement au fond du fleuve...

b

L'agriculture. — Flore et faune. L'agriculture tient une place importante dans le récit de Wild. Parlant d'Erlau (auj. Eger) en Hongrie, il ne mentionne que la quantité de produits exposés à la vente, les conditions favorables à la culture de la vigne, et à l'agriculture en général, qu'offrent les environs de cette ville (p. 49); près de Ofen (auj. Budapest), il remarque surtout la « riche terre » (p. 62). A plus d'une reprise il énumère les fruits et les légumes qu'il rencontre en tel ou tel endroit pendant ses voyages (voir pp. 63, 100, 128, 235, 247, etc.); mais ces énumérations sont celles d'un cultivateur et non d'un naturaliste. Dans quelques rares cas seulement, il se livre à une description minutieuse d'une plante. (Cf. la description de la pastèque (p. 165), du melon (p. 233), de la canne à sucre (pp. 298, 299), du dattier (p. 299)). N'oublions pas que Wild fut lui-même cultivateur en Egypte, lorsque son dernier maître lui fit cadeau de quelques lopins de terre (p. 223). C'est aussi en jardinier, et non en esthète, qu'il nous dépeint les jardins de Rosette (p. 100), de Matariyéh (p. 315), du Caire (p. 297), et c'est en fermier — non en poète ou en touriste — qu'il décrit les travaux des champs (pp. 225, 297), les instruments aratoires (pp. 296, 297) et les pompes à eau (p. 297).

C'est également en observateur consciencieux, mais non en zoologiste qu'il nous parle de la faune de l'Egypte. A l'exception du mouton (p. 322) et du crocodile (pp. 309, 310) au sujet desquels il nous donne quelques détails, Wild se borne à énumérer, sans les décrire, les vingt-six espèces d'animaux qu'il vit dans la vallée du Nil.

LE LIVRE

Les Mémoires de Johann Wild ont été réédités récemment par la maison d'édition Steingrüben (Stuttgart, 1964) sous le titre :

Reysbeschreibung eines Gefangenen Christen Anno 1604 (Description du voyage d'un prisonnier chrétien [en] l'année 1604).

L'édition de Steingrüben est une reproduction de l'édition originale parue en 1613 (moins la préface de Salomon Schweigger que l'on a supprimée comme n'ayant aucun rapport avec le texte). En 1623 parut une seconde édition du même ouvrage. Le titre original est comme suit :

> *Neue Reysbeschreibung eines Gefangenen Christen / Wie derselbe neben anderer Gefährligkeit zum sibenden mal verkaufft worden / welche sich Anno 1604 angefangen / und 1611 ihr end genommen / Darinnen aussführlich zu finden / die Stätt / Länder und Königreich / sampt deroselben Völcker / Sitten vnd Gebräuch / so vil er in werender Reys gesehen vnd erfahren. Insonderheit von der Türcken vnd Araber Järlichen Walfahrt von Alcairo nach Mecha / ihren Opffern vnd Ceremonien daselbsten : Von des Mahomets Begräbnuss zu Medina Talnabi : Von dem roten Meer vnd einer dreyvierteljährigen gefährlichen Schiffart nach Gemen ins Abyssiner Land : Vom Berg Synai vnd anderer gelegenheit / ec. Item von der Statt Jerusalem / des H. Grabs / dess Tempels Salomonis / vnd der Statt Damasco / Cypern / Rhodis / Wie auch der grosen Statt Alcairo / vnd dem Fluss Nilo / sampt der Egypter Gebäuch vnd Sitten. Dessgleichen von der Statt Constantinopel : des Türckischen Käysers Hofhaltung : der Türcken Leben und Wandel. Endlich wie er durch Poln wider inn Teutschland kommen :* Sampt einer Landtafel / darinnen seine vornemste Reysen In IIII.

vnterschiedlichen Büchern begriffen. Auffs fleisigst eigner Person Beschrieben vnd aussgestanden Durch JOHANN WILDEN / Burgern inn Nürnberg. Mit einer Vorrede Herrn Salomon Schweiggers / Predigers zu vnserer Frauen daselbsten. Mit Röm : Käys : Majest : Freyheit / auff. 10. Jar. Gedruckt vnd verlegt zu Nürnberg / durch Balthasar Scherffen / im Jar Christi / MDCXIII.

(Nouvelle description de voyage d'un chrétien captif. Comment celui-ci [à part] d'autres dangers [qu'il a affrontés] a été vendu pour la septième fois; lequel [le voyage] a commencé en 1604 et s'est terminé en 1611. On y trouve [décrit] en détail les villes, les pays et les royaumes. Y compris leurs peuples, [leurs] mœurs et [leurs] coutumes, autant qu'il a pu en voir et en apprendre pendant ce voyage. En particulier [une description] du pèlerinage annuel des Turcs et des Arabes du Caire à la Mecque, leurs sacrifices et [leurs] cérémonies [qui ont lieu] là. De la tombe de Mahomet à Medina Talnabi : de la Mer Rouge et d'un dangereux voyage, de trois quarts d'année sur un navire au Gemen [Yémen] au pays des Abyssins : De la montagne Sinaï et d'autres localités etc. Idem de la ville de Jérusalem, du St. Sépulcre, du Temple de Salomon et de la ville de Damas, de Chypre, de Rhodes. Ainsi que de la grande ville du Caire et du fleuve Nil, y compris les coutumes et les mœurs des Egyptiens. De même de la ville de Constantinople : de la cour de l'empereur turc : de la vie et des usages des Turcs. Enfin comment il est revenu par la Pologne en Allemagne : y compris une carte où se trouvent [indiqués] ses principaux voyages contenus en IIII. livres différents. Personnellement et soigneusement décrits et endurés par JOHANN WILD, bourgeois de Nuremberg. Avec une préface de Monsieur Salomon Schweigger, Prédicateur, [adressée] là à nos

femmes. Avec licence de [Sa] Majesté Romaine [et] Impériale pour 10 ans. Imprimé et édité à Nuremberg par Balthazar Scherffen en l'année du Christ MDCXIII).

L'ouvrage contient un portrait gravé de WILD et une carte géographique.

* * *

L'ouvrage de WILD est mentionné dans les bibliographies suivantes :

Bibliographie géographique de l'Egypte, publiée sous la direction de M. HENRI LORIN, t. II, *Géographie historique,* par H. MUNIER, Le Caire, Société Royale de Géographie d'Egypte, 1929, p. 191, n° 2266.

P. PAULITSCHKE, *Die Afrika-Literatur in der Zeit von 1500 bis 1750.* 1882, p. 51, n° 451, où l'auteur porte le nom de WILDEN.

T. TOBLER, *Bibliographia geographica Palestinae,* 1867, p. 91. Le début du paragraphe consacré à l'ouvrage de WILD reproduit le titre tel que nous l'avons indiqué ci-dessus (d'après l'édition de Steingrüben) puis TOBLER ajoute après la date de l'édition (1613) : « 4.20 bll. 262 s. Mit einer sehr schlechten landkarte. Unter dem titel : Pilgerfahrt nach Jerusalem, ein cod. germ. ms. 1272 auf der stadtbibliothek in München. Nach WILL im nürnbergischen gelehrtenlexikon, voce WILDEN, ist seine reisebeschreibung selten, was ich auch bestätige. Dieselbe athmet treuherzigkeit und enthält manches eigenthümliche ».

* * *

N'ayant pu consulter l'une des deux éditions de 1613 ou de 1623 des *Mémoires* de JOHANN WILD, nous nous sommes servi, pour faire cette traduction, de l'édition moderne, publiée par Steingrüben.

Dans la préface à cette édition le rédacteur, le prof. Karl Teply, indique (p. 33) qu'il s'est astreint à suivre d'aussi près que possible le texte original, n'ajoutant des additions que très rarement lorsque la clarté du texte l'exigeait.

Nous-mêmes, nous avons suivi fidèlement ce texte allemand, modernisé par endroits. Toutes les additions nécessitées par la version française, pour obtenir un récit grammaticalement correct, ont été indiquées par des crochets [ ]. Nous avons supprimé çà et là quelques mots ou des phrases entières — indiqués par (. . .) — qui auraient pu blesser certains de nos lecteurs. (Aucun de ces passages ne contient, d'ailleurs, de détails intéressants, et ces suppressions ne nuisent en rien à la clarté du texte).

La division en phrases et en paragraphes suit celle du texte allemand. Les seuls changements que nous nous sommes permis dans la ponctuation, concernent des virgules et points-virgules.

Nous avons placé, en marge, le numéro des pages de l'édition Steingrüben. C'est aussi à ces pages que renvoie l'index.

Les notes sont destinées à expliquer à ceux de nos lecteurs qui sont peu familiarisés avec l'Egypte du XVIIe siècle, certains termes ou particularités des mœurs égyptiennes de cette époque; en indiquant les titres des ouvrages que nous avons consultés, ces notes serviront à faciliter les recherches de ceux qui voudraient une documentation plus étendue sur telle ou telle information contenue dans le récit de Wild.

En ce qui concerne les noms arabes et turcs, nous les avons reproduits tels qu'ils se trouvent dans le récit de Wild, à l'exception de quelques-uns dont nous avons « francisé » l'orthographe (par exemple : « khan » au lieu de « Han », « Rechid » au lieu de « Reschid », etc.), la prononciation de certaines lettres, ou groupes de lettres, n'étant pas la même en français qu'en allemand. Par souci d'exactitude, nous avons reproduit dans les notes ou dans l'index, chaque fois que cela a été possible, l'orthographe

de ces noms arabes et turcs telle qu'elle est donnée par l'*Encyclopédie de l'Islam*.

* * *

Une dédicace, dont voici un court résumé, précède le récit de Wild. Elle est adressée : « Aux nobles, très honorables, prévoyants et très sages Seigneurs, le Bourgmestre et le Conseil de la ville de Nuremberg, mes gracieux Seigneurs [et] souverains ».

Wild rappelle que les anciens philosophes avaient comparé la vie humaine à une pièce de théâtre, à une comédie : non seulement celui qui organise la représentation introduit toutes sortes de personnages, mais il convient à chacun des acteurs d'adapter son attitude au personnage qu'il représente : joue-t-il le rôle d'un soldat, il doit prendre un air audacieux; celui d'un mendiant — qu'il ait l'air humble.

Il arrive aussi que la même personne doive assumer successivement plusieurs rôles différents : tel représente un roi, s'habille et se conduit avec splendeur et magnificence. Puis, la comédie terminée, il enlève ses vêtements de soie et de velours, et redevient le pauvre diable qu'il était auparavant.

Dieu règle toute notre vie comme un directeur de théâtre arrange une comédie. Dieu emploie pour cela toutes sortes de personnes : des riches et des pauvres, des savants et des ignorants, etc.

Quand donc le Directeur Tout-Puissant charge quelqu'un de jouer un rôle, ce dernier doit se conduire suivant la part qui lui a été dévolue. Se trouve-t-il placé dans une situation importante, que sa tenue soit celle d'un prince et non d'un homme du commun, pour ne pas avilir le rang qu'il occupe. Et si Dieu décide de le priver de tout, il doit se conduire avec patience et s'humilier, comme le firent les rois d'Israël (*sic*), Manassé, Sédécias, Osée, et d'autres.

Wild termine sa dédicace en expliquant qu'il servit d'abord comme soldat; puis, en 1604, il dut, par la volonté de Dieu, assumer le rôle d'un autre personnage et servir comme esclave pendant sept ans jusqu'à ce que Dieu eût pitié de lui et le chargeât d'un autre rôle. « Il m'a enlevé les vêtements de deuil et m'a revêtu d'habits de fête » (p. 38). Dieu l'a délivré et l'a aidé à retourner dans sa patrie.

Encouragé par des gens bienveillants, Wild a donc décidé de décrire cette « comédie de sept ans » (p. 38), où il dut changer sept fois de personnalité.

En conclusion, Wild prie Dieu de protéger tous les pieux chrétiens contre la tyrannie et la servitude turques, et de leur assurer la paix ici-bas et ensuite la paix éternelle.

* * *

Nous saisissons l'occasion pour exprimer nos remerciements à l'Institut français d'archéologie orientale du Caire, pour la confiance qu'il nous a témoignée en nous chargeant de la traduction du livre de J. Wild, ainsi que pour les indications et les renseignements qui nous ont été fournis concernant la rédaction des notes explicatives.

VOYAGES EN ÉGYPTE DE JOHANN WILD

1606-1610

TEXTE DE LA PARTIE ÉGYPTIENNE DES MÉMOIRES DE J. WILD

PREMIER LIVRE

Le premier Livre eſt une description du voyage de Nuremberg 39
[jusqu']en Hongrie et dans la Turquie à Conſtantinople. Et avant d'y être arrivé, il [Wild] a été vendu cinq fois. Et il [le Livre] a 38 chapitres.

... ... 90

Chapitre 38

Comment je fus acheté par un négociant qui achetait en masse les prisonniers, les conduisait de nouveau en d'autres villes et [d'autres] pays, et les [y] vendait ou échangeait.

... ...

Les Turcs se livrent en général beaucoup au négoce. Chaque année ils vont deux fois de Conſtantinople au Caire en Egypte [1]

---

[1] des renseignements sur le commerce en Egypte se trouvent dans les relations de la plupart des voyageurs qui visitèrent ce pays. Voir Maillet (Le Mascrier), *Description de l'Egypte* (1692-1708), (éd. 1735), II, pp. 194 sq. — P. Belon (1547), (éd. 1555), *Observations,* édit. de l'Inſtitut français d'archéol. orient., Le Caire, 1970, pp. 96 a, 98 b, 136 a. — Beauvau, *Relation journalière*

et y font des achats. De là ils se rendent aussi à deux villes
91 qui sont situées sur le fleuve Nil, là où il a son | embouchure dans la mer, et y achètent du riz. L'une des villes s'appelle Rechid [2], l'autre Dimyat [3].

Rechid est située à cinq ou six lieues allemandes [4] d'Alexandrie. On peut y aller par terre ou par mer [5]. Par mer c'est assez dangereux quand le Nil est bas, à cause du mascaret. Beaucoup de navires y font naufrage. L'autre ville, Dimyat, est située à trois journées de voyage du Caire [en direction de] Haleb, nommé en allemand Aleppo [6]. [Elle] est aussi située à l'embouchure du Nil dans la mer; et beaucoup de riz y croît. En aval du Caire [7], le fleuve Nil se partage en deux branches, l'une se jette dans la mer à Rechid, l'autre à Dimyat.

Chaque année on emporte de là une quantité immense de riz à Constantinople, également à Haleb [8], Cham [9], Rhodes, Selanik [10],

---

(1604), (éd. 1615), p. 157. — SANDYS, *A relation of a journey* (1611), (éd. 1673), pp. 85, 90, 93. — MONCONYS, *Journal de voyage* (1647), (éd. 1665), p. 148. [2] Rosette [3] Damiette [4] la lieue allemande variait d'une région à l'autre; en moyenne elle représentait une distance de 7,500 m. Cinq ou six lieues représenteraient donc environ 37 à 45 km. En réalité la distance entre Alexandrie et Rosette est, à vol d'oiseau, d'environ 55 km. [5] sur la route de Rosette à Alexandrie « à travers les âges », voir : E. COMBE, *Alexandrie musulmane. La route de Rosette à Alexandrie par le Maʿdiyah du lac d'Edkou et la digue d'Abouqîr*, dans *Bull. de la Soc. Roy. de Géogr. d'Egypte*, vol. XVI, 1928, pp. 111-151 [6] Alep, ville de Syrie [7] à 23 km. du Caire [8] Alep [9] Damas, capitale de la Syrie, en arabe Dimashk al-Sham, ou al-Sham [10] Thessalonique, ville de la Macédoine, aujourd'hui Salonique.

Sakiz [11], Tarabulos [12], Natolie [13], à Chypre et autres places semblables que je ne peux énumérer toutes. Car les Turcs mangent surtout du riz. A maint repas, ils servent trois plats de riz, tels que pilav [14], zerde [15], tchorba [16]; trois plats faits avec du riz.

[Fin du premier Livre]

DEUXIÈME LIVRE 92

Le deuxième Livre est une description du voyage de Constantinople au Caire en Egypte, de là en Arabie, à la Mecque et à Médinet en-Nebi [17] où est enterré le Mahomet turc, ensuite à Djeddah sur la Mer Rouge, au Yémen dans le pays des Abyssins, à la montagne du Sinaï et de nouveau au Caire. Ensuite à Jérusalem, à Damas en Syrie et de nouveau au Caire. Egalement ce qu'il a vu dans ce voyage dangereux et ce qu'il a enduré sur l'eau et sur terre. Et il a aussi été vendu deux fois. Et il [le Livre] a 69 chapitres.

... ...

---

[11] Chio, île grecque de l'archipel [12] Tripoli, port de Syrie, en arabe Tarabulus, Atrabulus [13] Anatolie, nom souvent donné à l'Asie mineure (du grec *anatolé*, lever du soleil), (LAROUSSE). Anadolu, orth. arabe : *Anatuli*, du grec Ἀνατολή, dans la prononciation byzantine [14] orthographié aussi *pilaf*, *pilaw* ou *pilau* : riz au gras, avec poivre rouge et souvent viande rôtie [15] plat de riz préparé avec du safran, que l'on mange froid [16] soupe (en arabe : *chorba* شوربه) [17] al-Madinah, ville sainte de l'islam.

Chapitre 2

94 Des particularités de la ville de Rhodes et des navires qui accostent là.

... ...
... ...

95 | Pendant le jour et la nuit, nous eûmes un bon vent, et en six jours [18] nous arrivâmes à Alexandrie qui eſt éloignée de Rhodes de cinq cents lieues italiennes [19].

Chapitre 3

Description de la ville d'Alexandrie et du commerce que l'on y pratique.

La ville avait été bien grande, mais [elle] eſt maintenant toute dévaſtée et ravagée, et il n'y a plus rien de remarquable à voir là.

Il y a aussi un fort en avant [20], près du port, [là] où les navires

[18] à la p. 92 de son livre (éd. Steingrüben, 1964), Wild écrit qu'ils quittèrent Conſtantinople à la St Jacques, 1606. Il s'agit de St Jacques dit le Majeur, un des douze apôtres, dont la fête eſt le 25 juillet. Wild semble le nommer, au lieu de donner simplement la date et le mois, parce que St Jacques était considéré comme le patron des pèlerins et de tous ceux qui combattaient les musulmans [19] avant l'adoption du syſtème métrique, la lieue italienne, variable d'une région à l'autre, équivalait à environ 2 km. [20] c'eſt le fort Qayt-Bay, bâti en 882 (1477) par le sultan du même nom.

ont leur entrée. Il eſt gardé par cinquante janissaires [21] ou mamelouks [22] qui sont délégués du Caire, avec un commandant, au prince [d'Alexandrie] et qui sont changés tous | les ans, et cette 96
garde a lieu jour et nuit. Et un baron [23] qui gouverne la ville eſt nommé par le pacha du Caire [24]; [le baron] eſt nommé par les

[21] du turc : *yeni-čeri[k]* « nouvelle troupe ». (Sur le ſtatut des janissaires, voir A.H. Lybyer, *The government of the Ottoman Empire in the time of Suleiman the Magnificent,* Cambridge, [Harvard Univ. Press], 1913. Voir dans l'index le mot : Janissaries). C'était le nom donné aux troupes réglées d'infanterie, créées par les Turcs ottomans au xiv[e] s. *Enc. Isl.,* 1927, art. : Janissaires. Wild dit (p. 304) que ce nom eſt réservé aux soldats d'infanterie [22] esclaves achetés par le gouvernement, élevés à l'école des mamelouks dans la citadelle du Caire, répartis ensuite dans les corps de pages et enfin, selon le cas, mis au service des émirs ou du sultan. *Enc. Isl.,* 1936, art.: Mamluk. Voir illuſtrations dans : Weygand, *Hiſt. militaire de Mohammed Aly et de ses fils,* Paris, [Impr. Nat.], 1936, vol. I, pl. 6, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 17 [23] certains voyageurs européens emploient les mots de baron, comte, etc., pour traduire les titres de bey, pacha, etc. En fait, la ſtructure de la « noblesse » orientale n'avait rien de commun avec celle de la classe correspondante en Europe. En particulier ces titres n'étaient pas héréditaires. La seule « noblesse », héréditaire, en Orient, eſt celle des ʿalides, ou descendants du Prophète par sa fille Fatima et le mari de cette dernière, ʿAli b. Abi Talib [24] en 1606 le pacha du Caire était le defterdar Hassan (*Précis de l'hiſt. de l'Egypte* par divers historiens et archéologues, [Inſt. franç. d'archéol. orient. du Caire], 1933, vol. III, p. 381). — « Hassan Pacha qui, d'el-Yemen, fut nommé au gouvernement de l'Egypte. Il fit son entrée au Caire au commencement de la lune Rebiy-ul-Ewel, l'an 1014 (le 18 juillet 1605 de J.C.). Il reſta en place deux ans moins deux mois ». Venture, *Passe-temps chronologique et hiſtorique,* Le Caire, [Impr. Nat.], 1896, p. 228.

96 Turcs Iskenderiye beg [25], et doit administrer tout à l'extérieur et à l'intérieur de la ville. Il y a là une grande arrivée de navires de beaucoup de pays : de Constantinople, de Venise, d'Angleterre, de la France, de la Perse et encore d'autres villes et [d'autres] pays. A cause de leur négoce, les Vénitiens ont ici un délégué ou agent.

Il y a aussi dans la ville une haute montagne, sur laquelle se dresse une tour de guet [26] dans laquelle quelqu'un veille. Et s'il voit de loin un bateau, il se met à souffler [dans une trompette] et tend un drapeau blanc dans la direction d'où vient le navire.

Elle [la ville] a aussi une colonne, longue, rouge, en marbre, gravée d'images bizarres, pareille à celle de Constantinople [27], sur la place. Plus loin s'élèvent devant la ville, du côté de Misr [28]

---

[25] *Iskenderiye* est le nom arabe d'Alexandrie (*al-Iskandariya,* parfois *al-Askandariya* ou *Sikandariya. Enc. Isl.,* 1927, art. : Iskandariya). Beg ou bey : titre turc, « seigneur » avec de nombreuses variétés d'emploi. Les diverses formes dialectales (bäg, bäk, bek, bey, biy, bi, pig, etc.) remontent toutes au turc ancien bäg. Au cours des âges il a pris diverses significations : chef, maître, mari, monsieur, et servit à désigner des personnages de haut rang. Beg en arriva à être l'équivalent de l'arabe amir, par exemple dans les titres beglerbegi ou beylerbeyi, équivalent de amir al-umara', et sandjak-beyi, équivalent de (a)mir liwa. *Enc. Isl.,* 1960, art. : Beg [26] cette tour est également mentionnée par THÉVENOT (1652), *Relation d'un voyage fait au Levant* (éd. 1665), p. 227 [27] il s'agit sans doute d'un obélisque semblable à celui « de Théodose » qui se dresse à Constantinople sur la place at-Meïdan, et qui fut apporté de la Basse Egypte à Constantinople sur les ordres de l'empereur Julien et érigé par Théodose [28] le Caire.

deux colonnes [29] de pierre, mais l'une est tombée. Là, Ste Catherine 96
aurait été martyrisée [30].

---

[29] ce sont des obélisques, connus sous le nom d'« aiguilles de Cléopâtre ». THÉVENOT, *op. cit.,* p. 230, mentionne également « deux fort belles aiguilles de granite (*sic*)... figurées de hieroglyfes ». Ces obélisques tirent leur nom du temple qui se trouvait à proximité et dont on attribuait la construction à Cléopâtre. L'un de ces obélisques se trouve depuis 1877 à Londres, l'autre, depuis 1880, au Central Parc de New York. Ils sont également mentionnés par PALERNE, *Pérégrinations* (1581), (éd. 1606), pp. 30-31. — VILLAMONT, *Voyages* (1589-1590), (éd. 1595), p. 283 a. — BELON (1547), (éd. 1555), p. 94 a. — BEAUVAU (1604), (éd. 1615), p. 169. Ces obélisques sont représentés sur les cartes d'Alexandrie des XVIe et XVIIe siècles, par exemple sur celle de BELON, « vray portraict de la ville d'Alexandrie en Egypte », *op. cit.,* p. 92 b, et sur la carte intitulée : *Alexandria, vetustissimum Aegypti emporium, 1619,* extraite de *l'Atlas* de JANSON, (*Civitates orbis terrarum.* Amstelodami, ex officina J. JANSONII, 8 vol., in-folio, 1657), et reproduite dans G. JONDET, *Atlas historique de la ville et des ports d'Alexandrie,* in : *Mém. de la Soc. Sultanieh de Géographie,* [Impr. de l'Inst. franç. d'archéol. orient. du Caire], 1921, pl. V; les deux obélisques se trouvent « près de la porte du Caire », au mur Est d'Alexandrie [30] cette pierre sur laquelle on verrait encore les traces du sang de Ste Catherine est signalée par divers voyageurs. SANDYS (1611), (éd. 1627), p. 123; (éd. 1673), p. 96. — VILLAMONT (1589-1590), (éd. 1595), p. 283 b. — *Voyages du sieur* P. LUCAS (1699, 1714), (éd. 1724), t. II, p. 43. — PALERNE (1581), (éd. 1606), p. 31, mentionne « la prison de Saincte Catherine ». — BEAUVAU (1604), (éd. 1615), p. 169, mentionne « une colomne quarrée, sur laquelle ladicte Saincte [Catherine] fut descolée ». — MOSCONAS, (*L'église de St Saba [d'Alexandrie] à travers les siècles,* dans : *Revue des conférences françaises en Orient,* 11e année, n° 8, août 1947, p. 456), la décrit comme suit : « Un billot de marbre taillé en quatre, en forme de portail sur lequel Ste Catherine eut la tête tranchée. Le bloc de marbre en question, portant l'encoche

Il y a beaucoup de beaux jardins devant la ville, du côté de Misr[31], avec des plantes magnifiques et exquises.

Les marchandises d'Alexandrie sont toutes amenées de Misr ou le Caire, et sont revendues là. Surtout le poivre, le lin, les cuirs de bœufs, les teintures indiennes et encore [d'autres] marchandises du même genre. Les Italiens achètent aussi à Alexandrie chaque année quelques tonnes de câpres qui croissent là. En résumé : les Turcs et les chrétiens y chargent et en emportent des marchandises [en quantité] immense. Comme on me l'a aussi dit : quand un bateau vénitien ou anglais accoste à Alexandrie, on prélève environ trente mille thalers de droits de douane et de taxes.

97 | Le beg[32], qui réside à Alexandrie, doit aussi envoyer chaque année au pacha du Caire trois cent mille ducats de tribut de la ville d'Alexandrie. [Cette somme] serait aussi plutôt plus grande que plus petite, comme on me l'a affirmé. Et je le crois bien, car dans les bâtiments de la douane on prélève chaque année des navires un argent immense.

Chapitre 4

Comment nous avons traversé le mascaret du Nil et où nous avons abordé.

Après que nous fûmes donc restés quelques jours à Alexandrie, mon maître loua un petit navire arabe dans lequel nous plaçâmes

---

laissée par la hache du bourreau, se trouve actuellement tout au fond de l'église St Saba près de la petite chapelle consacrée à Ste Catherine ». [31] le Caire [32] voir note 25.

nos affaires. Et nous traversâmes un grand lac[33], [et] alors nous ar- 97
rivâmes au mascaret[34] [là] où le Nil se jette dans la mer. Là il y a de grandes vagues et un mascaret, car le Nil coule avec force et la mer chasse des vagues contre le courant, si bien qu'il est tout à fait dangereux d'y passer. On exhorte aussi les gens sur les navires à bien se garder de se lever, mais que chacun reste assis à sa place; et quand ils sont passés, ils remercient Dieu qu'Il les ait heureusement aidés à passer.

Près [de l'endroit] de ce mascaret se trouve un fort[35] à

---

[33] il doit s'agir du lac Ma'adiyeh (ou lac d'Abouqir) qui fut desséché en 1887-1891. (A moins qu'il ne s'agisse du lac d'Edkoû, ou simplement de la baie d'Abouqir...) [34] l'embouchure de la branche de Rosette, sise à dix milles en aval de cette ville, est d'un accès difficile à cause du mascaret. L'endroit porte le nom de al-Armusiya (*Enc. Isl.*, 1936, art. : Rosette). Voir description détaillée de cette barre dans : M. Jollois, *Notice sur la ville de Rosette*, in : *Description de l'Egypte*, Paris, [Panckoucke], 1826, t. XVIII, 1re partie, pp. 498-499; cf. aussi W.G. Browne, *Travels in Africa, Egypt and Syria, from the year 1792 to 1798*, London, 1799, p. 32, et Le Mascrier (Maillet) (1692-1708), (éd. 1735), p. 91, qui cite l'expression employée à Rosette : « le bogas est bon, le bogas est mauvais », pour désigner le passage entre les élévations créées dans la mer sous l'action des flots du Nil. Voir aussi Monconys (1647), (éd. 1665), I, p. 294 [35] à l'embouchure du fleuve, près de Kom al-Afrah, deux châteaux (ou fortins) gardaient jadis la route par eau vers Rosette. Vansleb, qui vit ces châteaux en mai 1672 (c'est-à-dire un demi-siècle environ après Wild), les décrit ainsi : « L'un se trouve sur la rive Est du fleuve et l'autre sur la rive Ouest. Celui-ci, qui est environ à un mille et demi de Rosette, est carré, entouré de murs solides, bâti suivant l'ancien modèle, avec quatre tours. Il a pour garnison 184 janissaires... L'autre château a même une mosquée; il possède pour sa défense sept pièces

l'intérieur duquel il y a des mamelouks [36] et quelques canons. Ils doivent veiller à ce que les chrétiens ne pénètrent pas d'aventure jusqu'à la ville de Rechid [37] et ne la pillent, ou bien ne se tiennent au-delà du mascaret de façon à dépouiller les vaisseaux qui quittent le Caire, et [que les chrétiens] ne s'enfuient ensuite.

De là nous sommes allés dans une ville située sur le Nil et
98 appelée en arabe Rechid [37]. Nous y avons | débarqué et nous avons cherché un logement. Mais toutes les chambres étaient pleines. C'est pourquoi mon maître fit porter ses bagages dans une église [38]. Et deux jours passèrent avant que nous puissions obtenir un navire qui nous emmenât au Caire. Car il y a des navires spéciaux qui vont là-bas. C'est pourquoi nous dûmes attendre qu'ils fussent chargés, et que de là [ils] aillent au Caire.

Chapitre 5

Des particularités de la ville de Rechid [39], et comment un voleur s'est glissé dans l'église [40] turque pour voler quelque chose de nos marchandises.

Cette église n'est pas du tout fermée, ni le jour ni la nuit, et beaucoup de mendiants et de la canaille, bonne à rien, y restent

d'artillerie; il a pour chef un *Aga* qui commande à une compagnie de *Moors,* lesquels examinent tout ce qui entre dans la ville ou en sort ». (*State of Egypt,* Londres, 1678, p. 105, cité par *Enc. Isl.,* 1936, art. : Rosette). Le château de la rive Ouest est mentionné par Belon (*Observations,* 1547), (éd. 1555), p. 98 b. — Palerne (1581), (éd. 1606), p. 43, mentionne également « un chasteau ».
[36] voir note 22 [37] Rosette [38] mosquée [39] Rosette [40] mosquée.

couchés. Mon maître ne put obtenir un logement, car toutes les chambres étaient pleines; c'est pourquoi il dut se contenter [de l'église]. Quand il fut nuit, le sacristain [41] vint et alluma les lampes. Mais quand il vit que nous étions aussi couchés là-dedans, il avertit mon maître qu'il ait bien soin de ce qui lui appartenait, car il y avait là beaucoup de voleurs.

Lorsque mon maître l'entendit, il dit au sacristain de verser beaucoup d'huile dans les lampes qui étaient suspendues au-dessus de nous, pour qu'elles brûlent toute la nuit, afin que nous puissions voir, et mon maître lui offrit un pourboire. Quant à nous, nous dûmes veiller cette nuit, l'un après l'autre, car nous étions trois garçons captifs et le valet de mon maître. Lorsque nous, trois garçons, nous eûmes veillé la première moitié de la nuit, mon maître dit que nous devions dormir, ce que nous fîmes; lui et le valet voulaient prendre la suite de la garde jusqu'au jour.

| Mais lorqu'il restait encore une heure jusqu'au [début du] 99
jour, ils s'étaient aussi endormis. Alors vient un voleur qui veut tirer à mon maître l'argent de ses vêtements [42]. Cela le réveilla et il se mit à crier : « [Au] fripon, [au] voleur ! Levez-vous, attrapez le voleur ! ».

[41] le domestique chargé d'allumer les lampes dans la mosquée s'appelait le *kaiyim* (pl. *kawama*). Il était également chargé de balayer la mosquée et d'apporter de l'eau. *Enc. Isl.,* 1936, art. : Masdjid [42] nous avons traduit par « vêtement » le mot « Busen », faute d'un mot approprié. « Busen » signifie « sein, gorge » et est aussi employé pour désigner l'espèce de poche formée, devant la poitrine, par la partie supérieure du vêtement, serré à la taille par une ceinture.

99 Nous nous effrayâmes tous et nous nous levâmes vite d'un bond, mais les lampes étaient éteintes et il faisait noir comme dans un four, si bien que nous ne pûmes voir le voleur. Celui-ci n'était certainement pas sorti de l'église [43], mais s'était couché dans un coin et prétendait dormir. D'ailleurs il y avait quantité de Maures [44] et de mendiants nus. Qui aurait pu trouver le voleur ou le coupable parmi plus de deux cents va-nu-pieds ?

Et en Egypte aussi bien qu'en Arabie c'eſt la coutume, qu'on ne peut arrêter personne ni l'accuser de quelque chose, si l'on ne l'a pas arrêté en flagrant délit, et qu'on n'a pas trouvé l'objet [du vol] sur lui; alors seulement on croit [que c'eſt vrai] et on condamne le voleur comme il le mérite. Ou bien on doit avoir deux ou trois témoins qui ont vu, alors cela aussi eſt valable. Telle eſt la coutume en Arabie et en Turquie dans les affaires de juſtice et les décisions légales. On n'y souffre pas des procureurs [45] ou des porte-paroles comme en Allemagne, et chacun doit exposer son affaire soi-même et haranguer [les juges].

Et lorsqu'il fut jour, nous examinâmes si le voleur n'avait rien enlevé, et nous ne vîmes rien [qui manquât], sinon trois ou quatre ducats qu'il avait découpés de l'habit du valet de mon maître où celui-ci les avait cousus. Il y a donc là un grand nombre de voleurs, et si l'on ne veut rien perdre, il faut faire bien attention.

---

[43] mosquée [44] les voyageurs de jadis avaient l'habitude d'appeler « Maures » les Egyptiens habitant les villes et la campagne, et réservaient le nom d'« Arabes » aux habitants du désert [45] le même fait eſt mentionné par le voyageur anglais LITHGOW, *The totall Discourse,* (éd. 1632), réédit. en 1906, p. 268.

En ce qui concerne la nature de la ville : elle eſt assez grande, toutefois [elle] n'a pas de mur d'enceinte, mais eſt ouverte comme
un village, et s'élève près du fleuve Nil. Il y pousse | beaucoup 100
de riz et de sucre [46], et celui-ci eſt pressé et raffiné là comme au Caire. On y apporte aussi du Caire beaucoup de fèves [47] et de lentilles [48] qui sont vendues sur les navires. En outre elle a aussi de beaux jardins avec de magnifiques plantes (*sic*), telles que oranges [49], limons [50], grenades [51], melons [52], citrouilles [53] et d'autres [plantes] du même genre; et là tout eſt assez bon marché. Et ils n'ont pas d'autre eau potable que celle du Nil. On y parle aussi l'arabe.

CHAPITRE 6

COMMENT CE NÉGOCIANT, AVEC SA MARCHANDISE, WILD, ET SES AUTRES GARÇONS ACHETÉS [PAR LUI], EST ALLÉ AU CAIRE, ET [COMMENT], EN CHEMIN, UN BATEAU PIRATE ARABE VOULUT LES ATTAQUER ET LES DÉPOUILLER.

Le troisième jour, tôt le matin, nous portâmes nos bagages de nouveau sur un bateau et partîmes pour le Caire. Mais le bateau était assez chargé, et [portait] quelques Turcs.

---

[46] canne à sucre [47] graines de *nelumbo speciosa,* en arabe : *foul* (فول) [48] *lens esculenta,* ou *ervum lens,* en arabe : *'ads* (عدس). Au sujet des fruits et légumes consommés en Egypte, voir les pages enthousiaſtes de LE MASCRIER (MAILLET) (1692-1708), *Description de l'Egypte,* Paris, 1735, II, pp. 11-14 [49] *citrus sinensis,* en arabe : *bortoqal* (برتقال) [50] *citrus aurantifolia,* en arabe : *lemoun baladi* (ليمون بلدى) [51] *punica granatum,* en arabe : *roummân* (رُمّان) [52] *cucumis melo,* en arabe : *chammam* (شمّام) [53] probablement la paſtèque, *citrullus,* en arabe : *battikh* (بطيخ).

Nous voyageâmes ce jour-là [pendant qu'il faisait clair, et encore] trois heures pendant la nuit, car nous avions du bon vent. Ensuite le batelier accosta près d'un village, amena la voile et amarra le bateau à terre; et [nous] nous reposâmes, mangeâmes et bûmes, chacun selon ce qu'il avait emporté et comme cela lui plaisait. Après que nous eûmes mangé et bu, nous nous couchâmes dans le bateau et nous dormîmes. Chacun prit ses armes avec lui, chacun chargea aussi son fusil, et chacun se pourvut de son mieux.

Mais lorsque minuit fut passé et que chacun dormait d'un bon sommeil, de grands cris retentirent sur notre bateau, si bien que,
101 dans notre sommeil, nous nous effrayâmes, ne sachant pas | ce qui arrivait. Car, tout seul, un des valets arabes du batelier criait : « Levez-vous, messieurs ! Armez-vous, des brigands [54] sont tout près ». Les Turcs saisirent leurs fusils et leurs arcs, et aussi leurs sabres, mais ne virent rien. Et à celui qui avait d'abord crié, ils crièrent : « Chien puant ! Où sont les brigands ? » Mais lui répondit : « Regardez donc l'eau. Ne voyez-vous donc pas le bateau ? ».

Lorsqu'il entendirent cela, ils regardèrent autour d'eux, et d'abord [ils] ne purent rien voir car il faisait très sombre, et ils

---

[54] le brigandage sur le Nil aux siècles passés est mentionné par beaucoup de voyageurs. Voir MONCONYS (1647), (éd. 1665), p. 150, qui se plaint des brigands qui vinrent jusque dans son fondouk lui voler son matelas; VILLAMONT (1589-1590), (éd. 1595), p. 259 a; SOMMER, *Voyage dans le Levant*, (1591), (éd. 1664), pp. 39, 53; PALERNE (1581), (éd. 1606), pp. 45-46, 217. Jusqu'à la fin du XVIIIe siècle les brigands présentaient un danger pour les voyageurs. Voir SAVARY, *Lettres sur l'Egypte*, Paris, [Onfroi], MDCCLXXXVI, t. I, pp. 71, 274.

étaient très effrayés. Mais bientôt ils virent naviguer le bateau, tout silencieux, et pas plus d'un seul y était assis [55] qui devait le diriger vers la terre; il était à peine à plus d'un jet de pierre de nous. Alors un Turc tira sur celui qui était assis dans le bateau, si bien qu'il tomba en arrière dans l'eau.

Quand les autres virent ce qui arrivait à leur compagnon, ils sautèrent tous sur leurs pieds dans le bateau et nous tirèrent des flèches, [qui tombèrent nombreuses] comme s'il neigeait, car les fripons étaient environ une centaine. Mais parmi nous, il y avait environ douze Turcs qui avaient de longs et bons fusils; avec ceux-ci ils les descendirent bravement du bateau. Ceci dura environ un quart d'heure, puis ils [55a] s'enfuirent de nouveau, car les Maures [56] ne peuvent rester longtemps là où il y a des fusils, sachant bien qu'ils nettoient vite.

Sur notre bateau, environ dix Turcs avaient été blessés par les flèches mais aucun d'eux n'en mourut, et tous guérirent. Par contre, je le sais, environ vingt Maures sont restés sur le carreau, car on avait bravement tiré sur eux. Et le capitaine du bateau dit : si nous les avions manqués en premier lieu, et [s'] ils nous avaient surpris en plein sommeil, ils nous auraient tous assommés et seraient partis avec le bateau. Voilà ce qui nous advint la première nuit [sur le chemin] du Caire.

| Tôt le matin, lorsqu'il fit jour, nous continuâmes notre voyage 102
et nous prîmes plus de précautions la seconde nuit. Ils pansèrent et

---

[55] c'est-à-dire : un seul y était assis [55a] les Maures [56] voir note 44.

102 oignirent de leur mieux les blessés. Car les Turcs ont une coutume : quand ils voyagent, ils emportent presque tous une trousse de barbier avec eux. Ainsi nous continuâmes notre voyage, et après quatre jours nous arrivâmes au Caire.

Là nous descendîmes dans un faubourg que les Arabes appellent Bulak [57]. Mon maître fit porter ses marchandises dans un grand enclos qui est nommé Sinan Pacha khan [58]. Et chaque Turc y paye les droits de douane pour ce qu'il a. Car près de l'embarcadère il y a un grand bâtiment de la douane. Et il y avait là plus de quatre cents navires, pleins et vides, et il y avait une telle affluence de gens que j'en étais [tout] étonné.

Chapitre 7

Comment ce captif Hans Wild fut vendu pour la sixième fois, cette fois-ci à un Persan.

Le jour suivant, tôt [le matin], mon maître commanda deux chameaux et fit porter ses bagages dans la ville. Le faubourg [59]

[57] orthographié généralement Bulaq. D'abord une île, Bulaq se rattache au XVe siècle à la terre ferme (par la disparition d'un bras du Nil) pour devenir le port du Caire, ensuite, au XIXe siècle, partie intégrante de la ville [58] bâti par Sinan Pacha, gouverneur de l'Egypte une première fois du 8 juillet 1567 au 26 juin 1568, une seconde fois du 26 mai 1571 au 14 mai 1572. « Il gouverna pendant un an et dix mois, et pendant ce temps-là il fit construire en Egypte plus de chapelles et d'édifices publics qu'aucun pacha qui y soit venu avant et après lui ». Venture, *op. cit.*, pp. 221-222. — Pour détails sur la vie de Sinan Pacha, voir *Enc. Isl.*, 1934, art. : Sinan Pacha (III). — Le khan est un caravansérail [59] c'est-à-dire Bulak, mentionné dans le chapitre précédent.

est situé au moins à une demi-lieue de cette ville. Et lorsque nous y entrâmes un peu, il y avait là une si grande quantité de marchandises dans toutes les rues que j'en fus [tout] étonné.

Mon maître avait retenu un logement nommé Yéni khan, là nous logeâmes. Nous ne pûmes dormir la nuit à cause des tipules, tellement elles piquaient.

Mon maître allait chaque jour au marché, pour voir s'il ne pouvait rencontrer des marchands qui nous achèteraient. A peine cinq ou six jours étaient passés, qu'il nous conduisit au marché et me confia à un tellal [60].

| Celui-ci me mena çà et là en criant [que j'étais à vendre]. Le 103
marché étant conclu, il alla chez mon maître et dit qu'un Persan voulait m'acheter. Mon maître alla avec lui et demanda à ce même monsieur si je lui plaisais. Celui-ci dit oui, et demanda à quelles conditions il [mon maître] voulait me donner. Alors il m'offrit pour deux cents thalers. Le Persan dit : « Je donnerai cent ducats, et pas un kreutzer de plus ». Et ainsi l'achat fut conclu. Mon maître prit les cent ducats et alla avec eux à la maison. Quant à moi, je restai chez le Persan.

[60] courtier, crieur public. Au sujet de ces *tellals* (ou *dellal*, pl. *dellalin*) voir Wilkinson, *A handbook for travellers in Egypt*, 1858, p. 134, qui écrit que jadis, seuls les Turcs pouvaient occuper cet emploi, mais de son temps les Egyptiens étaient autorisés, eux aussi, « à vociférer les prix en mauvais turc, ou même en arabe ».

Chapitre 8

Comment j'eus de graves maux d'yeux après que j'eus été pendant trois mois au Caire.

Après que j'eus été pendant trois mois chez ce Persan, mes yeux se mirent à suppurer et à me brûler, et j'avais de tels élancements [61] que pendant trois jours je ne pus faire aucun travail [et] je ne pus voir. Ces douleurs [62] durèrent environ une huitaine, puis je me sentis chaque jour mieux.

Ce pays, en effet, eſt ainsi fait que chacun qui y vient [et] qui n'y a jamais été auparavant, doit endurer des maux de tête ou d'yeux. Il y a beaucoup de gens aveugles au Caire [et] aussi dans toute l'Arabie. Ceci ne vient de rien d'autre que de la grande chaleur, qui affecte la tête et les yeux des gens.

Mais avec l'aide de Dieu j'ai tout remis en ordre avec de l'eau de roses et du blanc d'œuf. J'étais souvent près du feu, car je devais cuisiner, laver, faire la vaisselle, balayer, et faire tout le travail qu'on m'ordonnait [de faire], et acheter au marché tout ce dont j'avais besoin dans la cuisine.

104 | Et ce maître était comme un sévère chien [de garde] avec moi. J'ai aussi dû apprendre une nouvelle langue, car il ne s'agissait plus de parler turc, mais arabe. Et pour la moindre chose que je ne faisais pas bien, il me battait.

---

[61] Wild souffrit probablement du trachome, conjonctivite granuleuse, maladie assez fréquente en Egypte [62] texte allemand : « Wehetage ».

Chapitre 9 104

Description de la ville du Caire, de son revenu annuel, et combien on envoie chaque année à l'empereur à Constantinople.

Cette ville du Caire eſt la ville de commerce la plus grande et la plus imposante de toute la Turquie; des Indes, de l'Orient, de l'Abyssinie, du Portugal, de Tyr [63], de la Perse et de Damas on y apporte des marchandises et des produits, et ensuite ils sont emportés dans d'autres villes et d'autres pays.

Cette cité eſt la capitale de beaucoup de villes et de pays, et [aussi] de toute l'Egypte : des villes d'Alexandrie, de Rechid [64], de Dimyat [65], de Suwes [66] sur la Mer Rouge, de la ville et de tout le pays de Tyr, de Jérusalem et de beaucoup d'autres que je ne saurais énumérer.

---

[63] l'actuelle Sour, en Syrie [64] Rosette [65] Damiette [66] Suez. J.M. Le Père rapporte dans le *Mémoire sur la communication de la mer des Indes à la Méditerranée, par la mer Rouge et l'iſthme de Soueys,* dans : *Description de l'Egypte,* Paris, [Panckoucke], 1822, Etat moderne, t. XI, p. 170, l'étymologie possible de ce nom : « Nous ignorons l'étymologie du mot *Soueys.* Les Arabes qui ont donné ce nom à la ville actuelle, n'auraient-ils pas considéré le canton de Qolzoum comme une *oasis,* mot qu'ils prononcent Souyeh, et que les Européens ont rendu par *Soueys?* Cependant divers auteurs arabes, et notamment le géographe A'bd-el-Rachyd (*sic*) (en 1412) diſtinguaient formellement Soueys de Qolzoum ».

Le pacha du Caire [67] commande à toutes ces villes [que j'ai] nommées, et elles doivent lui envoyer le tribut [68] [et] il l'expédie ensuite à l'empereur à Constantinople, à savoir huit cent mille ducats par an. Et huit cent mille ducats sont répartis entre la Mecque, Médinet en-Nebi [69] et les serviteurs mamelouks [70] au Caire. Il y a environ vingt-cinq mille serviteurs recevant une solde. Dans les villages et dans toutes les régions où le pacha les envoie et où il veut les avoir, ils doivent battre [le pays], car les Maures noirs [71] attaquent et pillent souvent les villages, y ravagent et dé-
105 vastent tout. | Alors ces serviteurs mamelouks sont là et les chassent de nouveau dans les montagnes.

En résumé : cette ville du Caire a chaque année un revenu immense.

---

[67] voir note 24 [68] pour ce tribut, Monconys (1647), (éd. 1665), p. 186, donne le chiffre de « cinq casenats, qui valent 1.200.000 escus, qui font six millions d'or » (en 1647). Voir dans le même ouvrage, p. 254, d'autres détails sur ce tribut, et à la p. 279, la description de la caravane le transportant. Voir aussi Fermanel, *Le voyage d'Italie et du Levant*, 1670, (séjour en Egypte en 1631), qui donne le chiffre de « six cens mille sequins en or », p. 125. (Le même chiffre est répété p. 404). Cette caravane, « la cavalcade du Hazna » est aussi décrite par Thévenot (1652), (éd. 1665), II, p. 277 [69] voir note 17 [70] voir note 22 [71] les voyageurs européens appelaient « Maures blancs » les Egyptiens, et « Maures noirs » les Soudanais, les Ethiopiens et les Nègres.

Chapitre 10 105

Comment mon maître, le Persan, partit avec la caravane pour la Mecque, avec les compagnons du pèlerinage.

Après que j'eus servi environ six mois chez ce maître, il quitta l'Egypte [afin d'aller] du Caire à la Mecque en direction de l'Orient, pour son négoce et le salut [de son âme].

Ils se rendent donc chaque année [72] par [voie de] terre et d'eau du Caire à la Mer Rouge. Mais d'abord ils doivent se munir de provisions, car pendant les quarante jours [qu'ils sont en route] on ne peut rien obtenir. Du Caire viennent aussi des vivandiers qui sont des Maures blancs [73]. Ils cuisent [la nourriture] en chemin et la revendent ensuite aux autres, et emmènent aussi sur des chameaux de la graisse, de l'huile, du miel, du pain, de la farine, des fèves [74], du vinaigre, de l'ail [75], des oignons [76]. Mais les Turcs riches emportent tout cela eux-mêmes, si bien qu'ils en ont assez pour les trois mois [que dure] le voyage [d'aller] et de retour.

---

[72] c'est le pèlerinage à la Mecque. Voir ci-dessous, p. 274, Livre III, chapitre 18 [73] voir note 71 [74] voir note 47 [75] en arabe, *toum* (ثوم). L'ail que l'on trouvait en Egypte déjà avant Moïse, est probablement l'ail commun, *allium sativum*, L., ou bien l'échalote, *allium ascalonicum*, L. Cette dernière plante est décrite par G.E. Post, *Flora of Syria, Palestine and Sinai*, Beirut, [Syrian Protestant College], 1883, pp. 785-786 [76] en arabe *bassal* (بصل).

Il y a aussi un chef parmi eux qui eſt appelé en arabe émir al-hadjdj [77]. Celui-ci eſt désigné [à cette fonction] par le pacha, et les accompagne à l'aller, et au retour au Caire. Avec lui le pacha envoie aussi environ cent mamelouks et six canons pour le cas où les Maures [78] des montagnes voulant les attaquer, ils puissent mieux se défendre. En outre il y en a aussi quelques-uns à cheval, nommés sipahis [79] ou en arabe djindis [80]; ils ont aussi leur solde du pacha.

106 | De plus, trente chameaux environ sont [ajoutés] par son ordre [à la caravane], dont chacun porte deux crèches vides [81]. On y

[77] « chef du pèlerinage ». Voir ci-dessous, p. 274, Livre III, chapitre 18 [78] voir note 44 [79] c'eſt le nom général donné à toute la cavalerie régulière. BEAUVAU (1604), (éd. 1615), p. 159 : « Les spais (*sic*) ne vont jamais qu'à cheval par la ville ». SANDYS (1611), (éd. 1627), p. 48, en donne la définition suivante : « Les spahis sont des cavaliers armés généralement et simultanément d'un arc, d'une massue, d'une lance, d'une arquebuse et d'un cimeterre... Pour se protéger ils portent de petits boucliers et des cottes de mailles... ». Ce mot eſt d'origine persane et signifiait : « membre d'une armée, soldat ». Il fut employé pour les soldats à cheval. *Enc. Isl.,* 1934, art. : Sepoy. — Voir aussi LYBYER, *Government of the Ottoman Empire,* p. 98 [80] soldat. WILD indique que c'eſt le mot arabe pour sipahi, et p. 304 il dit que ce nom eſt réservé aux soldats à cheval [81] ce sont des litières appelées *musattaḥ* ou *ḥeml musattaḥ*. Elles ressemblent à deux longues caisses, avec un dos élevé, et sont placées une de chaque côté du chameau. E.W. LANE, *The manners and cuſtoms of the modern Egyptians,* London, [Dent], 1914, p. 442. — MARCEL, *Egypte,* (L'Univers), Paris, 1848, pl. 55, montre un chameau avec des « caffas » (corbeilles) pour le transport des femmes. WILD appelle ces crèches ou corbeilles « mahfel » (p. 108).

couche ceux qui tombent malades pendant le voyage, pour qu'ils 106
poursuivent aussi [le voyage] et ne reſtent pas en arrière.

L'émir al-hadjdj doit sortir huit jours à l'avance avec sa tente. Il y a là un endroit, avec un beau jardin et une lande verte, à environ deux lieues de chemin en avant de la ville, sur le Nil, et le jardin ou l'endroit eſt nommé en arabe Matariyéh [82]. Dans ce jardin, la Ste Vierge Marie avec le Seigneur Chriſt auraient séjourné sept ans, lorsque de Bethléem elle s'enfuit avec lui en Egypte. On en parlera encore plus loin [83].

Lorsque tous ceux qui voulaient venir se furent présentés à cet endroit que l'on vient de mentionner, l'émir al-hadjdj fit annoncer, le soir précédant [le départ], par un héraut : « Que celui qui veut aller à la Mecque se prépare demain tôt et vienne avec [nous] ».

Lorsqu'il fut jour, l'émir al-hadjdj fit sonner les trompettes pour le départ. Ensuite on plaça [les gens] par escouades, l'un après l'autre, comme ils devaient marcher pendant tout le chemin, pour qu'ils ne courent pas pêle-mêle comme du bétail. Les chameaux furent aussi attachés par files, l'une derrière l'autre. Chacun s'était

[82] Matariyéh, village à dix km. environ au N-E du Caire; mentionné presque par tous les voyageurs qui visitèrent le Caire, ce village eſt surtout célèbre par le séjour qu'y fit la Sainte Famille. Voir M. JULLIEN, S.J., *L'arbre de la Vierge à Matarieh,* Le Caire, [Imprim. Nationale], 1904. Voir également PALERNE (1581), (éd. 1606), pp. 138 sq. — BELON (1547), (éd. 1555), pp. 110 b-112 b. — VILLAMONT (1589-1590), (éd. 1595), pp. 268 b-269 a. Toutefois, Matariyéh ne se trouve pas sur le Nil comme le dit WILD, mais sur un canal [83] voir p. 314, Livre III, chapitre 32.

8

aussi muni d'eau pendant la nuit et avait fait remplir ses sacs de cuir poissés, pour en avoir suffisamment pendant trois jours, jusqu'à ce que nous arrivions, à travers le désert sablonneux, à la ville qui est située sur la Mer Rouge et est nommée en arabe Suwes[84].

Nous restâmes là sans bouger, un jour; nous laissâmes les chameaux se reposer un peu, et [nous] les abreuvâmes. Chacun se munit aussi d'eau, car on doit voyager continuellement pendant deux ou trois jours jusqu'à ce qu'on reçoive une fois de l'eau. Il n'y a rien
107 de plus précieux dans tout le voyage que l'eau. | Beaucoup d'entre eux meurent de la grande soif, comme je l'ai vu moi-même. J'aurais souvent donné volontiers un thaler pour une gorgée d'eau, si j'avais pu l'obtenir. J'ai aussi vu souvent comment les pauvres gens parcouraient le camp et mendiaient. Quand on leur donnait du pain ou un plat, ils le déposaient de nouveau et disaient : « Ah ! mon seigneur, je ne demande pas à manger, mais pour l'amour du ciel [donnez-moi] seulement une cuillerée d'eau ».

Chapitre 11

Comment nous arrivâmes le septième jour à de hautes montagnes que les Maures appellent Akaba.

Le second jour, tôt, nous partîmes de nouveau de là, et après deux jours nous arrivâmes à une lande verte. Là se dressent beaucoup de dattiers et [se trouvent] quelques trous d'eau. Nous y

[84] Suez; voir note 66.

campâmes et nous nous munîmes de nouveau d'eau, [nous] laissâmes aussi boire les chameaux qui autrement, pendant trois jours, n'aspirent pas à [boire de] l'eau.

Nous nous reposâmes trois heures, puis nous continuâmes [notre voyage] par-dessus beaucoup de montagnes et de vallées et de déserts sablonneux. Le troisième jour nous arrivâmes à un haut massif montagneux et à des falaises rocheuses. Là ils conduisaient un chameau après l'autre à la main. Car le massif montagneux est si haut que si un chameau était jamais tombé, il se serait fracassé en plusieurs morceaux, avant qu'il n'arrive en bas. De toute ma vie je n'ai vu un tel massif montagneux.

On m'a aussi dit que l'empereur sultan Sélim[85] avait fait faire et tailler ce chemin. Au milieu, sur la montagne, s'élève aussi un petit mur et un pilier de pierre en mémoire de l'empereur [turc]; il
[porte], gravés, des caractères turcs. Et tous les gens, | hommes et 108
femmes, durent traverser cette montagne à pied. Autrement, ils sont assis par paires sur un chameau. Car ils font de grands paniers tressés avec le feuillage des dattiers, et les recouvrent de cuir ou de toile. Quelques riches en ont qui sont faits de planches, pareils à un bahut, et avec de la toile ou du cuir tendu en haut, pour que le soleil n'y pénètre pas. Là-dedans ils sont assis, sur les chameaux, toujours deux à deux, avec le visage face à face, sur un chameau, et les paniers sont nommés en arabe mahfel[86].

[85] Sélim Ier, surnommé Yavouz, « le Féroce », sultan de 1512 à 1520
[86] voir note 81.

Nous avons dû peiner tout le jour pour traverser ce massif de montagnes, car toute la troupe comptait plus de vingt mille hommes et bien plus de cent mille chameaux. Et quand on a traversé le massif montagneux, [on arrive] à une ville nommée Akaba située dans la vallée, près de la Mer Rouge. Nous campâmes là, et [y] restâmes deux jours, car il y avait là de la bonne eau douce.

Et il y a dans cette ville environ cinquante mamelouks [87] qui reçoivent leur solde du pacha du Caire. Ils doivent garder l'eau près de la ville pour que les Maures ne sortent pas des montagnes et ne détournent pas l'eau de la ville, et qu'ils [les habitants] ne doivent ensuite tous souffrir de la soif. Ils ont cinq petites couleuvrines sur la muraille. Quand les Maures veulent s'en approcher, ils [les mamelouks] leur tirent dessus. De plus, cette eau est de la pure eau de pluie et [est] endiguée, comme chez nous les étangs. Et si elle était détournée, elle coulerait dans la mer, et ainsi ils n'auraient plus d'eau dans la ville, et ensuite la caravane, si elle venait, mourrait de soif. Caravane signifie toute la compagnie, dans son ensemble.

Le lendemain je lavai les chemises et les vêtements noirs de mon maître. Alors s'éleva, après le temps des vêpres, un vacarme
109 et des cris dans tout le camp. Chacun | s'arma de son fusil, car les Maures des montagnes voulaient nous attaquer. Tout fut sur pied, grands et petits, et on dirigea les canons contre eux. Ils vinrent, tout noirs, des montagnes, contre nous. Mais lorsqu'on déchargea contre eux trois canons, ils se replièrent tous. Ils avaient

[87] voir note 22.

aussi emmenés quelques chameaux du pâturage de l'émir al-hadjdj [88]. L'émir al-hadjdj institua une bonne garde pour qu'on les affrontât aussitôt, si l'alarme était donnée de nouveau.

Mon maître m'ordonna de mettre tout en ordre et de cuire pour la nuit un pilav [89]. Je le fis. Mais pendant que je cuisinais, une chemise me fut volée de la tente. Je n'osai rien dire à mon maître, car je craignais d'être rossé.

Chapitres 12 à 39 109-169

[Wild se rend avec son maître à la Mecque, ensuite à Médine, puis ils retournent de nouveau à la Mecque. De là ils vont à Djeddah, puis, par mer, à Suez].

Chapitre 40

Comment nous touchâmes terre, et aussi de la région et de l'endroit où nous débarquâmes.

Quand nous eûmes quitté ce massif montagneux, nous rencontrâmes un navire qui venait du Caire. Nous nous réjouîmes beaucoup en le voyant. Le maître de [notre] navire se dirigea vers [l'autre navire] pour s'informer des nouvelles qu'il y avait au Caire.

Alors on nous dit que beaucoup de négociants de Constantinople étaient là et attendaient les marchandises. Les commerçants entendirent avec plaisir cette nouvelle. Ensuite ils dirent qu'un nouveau

[88] voir note 77 [89] voir note 14.

pacha[90] y était arrivé, l'autre ayant dû [partir] chez l'empereur de Constantinople. Ils ne savaient pas exactement quelle en était la cause, sinon qu'ils avaient entendu [dire] que l'empereur voulait
170 l'envoyer contre | le Persan. Ils dirent aussi que les chrétiens avaient pris beaucoup de navires turcs, qui voulaient aller d'Alexandrie à Constantinople. Comment aussi dernièrement un navire avait échoué près de l'embarcadère, et nous avertirent de bien faire attention quand nous y arriverions.

Ensuite ils nous demandèrent ce que nous avions apporté de bon et de nouveau. Alors nous leur dîmes aussi quelle était la situation dans tous les endroits [que nous avions visités], ce qui nous était arrivé sur nos navires, et ce que nous avions rencontré. Ensuite nous nous séparâmes de nouveau.

Et après quinze jours nous vîmes le pays où nous voulions [aller]. Ensuite, le troisième jour nous jetâmes avec joie l'ancre et débarquâmes. Alors chacun se réjouit d'être revenu en bonne santé sur la terre ferme [et d'avoir échappé] aux dangers et aux périls de la mer. Car nous avions voyagé neuf mois avant d'atteindre cette région. Quant à la ville là-bas, elle est nommée Suwes[91] par les Arabes et les Turcs, et est située à trois jours [de voyage] du Caire. Là mon maître loua un logement pour quelques jours

---

[90] le gouverneur de l'Egypte, Hassan Pacha, fut démis de ses fonctions le 27 mai 1607. Il fut remplacé par Oküz Mehmed Pacha qui mérita le nom de Qatil al-guind (destructeur des gendarmes). VENTURE, *Passe-temps*, p. 228. Au sujet de cet événement voir WILD, p. 305, Livre III, chapitre 29 et note p. 356 (éd. allemande) [91] Suez; voir note 66.

jusqu'à ce que les marchandises fussent transportées du navire et que du Caire vinssent les chameaux qui devaient y porter nos marchandises, comme c'est la coutume là-bas.

CHAPITRE 41

CE QUI EST ARRIVÉ LORSQUE NOUS EÛMES TRANSPORTÉ NOS MARCHANDISES DU NAVIRE.

Le troisième jour, les ambar, c'est-à-dire : les cales, dans les bateaux, [situées], au-dessous [du niveau de] l'eau, où l'on met les bagages et les marchandises, furent ouvertes. Car chaque navire doit avoir une certaine mesure et un certain poids de chargement, ni trop, ni trop peu. Si un navire est trop lourdement
chargé, | on ne peut le gouverner dans les vents impétueux, pour 171
qu'il échappe sans dommage; s'il est chargé trop légèrement, on se fera beaucoup de soucis lors d'un vent impétueux, [de crainte] qu'il ne soit complètement renversé par le vent. Chacun de ces grands navires a donc deux ou trois cales, l'une au-dessus de l'autre, où les marchandises des négociants sont en sécurité pour qu'elles ne soient pas abîmées par l'eau. Si la marchandise de l'un d'eux est mouillée ou abîmée, le patron du navire doit le dédommager. Lorsque notre marchandise vint donc à terre et dut être déclarée à la douane, mon maître fut calomnié auprès des douaniers, et on dit de lui qu'il avait caché des pierres précieuses et des perles sous le poivre, pour échapper à la douane et pour ne pas payer de taxe.

Il arriva qu'on apporta devant le bâtiment de la douane le biberdenk [92] de mon maître, c'est-à-dire les balles de poivre, à l'intérieur desquelles est le poivre. Et lorsque le douanier vit l'estampille de mon maître sur les balles, il demanda à qui elles appartenaient. Alors mon maître dit qu'elles étaient à lui. Le directeur de la douane lui demanda : « Qu'est-ce qu'il y a dans ces balles ? » Mon maître répondit : « C'est du poivre ». Alors le directeur de la douane dit qu'il y aurait aussi des perles et des pierres précieuses à l'intérieur, et qu'il [mon maître] les ouvrît [en les coupant]. Mais mon maître dit : « Monseigneur, s'il y a des pierres précieuses ou des perles à l'intérieur, je vous ferai cadeau de tout ce que je possède ».

Mais les paroles ne [lui] furent d'aucun secours, et le directeur de la douane ordonna qu'on les [les balles] ouvrît [en les coupant] et qu'on en versât [le contenu] sur la place. Ceci irrita mon maître, qu'on ne voulût pas croire ses paroles, et il jura au directeur de la douane, de façon que ce dernier l'entendît, qu'il se plaindrait plus tard de lui au pacha. Le directeur de la douane dit des paroles futiles à mon maître, mais elles lui [92a] valurent ensuite des railleries.
172 Car comme il avait fait verser tout [le contenu des balles] | sur la place en présence de tout le monde et qu'il n'avait pas trouvé ce qu'il supposait [y être], on se moqua de lui et chacun cria de façon qu'il l'entendît : « Sa Seigneurie a cherché des pierres précieuses et des perles, mais a trouvé de la saleté sur son nez ». Sa Seigneurie

[92] de *biber* = poivre, en turc, et *denk* = récipient   [92a] au directeur.

dut se retirer avec ce titre honorifique, car elle n'avait rien trouvé 172
et se sentait donc comme du beurre au soleil.

Mon maître n'en resta pas là, mais porta plainte contre lui devant le juge, [et raconta] comment il lui avait gâté sa marchandise et l'avait répandue par terre. Le qadi [93] l'envoya chercher et le questionna, s'il en était ainsi. Alors celui-ci répondit au juge qu'un des matelots qui était venu avec nous, le lui avait dénoncé. Alors le juge lui ordonna de rechercher le matelot et de l'amener devant lui. Celui-ci s'en alla et l'amena. Lorsqu'il vint devant le juge et qu'on lui demanda s'il avait dit que mon maître avait enfermé des pierres précieuses et des perles dans les balles de poivre, il le reconnut, mais [il ajouta] qu'il avait voulu jouer un tour au directeur de la douane, car il savait qu'il [le directeur de la douane] était avide de grosses [sommes] d'argent et de biens.

Alors le juge ordonna à ses serviteurs, les janissaires [94], de donner comme salaire au matelot trois cents coups de bâton. Et le directeur de la douane dut donner au juge dix ducats d'amende, et, sous peine de perdre son poste, [il dut] replacer le poivre de mon maître dans les balles comme c'était auparavant. Ce fut là sa récompense et son gain pour avoir cru si légèrement.

Ces actions des Turcs et des païens — [c'est-à-dire], que l'on vous confronte avec votre adversaire ou faux dénonciateur, de façon

[93] juge qui, d'après la théorie de la loi musulmane, doit décider dans tous les procès en matière civile et pénale. *Enc. Isl.,* 1927, art. : Kadi   [94] voir note 21.

qu'on puisse se justifier et que celui qui a tort est puni, ouvertement et devant tout le monde, pour son méfait — sont à louer.

173

Chapitre 42

Description de la ville de Suwes [95] et de la montagne Sinaï [96].

Cette ville est située à trois jours de voyage de la grande ville du Caire en Egypte. Et cette région est toute stérile, [il n'y a] rien que des rochers et du sable. Tous leurs aliments et leur nourriture sont apportés là sur des chameaux. Cette ville n'est pas grande, elle est gouvernée par un juge qui est appelé Suwes qadi [97] et qui est nommé là par le pacha du Caire. [Ils] souffrent du manque de bois, [qui] est très cher. Une livre allemande [de bois] est payée trois kreutzers et est apportée là du Caire. Les gens pauvres brûlent des crottes de chameau et [emploient ce combustible] pour [faire] la cuisine.

Il y a là aussi un grand arrivage de navires qui viennent de l'Orient, des Indes, du Portugal et aussi de la Mecque. Car toutes

[95] Suez; voir note 66 et aussi : Belon (1547), (éd. 1555), pp. 124 a et 132 b; Palerne (1581), (éd. 1606), pp. 212-213; Monconys (1647), (éd. 1665), 1re partie, p. 209; Sandys (1611), (éd. 1627), p. 122; (éd. 1673), p. 95 [96] il ne semble pas que Wild soit allé en personne au Sinaï. La route des caravanes ne passait pas par le célèbre mont, et il est peu probable que Wild, un esclave, ait reçu la permission de faire tout seul un voyage jusqu'à cet endroit. Tout ce qu'il écrit est donc emprunté aux récits d'autres voyageurs [97] Suwes = Suez; pour *qadi*, voir note 93.

les marchandises doivent être débarquées là, et leurs droits de douane ou leurs taxes doivent y être acquittés. Et [la ville] a chaque année plusieurs milliers de ducats de revenu de la douane. Le directeur de la douane doit les remettre au pacha du Caire. 173

A l'endroit mentionné, Moïse a séjourné longtemps avec les enfants d'Israël dans le désert [98], lorsqu'il les conduisit hors d'Egypte, et là ils ont mangé la manne, que Dieu leur a donnée du ciel.

Le mont Sinaï est situé à trois jours de voyage de la ville de Suwes, et il y a beaucoup de rochers et de massifs montagneux tout autour. Sur le Mt. Sinaï s'élève une chapelle [99] où les pèlerins font leur prière, et en haut, sur la montagne, on voit un bassin [100] ou une fosse dans un rocher, semblable à une épaule d'homme; là

[98] Wild fait probablement allusion à l'oasis appelée « Ayoûn Mousa », ou « Sources de Moïse », dans la presqu'île du Sinaï, à 12 km. de Suez. Voir description dans B. Meistermann, *Guide du Nil au Jourdain par le Sinaï et Petra*, Paris, [Picard], 1909, p. 50; J. Daumas, *La péninsule du Sinaï*, [Royal automobile club d'Egypte], 1951, p. 35 [99] n'étant pas allé lui-même au couvent Ste Catherine du Sinaï, Wild parle par ouï-dire, et confond plusieurs faits. La chapelle qu'il mentionne est sans doute celle qui se trouve sur le Djebel Mousa, un des pitons du Mt. Sinaï. Voir description du Dj. Mousa et de la chapelle dans Meistermann, *op. cit.*, pp. 142-153; Daumas, *op. cit.*, pp. 377-379; Monconys (1647), (éd. 1665), I, pp. 215-241; Belon (1547), (éd. 1555), pp. 127 a, 127 b, 128 a, et carte : « Le portraict du mont Sinai sur lequel nostre Seigneur bailla sa loy à Moise », face à p. 127 a [100] c'est la source appelée « Fontaine de Moïse » ou « Source du Cordonnier ». L'excavation où Moïse se serait caché « quand passa la gloire du Seigneur », se trouve sur la même montagne, mais plus loin.

Moïse serait tombé en arrière lorsque le Seigneur lui parla du ciel. Et la montagne est nommée par les Arabes et les Egyptiens Djebel
174 Musa, c'est-à-dire montagne de Moïse. | La montagne ou le rocher que Moïse avait frappé de la verge, si bien que de l'eau douce en était sortie, se dresse encore aujourd'hui en bas, près du chemin. Du Caire jusqu'au Mt. Sinaï il y a sept journées de voyage.

L'endroit où Moïse [101] a conduit les enfants d'Israël à travers la Mer Rouge et où Pharaon s'est noyé avec son armée, est à un quart de lieue de la ville de Suwes. Tous les navires doivent y passer, et il y a là beaucoup de danger, car beaucoup de navires y échouent. On doit faire bien attention au vent, qu'il ne devienne trop fort à l'arrivée et au départ. Et cet endroit est nommé Firavun Bogaz [102] ce qui signifie courant de Pharaon.

---

[101] de nombreuses hypothèses ont été avancées pour déterminer l'endroit exact de la traversée de la Mer Rouge par les Israélites. La plupart des érudits tiennent pour l'endroit qui se trouve entre Qantara (à une quarantaine de kilomètres au sud de Port-Saïd) et un point situé un peu au nord de Suez, et cela pour les raisons suivantes : le désert de Schur, où les Israélites pénétrèrent après la traversée (*Exode XV*, 22), se trouve juste en face de cet endroit. Ensuite les eaux des lacs Amers (de même que celles du lac Menzaleh) peuvent être affectées par les vents d'Est, exactement comme c'est décrit dans l'*Exode* (*XIV*, 21), et ainsi que cela a été expérimenté, sur une petite échelle, par Aly Shafei Bey en 1945-1946, (*Bull. de la Soc. Roy. de Géogr. d'Egypte*, XXI, août 1946, p. 278). Pour discussion de ce problème, voir Douglas, *The New Bible Dictionary*, London, [Inter-Varsity Fellowship], 1962, art. : Red Sea

[102] dans le voisinage de Suez; particulièrement redouté des marins à cause des écueils de coraux, il est appelé jusqu'à présent birkat al-Firaoun.

Les matelots et le patron du navire exhortent assidûment les gens à la prière quand il y arrivent, car on en a besoin. Je ne peux dire combien il est terrible et dangereux d'y voyager. Cela ne représente qu'un quart de lieue en soi, mais nous avons eu plus peur que [pendant] les neuf mois que nous avions voyagé. Oh, comme les Turcs étaient zélés et recueillis dans leur prière, comme je ne les avais jamais entendus. Ils firent tous le vœu devant Dieu qu'ils feraient un sacrifice, quand ils arriveraient à terre. Ce qu'ils firent d'ailleurs. Chacun sacrifia deux ou trois moutons et les distribua parmi les pauvres gens.

Je dois aussi mentionner, combien les pauvres gens sont dignes de pitié. Ils disent eux-mêmes et ils jurent par Dieu le Seigneur, comme je l'ai entendu d'eux, que depuis le sein maternel ils n'ont pas mis un fil sur leur tête ni de chaussures à leurs pieds. Et je ne pus m'empêcher de m'étonner qu'ils devinssent si vieux alors qu'ils mangent comme des pourceaux [de la nourriture] si simple. La nuit, ils couchent à la belle étoile, en été et en hiver dans le sable et les champs, dans les églises [103] et là où ils se trouvent.

| Leur travail est de garder les chameaux. Certains gardent pour 175
les négociants les marchandises, la nuit, près de l'eau, d'autres vont par ci par là et font le travail qu'on leur confie. Mais ils volent avec entrain tout ce sur quoi ils peuvent mettre la main. Si l'un d'eux est attrapé en flagrant délit, il est rivé sur le champ à la rame ou bien exécuté. La plante de leurs pieds est épaisse d'un doigt, toute de corne et craquelée, brûlée ainsi par la chaleur du soleil.

---

[103] mosquées.

175 ## Chapitre 43

Comment nous transportâmes nos marchandises sur des chameaux jusqu'au Caire et [comment nous subîmes] de grandes attaques des Arabes dans le désert.

Lorsque les négociants eurent acquitté les taxes à la douane et que les chameaux du Caire furent aussi arrivés, car nous avions déjà attendu environ vingt jours, chacun se commanda autant de chameaux qu'il en avait besoin pour ses marchandises [104]. Mon maître loua aussi dix chameaux sur lesquels nous transportâmes nos marchandises au Caire. Lorsqu'on voulut partir, on le fit savoir à tous un jour auparavant, pour qu'ils pussent mettre tout en ordre. Mais nous avions reçu l'information que quelques centaines d'Arabes [105] nous attendaient et voulaient nous dévaliser.

Lorsque vint le jour du départ, le sandjak beg [106] fit sonner des trompettes. Alors chacun chargea sa marchandise sur les chameaux, nous nous munîmes de notre mieux [de tout le nécessaire], et nous nous mîmes en route, [nous recommandant] à la grâce

[104] Sandys (1611), (éd. 1673), p. 108, indique comme « charge ordinaire » du chameau, six quintaux. Au sujet du chameau, en général, voir : E.J. Finbert, *La vie du chameau*, Paris, [Albin Michel], 1938 [105] bedouins [106] le mot *sandjak* a différentes significations (étendard, fief militaire, division territoriale turque). Les voyageurs européens l'emploient généralement dans le sens de « fonctionnaire chargé d'une subdivision administrative »; pour beg, voir note 25.

de Dieu. Il y avait avec nous environ trois mille chameaux chargés et trois cents personnes. Car le sandjak beg, qui est comme un baron [107], avait environ deux cents hommes de guerre avec lui et devait nous accompagner au Caire; quant aux marchands, il y en avait cent, et il n'y en avait pas un seul qui n'eût un ou deux longs
| fusils avec lui, et certains [avaient] deux garçons. Nous recouv- 176
rîmes les marchandises avec des tapis ou des paniers pour qu'on ne pût voir ce que nous avions. Il y avait cent hommes d'armes à cheval et cent à pied. Pour résumer : nous étions alertes, car nous nous étions reposés vingt jours.

Le premier jour, lorsque le soleil se coucha, nous campâmes dans le désert, nous mangeâmes et bûmes aussi bien que nous le pûmes avec ce que nous avions avec nous, donnâmes aux chameaux leur nourriture et les laissâmes se reposer. Tôt le matin, avant que le soleil ne se levât, nous les chargeâmes de nouveau et nous nous mîmes en route. Car dans la fraîcheur, avant que le soleil ne se lève, nous pouvions faire plus de chemin qu'autrement en une demi-journée; cela convient aussi aux chameaux. Nous étions joyeux. L'un chantait, l'autre sautait, le troisième racontait, par exemple, une histoire amusante pour nous faire passer le temps. Et nous étions heureux de ne plus entendre le grondement et le mugissement de la mer.

Après que nous eûmes voyagé environ quatre heures, et [que] le soleil fut déjà monté assez haut, [nous sortîmes] des montagnes

[107] voir note 23.

[et] arrivâmes dans un désert sablonneux. Alors vint un message urgent de nos cavaliers, car ils étaient partis un bon moment avant nous, que nous nous armions et que nous soyons prêts, [car] les Arabes venaient en force sur nous. Alors les négociants prirent peur. Mais il n'y avait rien à faire, il fallait seulement risquer. Et les chameaux furent réunis, serrés en un tas (*sic*), quant à nous, nous nous tînmes à côté, également devant et derrière, et nous étions prêts pour le combat. Et à peine un quart d'heure avait passé que nous fûmes entourés de tous les côtés par les Arabes, qui tiraient sur nous avec des flèches, et ils étaient au nombre de mille, tous à cheval.

Mais le sandjak beg qui nous conduisait, nous réconforta et dit que, sous peine de perdre la vie, nous ne devions pas nous laisser séparer et devions maintenir les chameaux serrés ensemble. Là où
177 ils | attaquaient le plus énergiquement, là nous devions faire feu activement. Il partagea la cavalerie [en deux groupes et plaça] une moitié devant et une moitié derrière nous, s'éloigna lui-même de nous à la distance d'un jet de pierre et fit faire de la place, car les Arabes craignent beaucoup les fusils. Là où ils voulaient nous attaquer, nous nous défendîmes très bravement contre eux et les descendîmes des chevaux, comme des singes. Ils ne purent l'emporter sur nous, attendu que nous étions si bien armés de fusils, autrement nous aurions perdu et nous aurions tous été abattus.

Quand il fut midi et que le soleil était au plus haut, nous fîmes agenouiller nos chameaux et nous les nourrîmes, mais nous ne dressâmes pas de tentes; et personne ne fit la cuisine, mais nous ne

mangeâmes que du pain et du fromage. Certains avaient aussi été 177
blessés par les coups de flèches, et ils les pansèrent aussi bien qu'ils le purent. Deux chameaux de mon maître avaient été blessés par des flèches, l'un au cou, l'autre à la hanche, mais cela ne les gênait pas.

Entre-temps, les Arabes avaient tenu conseil et [ils] nous envoyèrent trois des leurs et nous firent dire [ce] qu'ils avaient décidé : si nous leur donnions trois mille ducats, nous pourrions continuer notre chemin librement. Sinon nous péririons tous par l'épée [108].

Alors notre sandjak beg leur répondit : « Venez ici au nom de Dieu, je ne vous donnerai pas [une crotte] de boue ». Avec cette réponse il les renvoya pour qu'ils la leur annoncent. Quant à nous, nous nous armâmes de nouveau. [Nous] supposions qu'ils allaient nous tomber dessus. Mais cela n'arriva pas. Et nous restâmes tranquilles jusqu'au moment des vêpres. Ensuite nous nous mîmes de nouveau en route.

Et comme nous continuions notre chemin, ils nous attaquèrent de nouveau, mais n'accomplirent que peu, et combattirent environ

---

[108] dans beaucoup de régions du Proche Orient, les tribus bédouines considéraient comme leur droit de prélever une taxe sur les voyageurs qui traversaient leur territoire; en cas de refus, les bédouins avaient recours à la force. Cf. Dr. DUGUET, *Le pèlerinage de la Mecque*, Paris, [Rieder], 1932, p. 48 : « Déclaration symbolique des bédouins du Hédjaz : « Nous ne semons ni blé ni mil, notre récolte est le pèlerin ». Ce tribut se nommait *caphar*. Voir à ce sujet PALERNE, (éd. IFAO), p. 60, note 180.

178 une heure | avec nous. Mais comme ils ne purent rien gagner, ils renoncèrent [à combattre] et passèrent leur chemin. Mon maître avait reçu une flèche dans le bras, mais cela ne le gênait pas beaucoup.

Chapitre 44

Comment nous arrivâmes le jour suivant, avec joie, dans la ville du Caire, et comment nous fûmes accueillis.

Le même jour nous voyageâmes longtemps dans la nuit jusqu'à ce que nous [nous arrêtions pour] camper, car la lune brillait. Sinon nous n'aurions pas voyagé si longtemps. Comme c'était presque minuit, nous campâmes derrière une montagne dans le désert et nous dormîmes, car nous nous sentions très fatigués. La cavalerie devait être de garde.

Tôt, le matin, nous nous mîmes en route et continuâmes notre chemin en silence. A cause des grands chargements, nos chameaux étaient tout à fait las, et ils n'avaient pas bu d'eau depuis deux jours, car nous-mêmes nous n'avions plus beaucoup d'eau. Et nous désirions beaucoup [atteindre] le fleuve Nil car depuis longtemps nous n'avions rien bu. Mon maître se plaignait aussi beaucoup de son bras. Mais moi, je pensais : crève seulement, je ne me viderai pas les yeux à te pleurer.

Après que nous eûmes donc voyagé trois ou quatre heures, tandis que le soleil était déjà assez haut et que nous étions encore à trois ou quatre lieues de distance de la ville du Caire, environ deux cents ma-

gnifiques cavaliers vinrent à notre rencontre, et apportèrent avec eux sur des chameaux des aliments, tels que melons [109], concombres [110], figues fraîches [111], grenades [112], oranges [113], citrons [114], dattes [115], etc. Ils les partagèrent parmi leurs connaissances qui se restaurèrent.

| J'accourus aussi et je vis une bonne connaissance à moi, qui 179
était un ami que je tutoyais, un Allemand nommé Abraham Simon de Krems. C'était aussi un prisonnier qui avait été vendu au Caire, en Egypte. Et il avait un maître bon et magnifique, du nom de Mahmoud Tchaouche, qui était un homme d'armes du pacha. Lorsque je le saluai, il me reconnut aussitôt et m'accueillit très amicalement. Il était heureux de me revoir frais et en bonne santé, et il m'offrit une grande et belle pastèque [116] et deux oranges [117], ainsi que quelques figues [118] fraîches et une petite miche de pain blanc fraîchement cuite. Ensuite il me donna une gorgée de sorbet à boire. Je le remerciai chaleureusement et cela me fut plus agréable que s'il m'avait offert quelques ducats.

Lorsque je retournai auprès de mon maître, je lui donnai aussi, [de ce que j'avais reçu], une orange, quelques figues et un morceau de pastèque. Lorsqu'il les eut reçus et les eut dévorés, il se mit à se disputer avec moi et voulut me battre. Je lui demandai

---

[109] voir note 52 [110] *cucumis sativus*, en arabe : *kheyar* (خيار) [111] *ficus carica*, L., en arabe : *tin* (تين) [112] voir note 51 [113] voir note 49 [114] voir note 50 [115] *phoenix dactylifera*, L., en arabe : *nakhl* (نخل), avec le nom spécial de *dakar* (ذكر) pour l'arbre mâle [116] *citrullus vulgaris*, en arabe : *battikha* (بطيخة). L'espèce cultivée en Egypte est à graines noires [117] voir note 49 [118] voir note 111.

ce que je lui avais fait. Alors il me répondit [en me demandant], pourquoi je ne lui avais pas donné toute la pastèque et je ne l'avais pas laissé [la] dévorer. Je lui répliquai qu'il devait remercier Dieu que je lui en eusse donné tant. Mon compatriote m'en avait fait hommage et j'avais été heureux d'avoir reçu un rafraîchissement.

Alors mon bon maître se fâcha tellement contre moi qu'il tira le sabre et voulut me frapper. Je l'évitai et je devins aussi insolent, [et je lui] demandai s'il me prenait pour un chien ou un âne qui ne sait ce qui est juste et [ce qui] ne l'est pas. Si je ne lui plaisais pas, il devait me vendre de nouveau. Alors il me dit qu'il me le revaudrait.

Alors j'allai de nouveau chez mon compatriote, je lui racontai
180 ce qui m'était arrivé et comment mon maître m' | avait traité à cause du rafraîchissement dont il [mon compatriote] m'avait honoré. Mon frère le dit à son maître qui me demanda de quelle nation était mon maître. Je [lui] dis qu'il était Persan et avait une tête toute folle, insensée, quand il se fâchait. Je serais heureux s'il me vendait. Alors le maître répondit qu'il n'y avait rien de bon dans aucun Persan; que je le lui indique, et il [le maître de mon compatriote] viendrait à cheval avec moi. Alors les deux, mon compatriote et son maître, vinrent à cheval avec moi.

Lorsqu'ils arrivèrent auprès de mon maître, ils le saluèrent. Ensuite ce maître [de mon ami] lui parla. « Comment se fait-il que tu traites ton garçon comme un chien et que tu veuilles seulement le frapper tout le temps. Si tu veux le vendre, je te l'achèterai. Tu devrais craindre le Dieu du ciel ». Quand mon maître entendit [qu'il parlait] sérieusement, il prit peur, et ne sut

que lui répondre. Toutefois il dit qu'il ne voulait pas me vendre, qu'il [le maître de mon ami] n'avait rien à demander et qu'il [le Persan] me traiterait comme il le voudrait, et aussi que je n'avais pas voulu me taire, c'est pourquoi il était tellement en colère contre moi. Et que je devais vaquer à mon travail, il ne me ferait rien, même s'il était en colère; cependant il savait ce qu'il avait à faire. Alors ils le quittèrent. Quant à moi, je craignais qu'il ne me battît. Toutefois il ne me fit rien, et nous nous mîmes en route.

Vers midi nous arrivâmes au jardin où le Christ avait été élevé. Il est situé à une lieue de la ville, près du Nil, et est appelé en arabe Matariyéh[119]. Là nous nous reposâmes et laissâmes boire nos chameaux.

Il y avait aussi là une grande foule qui était venue de la ville. Chacun voulait savoir ce qui nous était arrivé tout ce temps. Il y avait aussi beaucoup de cantiniers, ils avaient de la nourriture et de la boisson à vendre. Mon maître en acheta beaucoup et me
traita très amicalement. Nous | restâmes là deux heures, ensuite 181
nous partîmes vers la ville en poussant des cris d'allégresse, en chantant, en sifflant, [en frappant] des timbales, [en faisant] des sauts, en jubilant, si bien que j'oubliai toute ma misère, et que j'étais aussi joyeux avec eux. Quelques-uns allèrent en avant[120], frappant des deux mains et chantant : « [Oh] Dieu, protège et sois propice à notre empereur et au prince du Caire ». Ils le continuèrent

---

[119] voir note 82 [120] au sujet de la caravane du pèlerinage, voir description plus détaillée au Livre III, chapitre 18, p. 274.

181 jusque dans la ville. Et à faire ce bruit, le temps nous passa si rapidement, que je ne sais comment nous arrivâmes si vite dans la ville.

Les femmes sortirent aussi sur des ânes, et nous accompagnèrent jusque dans la ville, en chantant et en poussant des cris de joie.

Le soleil se coucha comme chacun se retirait dans sa demeure. Et il était temps de manger, car nous étions affamés et fatigués, et pour cette fois-ci, nous en avions assez de voyager.

Chapitre 45

Combien de temps mon maître [passa à] vendre sa marchandise et combien il y gagna.

Mon maître retourna de nouveau dans son ancien logement nommé le Khan al-Khalili [121]. Là n'habitent que les marchands

[121] le Khan al-Khalili fut construit en 1400 par Garkas al-Khalili, grand écuyer du sultan Barquq, sur l'emplacement du château des Fatimides. Il forme un quartier spécial avec une artère centrale et beaucoup d'étroites ruelles latérales, composées de longues rangées de boutiques et couvertes d'un toit. C'est encore aujourd'hui un des centres de la vie commerciale du Caire. D'après Lane-Poole, *The story of Cairo,* London, [Dent], 1918, p. 266, il aurait été construit sur l'emplacement jadis occupé par des tombeaux fatimides dont les ossements furent déterrés et jetés sur des monceaux de décombres hors de la ville, en face d'une des portes de l'Est. Il est mentionné par Palerne (1581), (éd. 1606), pp. 67, 69, 84; par Villamont (1589-1590), (éd. 1595), p. 261 a; par Beauvau (1604), (éd. 1615), p. 159, sous le nom de

et là on trouve aussi la meilleure marchandise. Chaque semaine on y tient deux marchés où l'on vend aussi des prisonniers. Pour résumer : on y trouve tout ce que l'on veut. Et cet établissement a été fondé par un pacha du Caire nommé Khalil pacha.

Au Caire, le commerce se fait de la façon suivante : quand les commerçants y arrivent, qu'ils soient chrétiens ou turcs, ils ont leur logement où ils s'installent, ce sont là aussi leurs dépôts. Quand les négociants importants | veulent acheter [ils procèdent 182
comme suit] : il existe des hommes dont certains sont des Turcs, certains des Juifs et des Arabes, ils font le tour des commerçants, des vendeurs et des acheteurs, [et] ils se renseignent sur le genre de marchandise que chacun possède et quelle marchandise il veut acheter. Ensuite ils conduisent l'acheteur chez le vendeur dans le dépôt, [et] il examine la marchandise. Si elle plaît au marchand, ils concluent l'affaire et les commissionnaires ont leur salaire et leur commission fixée.

La plus grande partie des marchandises est donc vendue dans les dépôts. Mais quelques-uns ont des boutiques de [vente au]

Cancali. Wilkinson, *Handbook,* p. 135, décrivant le Khan al-Khalili, ajoute que le fondateur de ce khan (d'après lui en 1292), un officier du sultan régnant « dont il [le marché] porte le nom, Khalil », fut puni par le ciel pour la profanation qu'il avait infligée aux ossements des Fatimides : il fut tué dans une bataille en Syrie, et son corps fut dévoré par les chiens. D'après Les *Guides bleus, Egypte,* Paris, [Hachette], 1971, p. 316, il aurait été établi par le sultan al-Achraf Khalil, fils de Qalaoun, et agrandi sous le règne de Qansouh al-Ghouri qui le dota en même temps du large portail « où se lit encore son nom ».

182 détail et [ils] y logent. Ceux qui ont des serviteurs, les envoient aux Indes, en Orient, à Constantinople. Et ceux-ci apportent la marchandise de là-bas au Caire. Quant au maître, il la vend dans le magasin et laisse les serviteurs affronter les dangers sur l'eau et sur terre.

Lorsque donc mon maître commença à vendre ses marchandises, de bonnes occasions [se présentèrent à lui] avec les Italiens de Venise [122], dont beaucoup se trouvaient en ce moment dans la ville. Ils achetèrent tout son poivre et son musc, et payèrent argent comptant. Il eut un bon bénéfice sur le poivre, car il était alors très cher. Il termina tout en deux mois, et avec dix mille thalers fit en un voyage un bénéfice de deux mille ducats. Si nous avions longtemps voyagé et avions supporté beaucoup de peines et de dangers, il a été finalement bien récompensé et bien payé.

Il y a des négociants riches au Caire et à Constantinople. S'il arrive à l'un d'eux un malheur sur mer ou autrement sur terre, qui implique [la perte de] quelques milliers de ducats, il peut se rétablir bientôt. Car ils ne placent pas tout leur argent en une [seule

---

[122] les Vénitiens n'avaient pas d'établissement fixe au Caire, et n'étaient que de passage, parce que, d'une part, leur trafic est à peine autorisé et tombe souvent sous le coup des interdictions pontificales, et d'autre part, reste sous la menace des pouvoirs locaux. Un traité du gouvernement égyptien avec une ville italienne en 1512 porte cette mention significative : « che niuno Franco possi star al Cairo piu di mesi tre e non possi comprar alcun de loro specie in nome de Mori ne de Zudei ». Clerget, *Le Caire*, [Schindler], 1934, t. I, p. 223.

affaire], mais le divisent en trois ou plus de parties, si bien que s'ils subissent une perte dans une [affaire], ils peuvent se rattraper dans
une autre. | Ils sont aussi très sobres dans le manger et le boire. 183
Ils ne se gorgent pas et ne boivent pas au point d'être obligés à la fin de se sauver, [pour ne pas aller en prison pour dettes], comme beaucoup d'entre leurs pareils le font en Allemagne. Quand on pense qu'ils sont au mieux, ils font faillite et s'en vont. Chez les Turcs on ne le laisse pas arriver, mais si quelqu'un doit [quelque chose] et ne peut pas payer, il est immédiatement rivé à une rame dans une galère et doit y rester.

Chapitre 46

Comment un homme de qualité, turc, nommé Soliman tchaouche fut brûlé au Caire parce qu'il avait reconnu appartenir à la religion chrétienne.

En l'année 1608, au mois de mars, il est arrivé qu'un homme de qualité, considérable, l'un des tchaouches [123] du pacha, fut brûlé comme chrétien. Il avait plus de soixante-dix ans, [il était] aussi assez riche et opulent, avait de plus femme et enfants. Chrétien de naissance, il avait été capturé par les Turcs et fait turc; il

---

[123] huissier ou appariteur. Plusieurs officiers de la cour du sultan portaient anciennement ce titre : par exemple le *tchaouche bachi*, ministre d'Etat, vice-président du divan, introducteur des ambassadeurs. Les *tchaouches* se répartissaient en 630 huissiers du palais et 330 estafettes.

était de naissance croate, ses parents avaient été des paysans; grâce à ses fidèles services, il était devenu chez les Turcs un grand seigneur et avait été longtemps à la cour du prince.

Ce Soliman tchaouche avait fait six fois le pèlerinage à la Mecque et à Médinet en-Nebi [124], pour obtenir la rémission de ses péchés (. . . . .) [125]. Et il se repentait souvent d'être devenu turc. Car il pouvait bien lire et écrire, et les dogmes chrétiens lui étaient
184 présents à l'esprit, | et la considération de la béatitude éternelle qu'il voulait obtenir, et la damnation [à laquelle il voulait] échapper.

Lorsqu'il était allé un jour au lit, un visage lui était apparu en rêve et lui avait parlé : s'il voulait devenir bienheureux, il devait vivre et mourir dans la foi chrétienne, dans laquelle il avait été baptisé (. . . . .) [126].

Lorsqu'il se fut réveillé et eut regardé autour de lui, il s'effraya [tellement] que, de peur, il ne se sentait plus. Alors il s'eſt levé, a ardemment prié Dieu et s'eſt recommandé à lui. Ensuite, comme il voulait ce jour-là sortir de sa maison, il s'eſt mis un turban bleu [127]

[124] al-Madinah, ville sainte de l'islam [125] passage ne présentant pas d'intérêt [126] passage ne présentant pas d'intérêt [127] pendant longtemps, en Egypte, certains groupes nationaux ou religieux se diſtinguaient par la couleur de leur turban. Dans certains cas la couleur du turban leur était même imposée par la loi. Les chrétiens devaient porter un turban bleu ou noir, les musulmans un turban blanc, et les juifs un turban jaune; enfin les *achraf* ou descendants du Prophète, se diſtinguaient par un turban vert. Voir *Enc. Isl.,* 1934, art. Turban. R.P. A. Dozy, *Dictionnaire détaillé des noms des vêtements chez les Arabes,* [Muller], Amſterdam, 1845, p. 308. Le mot turban vient du persan *dulbend,* d'où vient également le mot tulipe. Monconys

sur la tête, comme les chrétiens ont la coutume d'en porter en Turquie. Mais lorsqu'il eſt arrivé parmi les Turcs et qu'ils ont vu sur lui le turban bleu, ils lui ont demandé ce que cela signifiait. Il leur a répondu que cela signifiait qu'il était chrétien. Alors ils lui ont signifié qu'il ferait mieux de le garder pour lui et l'ont menacé. Mais il a dit : Pourquoi se tairait-il, puisqu'il savait que la religion chrétienne était la vraie; (. . . . .) [128]. Alors ils se sont moqués de lui et ont dit qu'il était devenu fou. Ils l'ont aussi amené devant le pacha et l'ont dénoncé.

Lorsqu'il eſt arrivé devant le pacha, il a répété la même chose (. . . . .) [128] et qu'il voulait vivre et mourir dans la religion chrétienne.
| Alors le pacha a ordonné qu'on le menât à l'hôpital et qu'on 185
l'y enchaînât, car il était devenu fou [129]. Ce qui fut aussitôt fait, selon l'ordre.

Lorsqu'il y eut passé quelques jours, il fit savoir au pacha [les raisons pour lesquelles] ce dernier ne devait pas le tenir pour fou, qu'il avait toute sa raison, comme jamais auparavant, et s'il avait été privé de sa raison, il n'aurait pas parlé de ces choses-là. Qu'il

(1647), (éd. 1665), I, p. 167, mentionne le turban blanc du chef des derviches. Blunt, *A voyage into the Levant,* (1634), (éd. 1637), p. 18, mentionne une origine (fantaisiſte ?) du turban : aux Thermopyles, les Spartiates, sachant qu'ils mourraient, auraient noué sur leur tête un drap blanc qui devait leur servir de linceul... [128] passage ne présentant pas d'intérêt [129] il était d'usage, en Egypte d'accorder trois jours de réflexion à quelqu'un qui voulait renier la religion musulmane, avant de lui infliger le châtiment réservé aux renégats. Dans le cas de Soliman tchaouche mentionné par Wild, le pacha essaie de lui éviter le châtiment en le faisant passer pour fou.

[le pacha] fasse à sa guise, il [Soliman tchaouche] vivrait et mourrait dans la religion chrétienne.

Cela fut de nouveau rapporté au pacha. Sur quoi il ordonna que l'on attendît encore quelques jours. S'il en était [vraiment] ainsi, qu'il parlait d'une façon sensée et qu'il était devenu chrétien, il fallait le prendre et le brûler. Lorsqu'on eut transmis le message au Soliman tchaouche en question, il répondit que c'était justement ce qu'il désirait, il préférait mourir pour le Christ (. . . . .) [130].

Après quatre ou cinq jours on le conduisit de nouveau devant le pacha. Il lui demanda encore une fois s'il voulait mourir pour la religion chrétienne, et lui, qui avait été si longtemps un bon musulman, quel besoin le poussait à apostasier. Alors il a répondu au pacha et à tous les Turcs importants qui étaient là, et il a dit qu'il voulait leur poser une question et il savait qu'ils l' [la question] approuveraient tous, et ensuite il a commencé : « Les ordres de quel empereur suivez-vous maintenant? Ceux du sultan Mahmoud [131] qui est décédé, ou ceux du sultan Ahmed [132] qui est vivant ? ». A cela ils ont répondu : « De l'empereur actuel qui est vivant ». Alors il a dit de nouveau. « Le Christ, mon Rédempteur, est ressuscité des morts et est monté au ciel. C'est pourquoi je crois
186 au Dieu vivant (. . . . .) [133] | et je préfère souffrir ici quelque temps que de [Le] renier là-bas éternellement ».

Après donc qu'il eut tant parlé, un Turc avec un turban

---

[130] passage ne présentant pas d'intérêt [131] le sultan Mohammed III qui régna de 1595 à 1603 [132] sultan qui régna de 1603 à 1617 [133] passage ne présentant pas d'intérêt.

vert [134], qu'ils tiennent pour des saints et nomment amir effendi [135], s'est levé, l'a frappé à la figure, et a dit : « Effronté hérétique ! Comment parles-tu d'une façon si hérétique devant le pacha ? ». Alors Soliman tchaouche a dit : « Oh ! après trois jours tu demanderas après moi, toi aussi ». Mais ils se sont moqués de lui, et par la porte Bab an-Nasr ils l'ont conduit, hors de la ville, au moment du lever du soleil, pour le brûler.

Lorsqu'on l'a fait sortir [de la ville], il a chanté et prié en croate pendant tout le chemin, et il a dévotement béni tous les chrétiens qu'il a vus. Lorsqu'il fut sorti, il a invoqué dévotement Dieu, les yeux pleins de larmes, [demandant] pardon de ses péchés. Et lorsque le feu fut allumé, [tout] consolé, il a crié à Jésus-Christ et il n'a pas vécu longtemps. Les chrétiens ont éprouvé pour lui une sincère compassion et de la pitié (. . . . .) [136].

CHAPITRE 47 187

COMMENT DEUX FRÈRES CAPTIFS QUI ÉTAIENT DES HONGROIS, FURENT PENDUS À DES CROCHETS.

Un riche Turc, du nom de Hassan aga, un sipahi [137] agasi [138], un homme important, avait acheté deux prisonniers, qui

---

[134] voir note 127 [135] *amir :* commandant en chef, gouverneur, prince. *Enc. Isl.,* 1960, art. : Amir; *effendi :* titre ottoman d'origine grecque *αὐθέντης*, « seigneur », « maître »; avec le temps il devint l'équivalent de l'anglais « mister » ou du français « monsieur » [136] passage ne présentant pas d'intérêt [137] voir note 79 [138] *aga,* mot turc signifiant généralement « frère aîné ». *Enc. Isl.,* 1960, art. : Agha; *aghasi* est le même mot que *agha ; aghasi,* combiné

étaient frères; le plus jeune était beau et avait environ douze ans, l'autre avait environ vingt ans. Et ils avaient servi plus d'un an chez lui. L'aîné avait appris que son maître avait pratiqué la débauche avec son frère. Il fut en colère contre son maître et demanda à son frère s'il en était ainsi. L'autre aurait alors répondu : oui, il l'obligeait et le forçait à faire cela. Alors le frère aîné a ordonné : si son maître venait encore une fois chez lui, il [le cadet] devait le lui [au frère aîné] dire, et ils le tueraient et se sauveraient.

C'est ce qu'ils firent, et [ils] égorgèrent leur maître, la nuit, avec un grand couteau; et le matin ils coururent dans la maison d'un chrétien, lui apportèrent beaucoup d'or et d'argent, et le prièrent de les garder cachés et de les aider à [s'embarquer] sur un navire chrétien allant à Venise.

Le chrétien prit l'argent et leur promit de les abriter. Mais lorsque le pacha apprit que cet important seigneur avait été égorgé, il voulut savoir qui l'avait fait. Alors on dit que c'étaient ces
188 frères qui l'avaient fait et s'étaient enfuis, | et personne ne savait ce qu'ils étaient devenus. Alors le pacha s'est mis en colère et a fait proclamer dans la ville et hors [de la ville] : Celui dans la maison duquel on trouverait les deux frères, qu'il le sache, que tous les hommes, les femmes et les enfants [qui habitent cette maison], qu'ils soient chrétiens, juifs ou Turcs, seraient tous pendus devant la maison; quant à celui qui le ferait savoir à temps, il ne lui arriverait rien.

---

avec un autre mot signifie : chef, maître; par exemple : *khan aghasi* signifie aubergiste; *sipahi aghasi :* commandant des sipahis.

Lorsque le chrétien chez lequel étaient les deux [frères] entendit 188
cela, il s'effraya beaucoup et eut peur que cela ne soit découvert. Il alla par conséquent lui-même chez le pacha, et lui dénonça la présence des deux frères chez lui. Alors le pacha a envoyé le soubachi [139] avec lui et les a fait amener.

Lorsqu'ils furent amenés devant le pacha, celui-ci fit appeler le plus jeune frère chez lui et l'invita à lui dire comment tout était arrivé. S'il disait l'exacte vérité, il ne lui arriverait rien. Alors le petit l'a dit. Quand le pacha eut appris la raison [de leur crime], et comment tout s'était passé, il a ordonné de les jeter en prison. Tôt le matin on les en a sortis et on les a suspendus tous les deux à des crochets [140]; d'abord le plus petit, puis le plus grand, et c'était un spectacle pitoyable. Quand le plus grand vit son frère suspendu, il lui cria ces mots : « Ah, mon frère, si nous ne l'avions pas fait,

---

[139] chef de la police; *sú-bashi* (en deux mots) est un ancien titre militaire dans les pays de civilisation turque. Il exerçait le contrôle policier sur les autres sipahis. Dans la capitale le su-bachi était un des grands officiers de la police. *Enc. Isl.,* 1934, art. : Su-bashi. Cf. MONCONYS (1647), (éd. 1665), I, p. 151. (A Alexandrie) « le soubachi le soir vient faire la ronde, comme il avoit fait le soir précédent autour de notre fondigue » (fondouk). COPPIN (1638), (p. 206, cf. 216, cité par S. SAUNERON, note 197 de PALERNE, *op. cit.*), l'appelle : « à peu près le capitaine du guet » [140] probablement fixés à un mur, à une certaine hauteur. Peut-être aux crochets de Bab Zouwaila où avait péri un siècle plus tôt le dernier sultan mamelouk Toumanbay. Pour détails sur ce genre de supplice, voir : JAN SOMMER, *Voyage dans le Levant sur Mer et par Terre,* (1591), (éd. 1664), (réédit. Inst. franç. d'arch. orient., Le Caire, (1971)), p. 38.

nous n'aurions pas à souffrir tellement maintenant». Alors l'autre lui répondit : « Ah, cher frère, qu'est ce que nos souffrances ici. Tu vas voir dans l'autre vie, comment ils brûleront dans l'enfer».

Ils auraient vécu longtemps après cette exécution, mais ceux qui étaient à cheval les ont tués à coups de flèches. Et c'était à faire pitié qu'ils aient dû mourir d'une mort si lamentable. Celui qui l'a vu, les yeux lui ont débordé [de larmes].

189

CHAPITRE 48

COMMENT LE MAÎTRE DE CE HANS WILD S'APPRÊTA DE NOUVEAU À ALLER AVEC LA CARAVANE À DAMAS.

Après que mon maître eut vendu toutes ses marchandises et n'eut plus rien à négocier, il ne voulut pas se reposer longtemps, mais [voulut] continuer son voyage. Car c'était justement le temps où une caravane devait partir pour Damas. C'est pourquoi il s'équipa, commanda tout ce dont il avait besoin, [et] loua aussi quatre chameaux qui porteraient nos bagages à Damas.

Lorsque nous nous mîmes en route, nous allâmes le premier jour à l'endroit sur le fleuve Nil où la caravane s'était rassemblée; cet endroit est nommé Matariyéh [141]. Là le sandjak beg [142] avait

[141] voir note 82. La plupart des autres voyageurs qui décrivent le départ des caravanes allant en Syrie ou bien en Arabie, indiquent, comme lieu de rassemblement, le birket al-Hadjdj (le lac des Pèlerins), situé en bordure du désert à environ une quinzaine de km. au N-E du Caire. Peut-être Wild a-t-il fait une erreur... [142] voir note 106.

fait dresser des tentes, et il attendait que tous les négociants se fussent réunis. Et il avait avec lui environ deux cents janissaires [143], qui nous accompagnaient pour que nous ne soyons pas attaqués.

Le même jour arrivèrent là tous les négociants qui voulaient [venir] avec [nous]. Tôt le matin ils se placèrent, avec leurs chameaux, selon l'ordre [qu'ils observeraient] pendant la marche, l'un derrière l'autre. Il y avait environ deux cents négociants. Dans l'ensemble, nous ne comptions pas plus de six cents [personnes], mais quant aux chameaux, il y en avait beaucoup, car certains négociants avaient chargé dix [chameaux], d'autres huit, d'autres six, si bien qu'il y avait environ trois mille chameaux avec nous.

Le même jour nous nous arrêtâmes près d'un village, et nous eûmes de l'eau [de] bonne [qualité]. Les Maures [144] nous apportèrent du fromage, du lait, du pain et des moutons, ainsi que de la graisse fondue, et nous la vendirent pour un prix raisonnable. Nous étions joyeux cette nuit et de bonne humeur. Tôt le matin, avant que le soleil ne se levât, nous continuâmes notre chemin, et vers midi, nous campâmes sur une plaine [toute] plate, nous mangeâmes
et nous bûmes, chacun | ce qu'il avait. Après deux heures, nous 190
chargeâmes de nouveau nos chameaux et continuâmes notre voyage.

Lorsque le soleil se fut couché, nous campâmes de nouveau jusqu'après minuit, puis nous pliâmes bagages et continuâmes de nouveau notre route. Mais nous dûmes allumer des lanternes,

[143] voir note 21 [144] voir note 44.

12

car il faisait noir comme dans un four. Nous en avions aussi employé lors de notre voyage à la Mecque.

Après que nous eûmes voyagé deux heures, une dispute s'éleva dans notre caravane entre un janissaire [145] et le valet d'un des négociants, car le janissaire avait si bien frappé le valet du négociant avec un bâton, parce que, avec son chameau, il n'avait pas voulu lui céder le chemin, qu'il [le valet] était tombé par terre. Le valet se releva, l'appela chien pelé, lui demanda comment il s'était permis de le frapper, et lui poussa la lanterne allumée dans la figure. [Il] lui endommagea gravement la figure, et lui brûla aussi complètement la moustache. La bouche lui était enflée et affreusement salie avec de la poix et de la cire. Alors le janissaire se mit à crier et à jurer. Le sandjak beg arriva à cheval et demanda ce qui se passait. Le maître du valet le lui raconta. Alors le beg se mit très en colère contre le janissaire, et dit qu'il lui était arrivé ce qu'il méritait; pourquoi n'était-il pas resté auprès de ses compagnons. Et s'il continuait à se quereller, il le ferait mettre aux fers.

Car la faute en était au janissaire; il avait dormi trop longtemps et était resté en arrière avec ses chameaux. Mais comme les janissaires étaient en avant-garde, le brave homme avait voulu se frayer un chemin à travers les [différents] groupes [de voyageurs], et il était d'avis que chacun devait lui céder le chemin. Mais ce valet lui rendit le visage si beau qu'il avait l'air d'un diable de l'enfer.
191 Et quand il fut jour, le janissaire parcourut la caravane | et

[145] voir note 21.

demanda qui est-ce qui l'avait ainsi arrangé, car c'était arrivé 191
pendant la nuit.

Lorsqu'il l'eut découvert, il alla chez le maître du valet et voulut que celui-ci lui payât pour le dommage [subi], sinon il mettrait le valet en pièces. Le maître dit : « Je ne te donnerai pas un aspre [146], pourquoi as-tu d'abord battu mon valet [jusqu'à ce qu'il tombe] par terre, [ô] drôle enflé ? ». Et il ne le traita pas amicalement. Le janissaire tira son sabre et voulut en frapper le valet. Mais le valet avait un gourdin et [il] frappa le janissaire sur la nuque, si bien qu'il tomba par terre et se mit à crier lamentablement. Alors plusieurs janissaires arrivèrent, lièrent le valet, aidèrent l'autre à se relever et les emmenèrent avec eux.

Lorsque nous arrivâmes au campement de midi, l'affaire fut exposée au [sandjak] beg. Les deux arrivèrent; et le maître du valet avait aussi beaucoup de témoins contre le janissaire, [certifiant] qu'il avait commencé; les janissaires s'aidaient les uns

[146] monnaie égyptienne, la moitié d'un médin. Au sujet des monnaies ayant eu cours en Egypte, voir VILLAMONT (1589-1590), (éd. 1595), p. 271 b. THÉVENOT (1652), (éd. 1665), p. 521, ch. LXXXII. *Des monnoyes et des poids d'Egypte.* — A.-B. CLOT BEY, *Aperçu général sur l'Egypte,* Paris, [Fortin, Masson et Co.], 1840, t. II, p. 560. — MARCEL, *Egypte,* 3e partie, pp. 205-206. — SANDYS (1611), (éd. 1627), p. 108; (éd. 1673), p. 84. — MAKRIZI, trad. SYLVESTRE DE SACY, *Traité des monnaies musulmanes,* dans : *Bibliothèque des arabisants français,* publiée sous la direction de E. CHASSINAT, 1re série, t. I, Le Caire, [Inst. franç. d'arch. orient.], 1905, p. 9. — LANE, *Manners,* [Dent], pp. 579-580. Voir aussi ci-dessous note 214.

les autres et ne voulaient pas laisser le valet impuni. Et [ils] dirent au beg que s'il ne voulait pas les punir, le valet et son maître, ils se lèveraient tous et se battraient avec les négociants. Quand le beg l'entendit, il dut de nouveau rendre la justice, [car] il voulait empêcher qu'il y eut du désordre parmi les militaires. Et tout se passa comme avec Pilate. Le beg décida que le valet recevrait cinquante coups sur la plante des pieds, et son maître devrait donner au janissaire dix ducats pour le dommage [qu'on lui avait causé]. Toutefois le beg dit, que quand il serait au Caire, il se plaindrait du janissaire auprès du pacha. Ainsi toute l'affaire fut arrangée, quoique cela fût injuste. Le pauvre valet fut battu si rudement, qu'on dut le porter à la tente de son maître.

192 | Nous restâmes en cet endroit jusqu'à l'heure des vêpres, et c'était sur une lande toute plate. Lorsqu'on sonna des trompettes, chacun chargea de nouveau ses bagages sur les chameaux et nous nous mîmes en route. Toutefois le beg fit proclamer : quiconque commencerait des disputes et des querelles en chemin, il lui mettrait un fer autour du cou et ne l'enlèverait pas jusqu'à ce qu'ils fussent arrivés au Caire. Et il jura aux janissaires : s'ils commençaient encore une fois quelque chose, il [les] ferait tous « mesoul » [147] auprès du pacha du Caire, c'est-à-dire les priverait de leur solde.

Ils durent donc le craindre et [durent] laisser dorénavant en paix les négociants et leurs valets.

---

[147] le passage signifie : il les rend *mesoul*, c'est-à-dire responsables, ou bien (comme le dit WILD), il ferait supprimer leur solde.

CHAPITRE 49

COMMENT LA CARAVANE ARRIVA PRÈS DE L'EAU FRAÎCHE ET S'Y ARRÊTA POUR UN JOUR ; ÉGALEMENT, COMMENT ELLE EUT, UN AUTRE JOUR, VERS LE SOIR, UN COMBAT AVEC DES ARABES DANS LES MONTAGNES.

Le même jour nous voyageâmes rapidement jusqu'à minuit. Ensuite nous campâmes dans un désert sablonneux. Et nous étions très fatigués. Je ne voulais pas manger, seulement dormir. Mon maître mangea des confitures d'oranges et de citrons. [Il] m'en donna aussi deux cuillerées pleines. Ceci me fut plus agréable que du bouilli et du rôti. Ensuite je me couchai par terre entre nos chameaux et je m'endormis [aussitôt].

A peine eûmes-nous dormi quatre heures, que nous dûmes nous lever de nouveau. Ceci me fut pénible, car je pensais que je n'avais dormi qu'une heure. J'errai, la tête lourde, ne sachant ce que je faisais. Mes chameliers durent faire la plus grande partie
[du travail] pendant les préparatifs. Je leur ordonnai | de ne rien 193
laisser derrière eux, et leur promis un pourboire.

Quand nous nous mîmes en route, je m'assis sur mon chameau, mais je m'endormis aussitôt, et perdis mon turban [qui me tomba] de la tête. Lorsque je m'éveillai, je m'effrayai beaucoup, je sautai du chameau, et je demandai aux chameliers de mon maître s'ils ne l'avaient pas trouvé. Alors l'un d'eux me demanda ce que je donnerais s'il me disait qui l'avait trouvé. Je retrouvai ma bonne humeur et je lui promis un demi-thaler. Alors il dit : « Je l'ai trouvé,

donne-moi le demi-thaler». Je le fis et reçus de nouveau mon turban que mon maître m'avait récemment acheté au Caire, et pour lequel il avait donné deux ducats.

* * *

193-218 [Hans Wild part avec son maître et une caravane pour Damas. Ils s'arrêtent à Jérusalem (mai 1608), visitent le Haram ach-Chérif (que Wild appelle «le temple de Salomon» ou «Djami Sulaiman»), puis le Saint Sépulcre. En compagnie d'un Grec, Wild visite le couvent grec où il a une entrevue avec le patriarche, auquel il demande un certificat attestant qu'il a visité Jérusalem. Ils retournent à Damas, puis se rendent de nouveau à Jérusalem et de là au Caire].

218 CHAPITRE 61

ARRIVÉE AU CAIRE EN ÉGYPTE.

Lorsque la nuit fut passée et que le jour arriva, nous continuâmes de nouveau notre voyage. A midi nous nous reposâmes dans les montagnes, nous mangeâmes et nous bûmes selon nos besoins, et vîmes beaucoup d'Arabes[148] aller çà et là, mais aucun d'eux ne vint plus chez nous. Nos blessés étaient très faibles [et] se
219 plaignaient qu'ils étaient si las. | Après que nous eûmes mangé et bu suffisamment et que nous eûmes aussi pris soin des chameaux, selon leurs besoins, nous continuâmes de nouveau notre chemin.

[148] voir note 44.

Nous prîmes garde aux Arabes, pour qu'ils ne nous attaquent pas. 219
Mais nous étions en sûreté en ce qui les concerne, car ils craignaient le pourboire que nous leur remettrions [s'ils nous attaquaient]. Nous sortîmes donc sans encombres des montagnes.

Le soir, lorsque le soleil se fut couché, nous campâmes sur une grande lande. Ceux qui se portaient bien étaient joyeux, mais les autres étaient tristes, et on n'y trouvait pas une goutte d'eau. Nous partagions [notre eau] les uns avec les autres, aussi bien que nous le pouvions, car nous savions que le lendemain nous atteindrions de l'eau. Nous nous reposâmes et nous dormîmes sur cette lande aride jusqu'au jour, et dès la pointe du jour, nous continuâmes notre voyage. Vers midi nous arrivâmes au village où s'élève le château écroulé et ruiné. Là nous eûmes de la bonne eau fraîche. Nous en fûmes très heureux et restâmes là un jour et demi. Ensuite nous partîmes, et notre voyage jusqu'au Caire dura encore trois jours. Les pauvres blessés souffraient beaucoup de la chaleur, et les secousses sur le chameau leur faisaient [beaucoup de] mal.

Le dernier jour, nous nous arrêtâmes devant la ville, à l'endroit [appelé] Matariyéh[149], près du Nil. Et de Damas jusqu'ici nous avons donc voyagé vingt-cinq jours, mais du Caire [jusqu'à Damas] et de nouveau ici, en tout trois mois. Ainsi nous campâmes, cette nuit, devant la ville.

Tôt le matin vinrent plusieurs sipahis[150] à cheval et avec eux deux begs[151] du Caire. [Ils] accueillirent notre beg, [lui] demandèrent comment s'était passé le voyage et pourquoi si peu de

[149] voir note 82 [150] voir note 79 [151] voir note 25.

janissaires étaient revenus. Alors il leur dit comment nous avions dû combattre deux fois avec les Arabes. Alors il s'effrayèrent [en apprenant] cette nouvelle et nous accompagnèrent dans la ville.
220 | Mais lorsque nous arrivâmes dans la ville, beaucoup de gens vinrent en courant à notre rencontre. [Ils] voulaient voir si nous revenions tous valides et en bonne santé. Les femmes et les enfants de ceux qui avaient péri, pensaient aussi retrouver leurs maris et pères, frais et en bonne santé. Lorsqu'ils entendirent qu'ils [les maris et pères] avaient péri, et ne purent les voir nulle part, ils se mirent à hurler pitoyablement et à crier, que cela faisait pitié.

Après trois heures nous arrivâmes dans la ville. Chacun se rendit à son logement. Ceux qui étaient valides et en bonne santé, se réjouissaient avec leurs femmes et leurs enfants, quant à ceux qui étaient blessés ou gravement atteints, ils n'avaient que des Ah ! et des lamentations. En ce qui me concerne, j'avais terminé mon voyage avec mon maître. Car, en fait, j'avais dû beaucoup endurer avec lui.

Chapitre 62

Comment Hans Wild fut de nouveau vendu, et comment on lui enleva son certificat qu'il avait reçu du patriarche de Jérusalem.

Lorsque mon maître vendit, après quelques jours, ses marchandises, et comme je portais aux négociants à domicile beaucoup de marchandises qu'ils avaient achetées à mon maître, je reçus beaucoup de pourboires, qui étaient tous à moi.

Une fois vint un Turc qui acheta à mon maître pour cinq cents thalers de satin brodé. Et l'impie bonhomme était allé avec nous à Damas. Lorsqu'il paya pour la marchandise et que j'exigeai de lui un pourboire, il dit : Oui, il m'en donnerait un, si je lui disais ce que j'avais fait à Jérusalem [152] dans le couvent des Grecs. Lorsque j'entendis cela, je m'effrayai beaucoup et je ne sus que répondre.
| Finalement je dis que je n'y étais pas allé. Alors il dit, avec serment, 221
devant mon maître : Si, il m'avait vu entrer là.

Lorsque mon maître entendit que j'avais été dans le couvent chez les chrétiens, il eut des soupçons à mon égard et dit que comme j'y étais allé, il savait bien quels étaient mon intention et mon désir. Il me fouilla ensuite [et] trouva ma lettre, que m'avait donnée le patriarche au couvent. Lorsqu'il vit la lettre, il sut ce que j'avais en tête. Il prit la lettre, et me l'enfonça dans la bouche, il voulait aussi me faire bâtonner. Mais l'hypocrite, le bonhomme impie, mentionné ci-dessus, pria pour moi pour qu'il ne me bâtonnât pas. Alors mon maître jura qu'il ne voulait plus me garder, mais qu'il me vendrait, et il prit la lettre et la déchira en menus morceaux.

Le lendemain il me donna à un Turc pour qu'il me vendît. Celui-ci me prit, me promena sur le marché, et annonça en criant à quel prix j'étais à vendre. Ces crieurs publics sont nommés tellals [153], ils ont leur nourriture et leur profit des prisonniers. Lorsque je fus

---

[152] Wild raconte (Livre II, chapitre 52, p. 199) qu'à Jérusalem il était allé au couvent des Grecs et avait obtenu du patriarche un certificat attestant qu'il avait effectivement visité les Lieux Saints [153] voir note 60.

promené et annoncé par le tellal, beaucoup de Turcs firent des offres à mon sujet. Car c'est une coutume parmi eux : celui qui propose le plus pour une marchandise, elle lui revient ensuite.

Après que j'eus été promené longtemps, il se trouva un vieux Turc opulent qui me demanda pourquoi j'étais à vendre et de quelle nation j'étais. Alors je lui dis que j'étais allemand et que j'avais beaucoup enduré de mon maître; que j'avais voyagé beaucoup et loin, avec lui, à la Mecque, à Médinet en-Nebi [154], au Yémen-Habesch [155], et que récemment j'étais venu avec lui de Damas et de Jérusalem, et aussi que j'avais souffert chez lui et [beaucoup]
222 enduré, aussi bien sur mer que sur terre. Et | maintenant, pour une raison insignifiante, il voulait me vendre. Toutefois je n'avais pas grande envie de rester plus longtemps chez lui, et [je] lui demandais depuis longtemps qu'il me vendît.

Sur ce le vieux Turc répondit : Si je m'engageais à me conduire convenablement et honnêtement chez lui, et à le servir fidèlement, il m'achèterait. Je n'aurais pas sujet à me plaindre chez lui. Car il lui était mort deux fils, et il avait fait le vœu d'acheter un prisonnier et ensuite, s'il s'était bien conduit chez lui pendant une année, il le mettrait en liberté. Il avait fait ce vœu en mémoire de ses deux fils [156].

Lorsque j'entendis cela, je me réjouis beaucoup, je lui promis, la main dans la main, que je le servirais avec zèle et fidélité aussi

[154] al-Madinah, ville sainte de l'islam [155] l'Abyssinie ? Chez WILD, Yémen-Habesch désigne tantôt l'Abyssinie, tantôt le Yémen [156] texte allemand : « seiner zweien Söhne Seelen wegen... ».

longtemps que je serais chez lui. Alors il ordonna au tellal d'aller chercher mon maître.

Quand mon maître vint maintenant avec le crieur [public], ce Turc lui [à mon maître] demanda combien il voulait pour moi. La brute, le chien de bourreau, m'offrit pour le double de ce qu'il avait lui-même payé pour moi. L'autre ne voulait pas donner plus de la moitié [de ce que demandait mon maître]. Ils finirent tout de même par s'entendre, et il me donna pour cent ducats, comme il m'avait d'abord acheté. Ce monsieur dit à mon maître et à tous ceux qui étaient là présents : « Ce garçon que j'achète maintenant aura dans une année sa lettre d'affranchissement et sera libéré par moi, [et il aura] aussi un sauf-conduit et un passeport [pour aller] où il voudra, sur mer et sur terre. Et personne ne devra plus le tenir pour prisonnier ou le toucher ».

Alors je lui dis grand merci, et je lui promis, en présence de beaucoup de Turcs de me conduire chez lui fidèlement, honnêtement et convenablement. Alors il donna à mon maître cent ducats, et j'allai avec lui [le Turc] dans sa maison.

CHAPITRE 63 223

QUEL GENRE DE MAÎTRE ÉTAIT CE TURC, ET COMMENT IL TRAITA CE [PRISONNIER QU'IL AVAIT] ACHETÉ.

Ce maître était un personnage distingué, âgé, chargé d'années, colonel de quelques centaines de janissaires, du nom de Pervane Bölükbachi. Il possédait une grande propriété et devait aussi

223 administrer le waqf[157] d'un pacha dans un faubourg nommé Bulak[158]. La fondation et la mosquée s'appellent waqf Soulaiman[159], et sont situées tout près du fleuve Nil, dans le faubourg.

Mon service consistait uniquement à prendre soin de mon maître. Il devait aussi souvent aller à cheval dans les villages et parcourir le pays avec plus de cent hommes à cause des Maures[160] et des Arabes[161] [venant] des montagnes, pour qu'ils ne causent pas de dommages. Nous avions souvent des escarmouches avec eux. Je coulais des jours heureux, et je pouvais même gagner assez d'argent chez ce maître. Car il avait à administrer beaucoup de villages, et plusieurs centaines de villages arabes [étaient] sous ses ordres. De ceux-ci je devais percevoir la dîme et les revenus. J'avais un certain fixe de ceux-ci. Mon maître me donna quatre champs, que je devais cultiver pour moi-même, et ce que j'en gagnerais serait à moi, que je les cultive moi-même ou que j'en charge les paysans. Quand j'étais à la maison et que je n'avais aucun travail à faire pour mon maître, je me livrais au négoce.

Ce maître m'aimait et m'estimait. Après que j'eus été une demi-année chez lui, il me fit cadeau d'un magnifique coursier et me donna de beaux habits. Il me dit aussi qu'il me traiterait comme son fils[162] et qu'il ferait de moi, un de ces jours, un monsieur, car il voyait que j'étais zélé à l'égard de ses affaires.

---

[157] fondation pieuse [158] voir note 57 [159] fondé par le gouverneur Hadim Soulaiman Pacha [160] voir note 44 [161] voir note 44 [162] sur le bon traitement des esclaves par les Turcs, voir LE MASCRIER (MAILLET), *Description de l'Egypte,* (éd. 1735), 2e partie, pp. 174 sq.

Je devais calculer pour lui tous les revenus des villages, je prenais tout à cœur, et j'étais infatigable dans | toutes les affaires, 224
[et partout] où il m'envoyait. Car souvent il m'envoyait seul avec quelques janissaires dans ses villages. Alors les paysans devaient m'obéir, comme si le maître lui-même était présent, si bien que les janissaires me plaisantaient souvent et s'étonnaient comment je savais régenter et me faire obéir des paysans entêtés. Car si l'un [d'eux] se conduisait avec moi d'une façon têtue ou rebelle, il avait aussitôt de moi le topuz[163] sur le dos, si bien qu'il se mettait à réfléchir.

En général les paysans arabes sont des gens têtus. Ils font plus cas des paroles sévères et des coups que des bons [traitements], et sont des gens vilains et grossiers, comme on n'en trouve pas [ailleurs] sous le soleil. Ils se nourrissent grâce à un travail dur et pénible, et sont tenus sévèrement par les Turcs; [c'est] ce qu'il faut, autrement ils deviendront remuants et rebelles. Les valets à cheval des mamelouks[164], qui sont appelés djindis[165], et les janissaires[166], doivent les tenir sévèrement et leur serrer la bride. J'ai appris à les connaître à fond, pendant que j'étais en Egypte, quels gens désobéissants et obstinés ils sont à l'égard de leurs maîtres.

---

[163] massue de combat, formée d'une tige en fer avec, au bout, une boule du même métal [164] voir note 22 [165] en arabe : soldat. WILD explique que ce nom était réservé aux cavaliers, valets des mamelouks [166] voir note 21.

Chapitre 64

Comment ce prisonnier et sa compagnie eurent une querelle avec les Arabes, et [comment il] fut grièvement blessé avec une lance.

Il arriva en l'an 1609, qu'après la récolte, lorsque le blé était coupé et devait être battu, que mon maître dut se rendre, avec quelques centaines d'hommes dans les villages, pour y veiller jusqu'à ce que le blé soit battu et engrangé. Sinon, les Arabes [167] viennent,
225 | le volent et l'emportent. En Egypte on bat le blé à l'air libre, dans le champ ouvert [168]. Ils n'ont pas de fléaux, mais les bœufs doivent le fouler; on leur lie la bouche et [on leur bande] les yeux, pour qu'ils ne puissent ni voir, ni manger. La paille est aussi foulée [et réduite] en petits [morceaux]. On la mélange ensuite à la nourriture du bétail.

Après que nous eûmes surveillé [la moisson] quelques jours, et que les grains eurent été mis dans des sacs, pour qu'on puisse les

---

[167] voir note 44 [168] sur le battage du blé par le paysan égyptien, dont les méthodes n'ont pas changé depuis le temps de Wild, on pourra consulter: H. Ayrout, S.J., *Fellahs d'Egypte,* Le Caire, [Edit. du Sphynx], 1952, p. 75; W.S. Blackman, *Les fellahs de la Haute-Egypte,* Paris, [Payot], 1948, pp. 146 sq.; illustrations représentant le *noreg,* ou machine à battre le blé: Ayrout, pl. III (face à p. 80); Marcel, *Egypte,* pl. 71.

engranger, plusieurs centaines d'Arabes vinrent le même jour à l'improviste des montagnes et voulurent piller le blé, pendant que nous étions tous dispersés, les uns dans les villages, [tandis que] les autres se promenaient çà et là à cheval. Mais les paysans les virent aussitôt et donnèrent l'alarme.

Lorsque nous l'entendîmes, nous nous préparâmes à nous défendre et allâmes à leur rencontre. Mais quand ils virent que nous étions si peu nombreux, ils pensèrent qu'ils nous vaincraient facilement; mais ils ne savaient pas qu'il viendrait encore plus des nôtres. Mon maître dit aux militaires de se battre bravement avec eux; il voulait voir s'il en venait encore beaucoup. Il nous quitta donc et ne voulut pas que quelqu'un l'accompagnât.

Mais lorsqu'il fut loin de nous, derrière une montagne, à la distance d'une portée de fusil, il fut entouré de cinq Arabes, si bien qu'il ne pouvait plus revenir. Alors il se mit à appeler à l'aide. Je l'entendis. Et il y en avait encore un à cheval avec moi, un Hongrois, qui avait aussi été le prisonnier de mon maître, mais qui avait été affranchi depuis longtemps; [mon maître] lui avait donné une femme, avec laquelle il avait engendré plusieurs enfants. Nous nous élançâmes aussi [vite] que nous le pûmes, et vîmes notre maître, combattant avec les Arabes. Et il y avait cinq de ces coquins; ils refoulèrent mon maître dans un ravin, si bien qu'il dut se rendre.

| Nous galopâmes vers eux; j'avais deux pistolets chargés, mon 226
camarade avait un fusil avec de l'amadou. Quand les Arabes nous virent, trois d'entre eux s'élancèrent vers nous, et deux restèrent auprès de mon maître. Mon camarade désarçonna le premier d'un

226 coup de fusil, si bien qu'il resta étendu par terre, les deux autres se jetèrent sur moi. J'en désarçonnai aussi un d'un coup de pistolet, le troisième se jeta sur moi, si bien que je ne parvins pas à tirer un second coup, et me frappa avec sa lance sous le teton droit, près du cœur (*sic*). Je sentis bien qu'il m'avait touché, mais je n'y fis pas bien attention. Je vins encore à bout de celui-ci, et lui coupai la tête. Car il s'était précipité sur moi si violemment qu'il ne put plus retenir son cheval. Son cheval se heurta la tête contre la tête de mon cheval et j'attrapai sa lance avec mon bras droit. Entre-temps mon compagnon avait libéré mon maître, qui m'avait observé, comment je m'étais défendu d'une façon si chevaleresque et comment j'avais vaincu les deux Arabes.

Avant que je fusse de nouveau retourné près des nôtres, je m'aperçus que le sang me coulait au bas du pantalon. Epouvanté, je dénudai mon corps [tout en restant] sur le cheval, et alors je vis combien grièvement j'étais blessé; je me sentis tout épuisé, si bien que c'est avec beaucoup de peine que je fus transporté dans le village et pansé.

Les Arabes s'enfuirent vite, car ils virent que beaucoup [de gens] venaient à notre secours. Cette fois-ci personne d'entre nous n'avait été aussi grièvement blessé que moi, et tous me crurent perdu. Mon maître m'entoura de soins. Il nomma spécialement pour moi un homme qui devait me veiller, et me donna tout ce que je voulais. J'éprouvai de grandes douleurs jusqu'à ce que je fusse de nouveau presque guéri.

CHAPITRE 65 227

COMMENT HANS WILD FUT GRAVEMENT MALADE DE LA PESTE.

En Egypte les gens sont terriblement tourmentés chaque année par la pestilence[169]. A peine fus-je guéri et me sentis-je rétabli, que j'allai me promener à cheval avec mon maître, dans le jardin. Là je bus trop de sorbets. Lorsque je fus de retour, je me sentis tout angoissé, si bien que je ne comprenais pas ce qui m'arrivait. Mon maître me dit d'aller dormir, peut-être me sentirais-je mieux.

Je me mis au lit pour dormir. Après minuit je ressentis une grande soif, [tellement] que je crus que j'étais couché dans du feu. Je me levai, je bus une grande gorgée d'eau, et je me couchai de nouveau. Après que je fus resté couché un moment, mon cœur se mit à brûler, comme si j'étais tout en feu.

---

[169] les épidémies de peste ont été très fréquentes jadis en Egypte. A titre de curiosité, nous pouvons signaler l'ouvrage consacré à cette maladie par CLOT BEY, médecin français au service de Mohammed Ali (A.-B. CLOT BEY, *De la peste observée en Egypte,* Paris, [Fortin, Masson et Cie], 1840), plus particulièrement le chapitre II (*Origine de la peste*) qui contient la phrase suivante : « Tous les faits historiques prouvent donc, outre l'ancienneté de la peste, son développement constant dans la terre des pharaons » (p. 185), et le chapitre III (*Etiologie*), contenant les opinions, sur la peste, des médecins de l'expédition d'Egypte (p. 199) et des médecins modernes, depuis l'expédition d'Egypte jusqu'à l'épidémie de 1834-1835; voir aussi PALERNE (1581), (édit. IFAO), pp. 68-69 et note 229.

Tôt le matin, lorsque je me levai, je me vis une petite ampoule rouge, grosse comme une noix, sur le corps, exactement sur la blessure qui s'était cicatrisée. Je me sentis si oppressé, que je ne pus rester debout. A minuit, la petite ampoule était [devenue] aussi grande qu'un œuf de poule, et noire comme du charbon. Alors mon maître me dit : « Maintenant tu ne resteras jamais en vie, tu mourras », et il dit que c'était une mauvaise tumeur de peste dont on ne réchappait que difficilement; [il ajouta] que je me recommande bien à Dieu, et que je prie. C'est ce que je fis, et je priai instamment Dieu de me délivrer d'un tel tourment. Le même jour je ressentis de la crainte et de la douleur [à l'idée] que je ne pourrai jamais me lever.

Le lendemain, tôt le matin, l'abcès creva de lui-même et une eau noire comme du charbon, puante et pleine de pus en sortit, et il resta un tel trou qu'on aurait pu y mettre un œuf de pigeon. Je
228 restai trois jours sans pouvoir me lever, j'avais très chaud. Et | mon maître me dit que le barbier n'avait pas bien laissé la plaie guérir, c'est pourquoi la peste s'y était implantée. Et il prit ensuite un autre barbier qui devait me guérir. Mais lorsque le barbier vit le trou, il ne voulut pas s'occuper de moi, craignant que je ne meure entre ses mains. Car c'était près du cœur.

J'éprouvai beaucoup de douleurs pendant quatre semaines, jusqu'à ce que je fusse de nouveau guéri avec l'aide de Dieu. J'éprouvai ces deux grands malheurs en l'espace de trois mois. Mais dans sa bonté, Dieu m'aida à m'en délivrer.

Chapitre 66

Combien de temps Hans Wild resta chez ce maître [et] aussi [comment il] reçut finalement sa lettre d'affranchissement.

Comme je m'étais conduit bien et honnêtement chez mon maître, et que le temps était venu qu'il me donnât ma lettre d'affranchissement selon sa promesse et comme il s'était engagé, j'implorai Dieu instamment qu'il m'aide à retourner dans ma chère patrie; et je me consolai [en me disant] que le Dieu fidèle n'abandonne pas les siens, quand il leur envoie en même temps une croix et des souffrances, mais les en délivre finalement et les aide à se libérer. Je me consolai donc moi-même et j'avais bon espoir, que Dieu me délivrerait de nouveau de la main des Turcs et m'aiderait à retourner chez les miens.

Comme mon maître donnait une fois un magnifique banquet et que justement le juge [devait] y assister, je me demandai si je pouvais mentionner maintenant, devant mon maître, que je voudrais recevoir ma lettre d'affranchissement. Je pris donc conseil d'un
de mes bons amis, | si je devais l'oser et si je devais présenter [ma 229
requête] pendant le repas. Celui-ci me dit : oui, je pouvais bien le faire. Alors j'allai en cachette chez le qadi, le juge, je lui racontai comment mon maître m'avait promis, après que je me serais bien conduit chez lui pendant une année, de m'affranchir et de me donner en plus une lettre d'affranchissement. Comme donc le temps s'était écoulé, je le priai, qu'il se souvienne bien de moi

après le manger, qu'il expose l'affaire, m'aide d'une bonne parole et me rende ce service auprès de mon maître pour que je reçoive la lettre d'affranchissement. Alors il me promit de le faire.

Comme ils étaient donc assis à table et [qu'ils] avaient achevé de manger, le juge se mit à parler à mon sujet avec mon maître [et dit] qu'il avait entendu qu'il [mon maître] avait promis à son valet captif de lui donner une lettre d'affranchissement, en mémoire de ses deux fils [défunts]. Et puisque une année avait passé et qu'il [le valet] s'était conduit bien et honnêtement, qu'il [mon maître] accomplisse ce qu'il avait promis.

Sur ce mon maître m'appela et me demanda si je désirais donc ma lettre d'affranchissement. Alors je lui répondis que cela dépendait de lui : s'il me la donnait, je l'accepterais avec reconnaissance, car il savait bien qu'il me l'avait promise.

Sur ce il se mit à parler et dit à tous les messieurs qu'il avait invités : « Ce garçon, qui est ici, a exposé son corps et sa vie pour moi, m'a aidé à me sauver de la main des Arabes dans les montagnes et a supporté pour moi beaucoup de peines et de douleurs, et je ne l'ai pas traité comme un prisonnier, mais comme mon fils ». Comme je lui demandai maintenant ma lettre d'affranchissement pour confirmer la vérité [de ce qu'il disait], [il] demanda que le juge inscrivît les plus distingués [parmi les hôtes] comme
230 témoins et | qu'il me préparât le lendemain ma lettre d'affranchissement. Et si je restais chez lui, il me rendrait propriétaire. Alors je remerciai mon maître et tous ceux qui étaient là et je dis que là où je pourrai de nouveau me rendre utile, je me montrerai obéissant et plein de bonne volonté.

Le lendemain, le juge vint et apporta ma lettre d'affranchissement 230
écrite en arabe et scellée avec le sceau du juge. Mon maître lui donna un présent et me remit ma lettre d'affranchissement. Il me recommanda aussi de la garder et de la conserver soigneusement pour qu'elle ne me fut pas prise. Ensuite je lui tendis la main, je le remerciai cordialement et lui promis que je me souviendrais de sa bonne action aussi longtemps que Dieu m'accorderait la vie.

Je reçus donc ma lettre d'affranchissement [170] et je remerciai Dieu qui m'avait donné un si bon maître. Je ne servis ensuite plus très longtemps chez lui, car j'aspirais ardemment à rentrer le plus tôt possible en Allemagne.

Je fus donc déclaré libre par mon maître et ne fus jamais plus appelé captif. [Ceci est] arrivé en l'année après Jésus Christ 1609. Après un grand malheur vint de nouveau la joie.

CHAPITRE 67

COMMENT CE CAPTIF, MAINTENANT LIBRE, VOULUT ALLER À CONSTANTINOPLE.

Lorsque Dieu me donna en main ma lettre d'affranchissement, je ne voulus plus rester longtemps chez mon maître, mais je cherchai à aller en Allemagne. C'est pourquoi je me préparai pour le voyage. J'avais pas mal d'argent, de beaux vêtements,

---

[170] par recoupements avec les autres faits rapportés par WILD, son affranchissement a dû avoir lieu approximativement au mois d'août 1609; au sujet de l'affranchissement des esclaves, œuvre pie, voir *Enc. Isl.*, 1960, art. : ʿAbd (j).

231 ainsi | qu'un beau cheval. Je vendis tout cela et le convertis en argent, ensuite j'achetai des marchandises qui conviendraient à [la vente à] Constantinople. Je voulus donc me lancer dans le commerce pour gagner quelque chose et pour sortir ensuite plus facilement du pays.

Mon maître ne vit pas avec plaisir que je voulais le quitter, mais il ne pouvait plus me retenir. Il me pria souvent de rester auprès de lui, pendant toute ma vie j'aurais des jours agréables. Mais il ne savait pas ce que je désirais. Je ne devais pas laisser remarquer que j'aspirais [à rentrer en] Allemagne, mais je dis que je voulais aussi voir où je pourrai gagner mon pain.

C'est pourquoi je commençai par le commerce pour me trouver une possibilité d'aller en Allemagne. Car les négociants turcs voyagent constamment partout dans le pays. C'est pourquoi je ne vis aucune meilleure occupation dans laquelle [je pourrais] m'engager que celle-ci; car acheter et vendre est le meilleur arrangement [pour vivre] en Turquie. J'en avais aussi vu toutes les possibilités chez mon maître précédent, le Persan. Je priai Dieu, le Tout puissant, qu'il m'accorde le bonheur et la bénédiction, et dans Sa bonté, me garde de tous les ennemis et m'aide [à rentrer] de nouveau dans ma patrie.

Je m'équipai de mon mieux et j'achetai pour cent et quelques ducats de la marchandise et je gardai encore trente ducats pour la nourriture. Ensuite j'entendis que des négociants voulaient aller à Dimyat [171] acheter là du riz, et, de là, s'embarquer sur un navire

[171] Damiette.

pour aller à Constantinople. Lorsque j'appris cela, je me réjouis, je réunis mes affaires, car je n'avais pas encore sous la main tout ce qu'il me fallait. Ensuite j'allai chez les négociants que je connaissais, je les informai de mes projets et leur dis que je voulais les accompagner jusqu'à Constantinople, | s'ils m'acceptaient. 232

Ils s'étonnèrent quand ils apprirent que j'avais si vite reçu ma lettre d'affranchissement, se montrèrent aussi pleins de bonne volonté à mon égard, car ils me connaissaient bien, et il y en avait certains qui, jadis, étaient venus avec nous de Habesch [172] sur la Mer Rouge jusqu'au Caire. Ils savaient aussi ce que j'avais enduré sur la Mer Rouge chez mon maître précédent, le Persan. C'est pourquoi ils [me] dirent : [que] je devais seulement me préparer si je voulais venir avec eux, car ils ne resteraient pas plus de huit jours [au Caire].

Chapitre 68

Comment Hans Wild a pris congé de son maître et s'est rendu par le Nil à Dimyat [173].

Lorsque je fus complètement équipé et que les négociants voulurent partir, je plaçai ma marchandise avec la leur dans le bateau. Sinon, si quelqu'un a peu de marchandise, on prendra de lui plus [pour le transport] que de ceux qui ont beaucoup de marchandise sur le navire. Il vaut mieux aussi [l'embarquer] un jour plus tôt, que le dernier [jour], lorsqu'il veut partir.

[172] voir note 155 [173] Damiette.

J'allai voir mes compatriotes que je connaissais, qui étaient encore fidèles à la foi chrétienne, je les bénis et je leur souhaitai tout le bien possible. Ils firent de même, me souhaitèrent toute la chance possible, et me recommandèrent à Dieu Tout puissant; ils étaient tristes aussi, que je les quittasse.

Ensuite, lorsque j'eus tout achevé, j'allai aussi chez mon maître, et pris amicalement congé de lui. Il me souhaita du bonheur et
233 me recommanda | de revenir le plus tôt possible, car il pensait que je ne ferais rien d'autre que de voyager en Turquie et d'y commercer. Il ne savait pas que je désirais ardemment voir l'Allemagne. Et si j'avais voulu rester en Turquie, de toute ma vie je ne me serais pas souhaité un autre maître. Mais je pensais au salut et à la félicité de mon âme.

Pour finir, mon maître me fit encore cadeau de trois ducats, pour lesquels je le remerciai. Tous les messieurs et tous les Turcs s'étonnaient que j'aie osé le quitter, et étaient d'avis que de toute ma vie je n'aurais jamais dû le demander. Mais je ne tins pas compte de leurs paroles, et partis comme je l'avais décidé.

Lorsque le soleil se fut couché, le batelier appareilla, et nous recommandant à Dieu, nous partîmes. La même nuit nous nous arrêtâmes près d'un village arabe. Nous fîmes bonne garde pour qu'il ne nous arrivât aucun malheur.

Le lendemain, tôt, nous continuâmes notre voyage et vîmes en chemin un champ dans lequel il y avait de belles pastèques [174]. Cette plante est grande, semblable à la citrouille, mais pas de la

[174] voir note 116.

même couleur, [elle n'est] aussi pas du même goût, mais bien meilleure et savoureuse. Certaines sont pleines d'eau, on la boit pour [apaiser] la soif, etc. (*sic*). Nous débarquâmes, en coupâmes plusieurs, les prîmes dans le bateau, et continuâmes notre voyage. Non loin de là se trouvait un village arabe près de l'eau du Nil, nous devions passer à proximité. Lorsque nous arrivâmes au village, tout un bateau plein de paysans vint du village vers nous. Ils nous [demandèrent] en criant, comment nous nous étions permis de débarquer et de prendre les pastèques des champs; ils nous rosseraient tous bientôt. Lorsque nous entendîmes que
les coquins nous menaçaient, nous nous munîmes aussi des | fusils 234
que nous avions avec nous, et nous étions plus de trente. Et l'un de nous, un homme courageux, prit son fusil et le leur montra, et dit [que] si la peau leur démangeait, ils n'avaient qu'à s'approcher, nous la leur tannerions bien. Comme ils virent que nous avions aussi pris vite nos fusils, ils exigèrent que nous payions pour les pastèques, [sinon] ils nous poursuivraient aussi longtemps [qu'il le faudrait] pour se venger de nous. Nous le fîmes volontiers. S'ils avaient prononcé ces mots tout de suite, il n'y aurait pas eu besoin de beaucoup de discussions. Ils voulaient avoir un thaler, nous leur donnâmes environ soixante-cinq kreutzers et les laissâmes partir. Ainsi la querelle fut apaisée.

Le même soir nous arrivâmes à un beau bourg, là nous passâmes toute la nuit, et tôt le matin nous continuâmes notre chemin. Vers les vêpres nous arrivâmes à Dimyat [175]. Là nous débarquâmes et

[175] pour une description de Damiette, voir VILLAMONT (1589-1590), (éd. 1595), p. 258 a.

restâmes quelques jours jusqu'à ce qu'un bateau fût chargé et [fût sur le point de] partir. Nous étions donc venus en trois jours du Caire jusque-là. Nous restâmes là sans bouger quelques jours, car le navire fut chargé de riz et il passa beaucoup de temps avant que nous partions de nouveau. Mais j'avais dans la ville un bon logement et je ne dépensais pas beaucoup, car là tout était bon marché.

Chapitre 69

Description de la ville de Dimyat [175a].

La ville est située à trois jours de voyage du Caire, et le fleuve ou l'eau du Nil, est tout près d'elle. Elle a tout autour un mur d'enceinte. Elle peut avoir les mêmes dimensions que la ville de Rechid [176] qui est située près d'Alexandrie, également près du fleuve Nil.

235 Près de cette ville pousse beaucoup de riz qui chaque année | est emporté de là par de nombreux navires, par-delà la mer dans d'autres villes et d'autres pays.

Il y a là aussi beaucoup de gargotes comme au Caire, si bien qu'on peut vite recevoir à manger ce qu'on veut. Moi aussi, tout le temps que j'étais là, j'y ai acheté mon manger. Il y a aussi beaucoup de kahvékhans [177] où l'on fait bouillir l'eau noire turque que les Turcs aiment particulièrement. Et ils la boivent volontiers.

[175a] voir note 175 [176] Rosette [177] à la p. 135 de son ouvrage (Livre II, chapitre 27) Wild explique « kahvékhan est le nom de l'endroit où cette boisson [le café] est préparée et servie ».

Un Turc qui n'a rien à faire, y reste assis la moitié du jour et passe 235
son temps au jeu de dames ou aux échecs [178]; aussi jouent-ils à ces jeux-là magistralement.

J'ai vu aussi d'autres passe-temps. Le soir ils ont deux ou trois heures de comédies arabes, avec des jongleurs [179], des chants, des sauts et ainsi de suite. De même les femmes arabes ont également des comédies et toutes sortes de passe-temps amusants, comme on en voit également au Caire tous les jours.

La ville a beaucoup de jardins [180], beaux et agréables, où l'on peut se promener et dans lesquels poussent aussi des fruits délicieux: des limons [181], des citrons [182], des grenades [183], des oranges [184] et ainsi de suite.

Et la ville n'est habitée que par des Arabes et des Maures blancs [185]. On trouve peu de chrétiens résidant là, mais quelques Turcs et des valets de mamelouks [186], ainsi qu'une centaine de janissaires [187] qui doivent monter la garde à la forteresse près de la mer [188], située à environ une lieue allemande de distance de la ville.

---

[178] sur ces jeux préférés des Egyptiens, auxquels on doit encore ajouter le trictrac, voir Lane, *Manners*, [Dent], (1914), pp. 350 sq., et Clot Bey, *Egypte*, t. II, p. 96 [179] voir ci-dessous pp. 278-281 (Livre III, chapitre 20) la description détaillée de ces amusements; on pourra aussi consulter à ce sujet : Clot Bey, *Egypte*, (*op. cit.*), t. II, p. 98 [180] les jardins de Damiette sont également signalés par Villamont (1589-1590), (éd. 1595), p. 258 a [181] voir note 50 [182] voir note 50 [183] voir note 51 [184] voir note 49 [185] voir note 71 [186] voir note 22 [187] voir note 21 [188] Palerne (1581), (éd. 1606), p. 222, signale « deux chasteaux qui sont à la bouche de la mer » (en aval de Damiette). Ces deux fortins sont également mentionnés par Monconys (1647), (éd. 1665), I, p. 297.

La ville a un grand revenu des navires qui abordent là. Et un sandjak beg [189] y eŝt placé par le pacha du Caire, qui [le sandjak beg] la gouverne et apporte chaque année le revenu au pacha au Caire.

236 Il y a là aussi beaucoup de négociants qui viennent par mer. | Ils y vendent généralement leurs marchandises et en achètent d'autres, celles qu'ils veulent, et partent rapidement. Ils emmènent les autres [marchandises] ensuite au Caire, et les y revendent. Il y a aussi un assez grand nombre de négociants qui ne font leurs affaires que dans le voisinage et ne voyagent pas loin, seulement à Dimyat [190], à Rechid [191], à Alexandrie, et commercent d'un endroit à l'autre.

[Fin du deuxième Livre.]

237

TROISIÈME LIVRE

Le troisième Livre de cette description de voyage. Comment Hans Wild, désireux d'aller à Conŝtantinople, se rendit, sur un navire dans la ville de Dimyat [190], comment il subit un naufrage la troisième nuit et [comment], après le naufrage, il arriva dans la ville de Lemiso [192] dans l'île de Chypre; [comment il s'eŝt rendu] ensuite dans la ville d'Adalia [193], et de là à Alexandrie et [puis] de nouveau au Caire. En outre, la description de la ville du Caire, son commerce, sa religion et ses services divins, ainsi que [la description des cérémonies] du mariage et des noces; la manière de

---

[189] voir notes 25 et 106 [190] Damiette [191] Rosette [192] la ville de Limisso (ou Limassol) [193] Satalièh, ville d'Asie Mineure (Antalya).

s'habiller et les vêtements, [la description] de quelques édifices importants, la situation et les particularités de la ville. Aussi ce qu'il a encore vu là, et ce qui s'y eŝt passé. Et [le Livre] a 33 chapitres.

Chapitre 1

Comment Hans Wild s'est embarqué sur un navire et [comment il] voulut aller à Constantinople, et comment la troisième nuit il [le navire] a fait naufrage et s'est brisé.

Lorsque le navire eut été chargé et que le patron fut prêt à partir, il fit savoir aux négociants un jour à l'avance qu'ils aient à se rendre sur le navire. Le patron du navire était un Turc nommé Dédé [194] Raïs, de Conŝtantinople. Lorsque les négociants furent informés que l'on partait bientôt, chacun apporta ses bagages dans le navire; nous nous munîmes de provisions et d'eau, nous achetâmes de l'huile, des olives, de l'ail et tout ce dont on a besoin en mer.

| Le lendemain, tôt, le matin, nous partîmes de la ville vers le 238
fort [195]. Là on dut décharger de nouveau le navire et porter de nouveau les marchandises et le riz à terre. Ensuite ils passèrent avec le navire vide, à travers le mascaret du Nil jusqu'en haute mer. Car l'eau eŝt peu profonde près du mascaret et aucun grand navire chargé ne peut passer. Ensuite on transporte de nouveau les marchandises avec de petits bateaux arabes dans le grand navire.

---

[194] surnom qui signifie, en turc, grand-père [195] voir note 188.

Nous restâmes cinq jours près du fort, sur terre, près de la cargaison, jusqu'à ce que tout fût de nouveau transporté dans le navire. Et d'autres navires stationnaient encore dans la mer, qui n'avaient pas transporté leur marchandise à travers le mascaret; car pendant la nuit le temps était devenu très mauvais et avait ensablé [l'endroit du] mascaret, si bien que pendant deux jours on ne put le traverser [196]. La même nuit échoua un grand navire arabe chargé de blé, qui voulait aller à Tarabulos [197] où l'on fabrique du bon savon turc. Nous nous fîmes aussi du souci au sujet de notre navire, car il est bien dangereux de s'arrêter là quand il y a de l'orage en mer. Là c'est ouvert, si bien que les navires ne peuvent trouver protection ou abri contre les vents et les vagues de la mer.

Après que les bagages et les marchandises furent de nouveau portés dans notre navire, nous partîmes à la grâce de Dieu. Lorsque nous eûmes navigué deux jours, il s'éleva, le troisième, vers minuit, une tempête, si bien que les matelots durent amener les voiles et nous fûmes en grand danger. De plus, il faisait noir comme dans un four, si bien que nous ne pouvions voir, si nous étions loin de la terre ou non.

Après que nous eûmes navigué encore une heure, nous enten-
239 dîmes que le navire avait heurté un rocher. Nous fûmes tous | déses-
pérés, des cris pitoyables s'élevèrent parmi nous, et personne ne

[196] au sujet des difficultés que les embouchures du Nil présentaient pour la navigation, voir note 34 [197] voir note 12.

savait où il devait s'enfuir. Tout le monde, sur le navire, courait çà et là. Chacun voulait voir comment il sauverait sa vie.

Le navire heurta trois fois le rocher, ensuite il se brisa. Je me retins quelque temps au mât jusqu'à ce qu'il s'enfonçât dans la mer. Ensuite j'attrapai deux planches. Grâce à elles, je restai en vie jusqu'à ce que le bon Dieu me sauvât miraculeusement, grâce à un navire étranger qui passa tôt le matin et me vit.

Les Chapitres 2 à 7 239-249

[Le navire turc qui a recueilli Wild l'emmène à Limassol (Chypre). De là Wild se rend sur un autre navire turc à Paphos, puis à Adalia [198] (Asie mineure). Il y tombe gravement malade et reste dans cette ville un mois. Puis il trouve à s'engager comme valet sur un navire en partance pour Alexandrie, où il arrive après sept jours de navigation].

Chapitre 8

Comment Hans Wild s'embarqua sur un bateau arabe et se rendit au Caire.

Après que j'eus débarqué à Alexandrie, je cherchai une occasion d'aller au Caire. Deux jours après, je trouvai un navire arabe avec
lequel je passai par le grand lac à travers le mascaret | du Nil, et 250
j'arrivai sans encombres à Rechid [199].

[198] voir note 193 [199] Rosette.

250 Là je débarquai et je restai deux jours, jusqu'à mon retour sur un bateau. Et je rencontrai là un janissaire que je connaissais. Je lui demandai si mon maître était encore valide et en bonne santé. Il me raconta tout; il me dit aussi d'aller joyeusement au Caire, je serai certainement engagé de nouveau.

Deux jours après, je m'embarquai sur un bateau et je partis pour le Caire. Le second jour, nous rencontrâmes quatre bateaux chargés qui venaient du Caire. Les marchands qui s'y trouvaient, nous demandèrent par des cris ce qu'il y avait comme bonnes nouvelles à Alexandrie, et s'il y avait là beaucoup de galères de Constantinople. Les négociants, sur notre bateau, le leur racontèrent, car ils étaient venus sur elles de Constantinople.

Cette nuit, nous nous arrêtâmes près d'un grand village arabe. Nous débarquâmes là, et nous y allâmes et achetâmes des œufs et du lait pour avoir de quoi manger. A ce moment s'éleva une grande dispute, et nous aurions tous vite été rossés par les paysans arabes, pour la raison suivante : un Turc avait acheté une vingtaine d'œufs. Lorsqu'il donna l'argent au paysan, celui-ci ne voulut pas le prendre parce que c'étaient des aspres[200] turcs. Le Turc dit qu'il n'avait pas d'autre argent. Alors le paysan lui dit : « Âne de Turc, ne sais-tu pas que cette monnaie n'a pas cours dans notre pays ? ». Alors le Turc devint furieux parce que le paysan l'avait appelé « âne de Turc », il prit les œufs et les jeta tous à la figure du paysan et voulut s'enfuir. Mais le paysan donna l'alarme en criant en arabe. Alors les paysans accoururent à notre bateau

[200] au sujet des monnaies égyptiennes, voir note 146.

avec leurs gros gourdins et voulurent | commencer à y frapper de toute force. Les négociants turcs prirent leurs fusils et voulurent tirer sur eux. Mais les bateliers prièrent instamment de ne tirer en aucun cas un coup de fusil, autrement nous péririons tous corps et âme. Et ils parlèrent avec les paysans [et leur demandèrent] ce qu'ils voulaient de nous. Ils exigèrent qu'on leur payât les œufs. Alors ce Turc dut donner aux paysans un demi-thaler, et paya à l'un d'eux le double pour les œufs. C'était là le salaire de son orgueil. 251

Tôt le matin nous repartîmes de nouveau. Après quatre jours nous arrivâmes au Caire. Là je débarquai et j'allai chez mon ancien maître; [je] le priai de m'accepter de nouveau et de faire preuve de miséricorde à mon égard. Car je ne connaissais pas de meilleur ami que lui. Je lui racontai aussi tout ce qui m'était arrivé pendant ces trois mois. Alors il me dit que si je voulais le servir et rester chez lui comme auparavant, il m'accueillerait et me garderait. Alors je lui baisai la main et j'acquiesçai.

Chapitre 9

Un Turc est puni au Caire parce qu'il s'était enivré avec du vin.

Lorsque je repris de nouveau du service auprès de mon maître, j'étais tout joyeux et plus zélé que jamais auparavant. Après que j'eus été chez lui pendant trois mois, j'avais de nouveau de beaux vêtements et tout ce qu'il me fallait. Il me traitait comme auparavant, car j'étais appliqué, à cause de sa bonne action à mon égard.

Toutes ses connaissances étaient contentes que je fusse de nouveau chez mon maître, car je traitais tout le monde amicalement.

252 | Il arriva que le pacha ordonnât qu'aucun Turc ne boive du vin au Caire, [et cela] pour la raison [suivante] : les sipahis [201] et les janissaires [202] buvaient tout leur soûl chaque jour et commençaient des querelles et des disputes, si bien que beaucoup y perdaient la vie.

Après on a attrapé un Turc qui avait enfreint l'ordre et s'était enivré. On le conduisit devant le pacha qui ordonna qu'on lui donnât cent coups sur la plante des pieds, et ensuite qu'on le mît sur un âne, le visage [tourné] vers l'arrière; qu'on lui plaçât dans la main la queue de l'âne et qu'on lui pendît autour du cou un boyau puant de mouton; qu'on lui enfonçât sur la tête la peau du ventre puante [et] crottée, et qu'on le promenât par la ville avec les valets du soubachi [203]. Ce qui fut fait. Les garçons et les gamins lui jetaient de la boue et se moquaient de lui, jusqu'à ce qu'on le laissât aller de nouveau, un exemple et un avertissement pour les autres Turcs et les Arabes; si on en prenait encore un, il lui arriverait la même chose.

Si on voulait appliquer ce châtiment en Allemagne à ceux qui passent le jour et la nuit à manger et à boire dans les cabarets, où prendrait-on assez de boyaux puants de moutons pour les pendre aux cous de ces crapules ?

Le soir du même jour une femme fut conduite sur un âne, hors [de la ville], au Nil, et noyée, parce qu'elle s'était livrée à la

[201] voir note 79 [202] voir note 21 [203] voir note 139.

débauche derrière le dos de son mari. On la plaça sur un bateau et on la conduisit au milieu du fleuve, ensuite on lui attacha un pot plein d'eau au cou et on la jeta à l'eau. Quant à l'homme avec lequel elle s'était livrée à la débauche, on l'a pendu devant sa maison à elle et on l'a laissé suspendu trois jours. Ensuite ses parents l'ont détaché et l'ont enterré.

| Le mari de la femme a été, toutefois, étranglé ensuite la nuit dans 253
sa maison. Comme il l'avait révélé au grand jour, les parents de sa femme l'ont assailli la nuit dans sa maison, l'ont tué, et ont pris tous les biens et tout l'argent sur lesquels ils ont pu mettre la main. Certains disent que ce sont les valets du soubachi [203a] qui l'auraient fait.

Chapitre 10

Le commerce au Caire.

Le commerce au Caire est extrêmement important.

Des Indes on y apporte de la marchandise par la Mer Rouge : des pierres précieuses, des épices, du bois d'aloès [204], délicieux et odorant, de jolis mouchoirs et des voiles teints faits de coton, les meilleures teintures, les plus beaux turbans turcs dont certains ont plusieurs aunes de longueur.

[203a] voir note 139 [204] nom donné communément à une substance balsamique que les habitants de l'Inde brûlent comme encens dans les temples de leurs divinités. Aux pages 126 et 254 (Livre II, chapitre 22 et Livre III, chapitre 10) Wild en donne le nom turc : *kalembek*. Cette substance ne provient pas de l'aloès mais probablement du *aloexylon agallochum*.

Les Vénitiens apportent là de beaux draps de laine et du corail, ainsi que de l'étain et du laiton; les Anglais et les Français, toutes sortes de belles marchandises du même genre, [apportées] de leur pays et de leurs villes. Et ils achètent là, de leur côté, ce qui leur est utile, et l'emportent.

Les négociants de Constantinople n'apportent pas beaucoup de marchandises au Caire, mais la plupart du temps ils font là des achats et les emportent à Constantinople. Toutefois ils apportent à Alexandrie et ensuite même au Caire, du bois de charpente, de grands arbres, des planches, du bois [pour la construction] des navires et d'autres choses du même genre, dont on peut faire des navires et des maisons. Car dans tout le pays d'Egypte, il n'y a pas de bois que l'on puisse employer pour la charpenterie ou d'autres travaux [du même genre]; de même que le bois de chauffage y est apporté de Constantinople et vendu au poids. Les pauvres gens
254 sèchent | le crottin des vaches et des bœufs au soleil et l'utilisent pour faire la cuisine. Les bains, là [au Caire] et dans toute l'Egypte sont tous chauffés avec du fumier.

Au Caire il y a plusieurs grands bâtiments de commerce, tout près les uns des autres; intérieurement ils sont pleins de magasins et de boutiques. Ils sont appelés : khan al-Khalili [205], Moustafa khan, Yéni khan, Ibrahim pacha khan. Et pendant l'année, ils font de grandes recettes. Quand tous les négociants y arrivent, ils y ont leur logement, car une telle maison a trente ou quarante

[205] voir note 121.

chambres, et en bas, tout autour, des magasins et des dépôts. 254
Les Italiens et les Français ont aussi leur maison particulière appelée tahta kafriyé [206], avec des logements. En outre il y a encore beaucoup de maisons de ce genre au Caire.

Au khan al-Khalili il y a chaque semaine deux marchés, l'un le lundi, l'autre le jeudi [207]. C'est à ces deux marchés qu'on achète et qu'on vend le plus. Les négociants de Constantinople achètent de beaux turbans, des épices; en outre, du café, du sucre, du riz, des lentilles, des fèves, des pois chiches [208], du henné [209], c'est-à-dire de la teinture couleur de rouille [210] dont les femmes turques ont besoin pour se teindre les mains; en outre, du musc, des pierres précieuses, de la myrrhe, du bois d'aloès [211] dont on fait les chapelets odorants qu'ils emploient pour la prière; ensuite la poudre pour les yeux, qu'on apporte de la Mecque, avec laquelle les Turcs (*sic*) se noircissent les yeux [212]; on la nomme en turc surma.

[206] c'est-à-dire : « [maison] de bois des infidèles ». C'était le khan des négociants français et italiens au Caire. *Kafir*, pour « infidèle », apparaît pour la première fois dans le *Coran*, sour. LXXIV, 10 [207] en 1858, c'est-à-dire deux siècles et demi après le séjour de WILD au Caire, WILKINSON, *Handbook*, mentionne (p. 134) que les jours de marché au khan al-Khalili étaient encore le lundi et le jeudi [208] *cicer arietinum* [209] *lawsonia inermis, L.*, substance colorante avec laquelle on se teint diverses parties du corps [210] le texte de WILD porte « rote Rossfarb » [211] voir note 204 [212] cette substance colorante, appelée en arabe *kohl*, est une poudre onctueuse provenant de la carbonisation incomplète de diverses substances grasses additionnées, ou non, d'essences parfumées. Au sujet des différentes préparations du *kohl*, voir LANE, *Manners*, p. 37.

Constantinople ne peut donc pas se passer, [même] une année, du Caire. Quand c'est cher au Caire, ce l'est encore davantage à Constantinople. C'est ce qui arrive quand les chrétiens capturent des navires en mer. Car chaque année, plus de cent grands navires chargés partent d'Alexandrie à Constantinople, rien qu'avec du riz, des épices, des lentilles, des fèves, des pois de Turquie [213] nommés pois
255 chiches, sans | parler du lin qu'on transporte du Caire à Constantinople [et] pour lequel quinze ou dix-huit [navires] ne suffisent pas.

En outre, combien de milliers de thalers [214] les Vénitiens et les Anglais apportent-ils chaque année à Alexandrie ? De petits barils pleins [de thalers], qui sont transportés au Caire. Les thalers ont une valeur plus grande que les ducats. Lorsque j'y étais, ils [les thalers] ont été interdits à plusieurs reprises, tant leur valeur était montée [215]. Mais on les a pris tout de même de nouveau pour la même valeur. Un thaler valait hamse selasin nus [216], cela fait autant que quatre-vingt-quinze kreutzers. Parfois ils ont été donnés pour plus.

Voilà pour la ville du Caire en Turquie (*sic*) et son commerce.

---

[213] voir note 208 [214] jusqu'au XVIIe siècle, la *aktsche* (*aspre, otmani*) était la seule monnaie turque d'argent, et la seule unité monétaire. Pour les grandes sommes d'argent, on utilisait les pièces de monnaie européennes, surtout le thaler. En 1600 on introduisit une nouvelle monnaie d'argent, le *para*. En 1610, un thaler valait 30 *paras* ou 90 *aktsches* (ou *aspres*). Voir aussi note 146 [215] WILD veut probablement dire que l'on s'était livré à des spéculations sur les différentes monnaies ayant cours en Turquie [216] plus exactement : *hamsa talatine*, c'est-à-dire 35 en arabe. Le *nus* était une pièce de monnaie de petite valeur sur laquelle les renseignements précis manquent.

CHAPITRE 11

DE LA CÉLÉBRATION DU SERVICE DIVIN AU CAIRE.

Les Turcs, les Maures [217], les Arabes [218], etc., vont cinq fois par jour à l'église [219] et prient. Tôt le matin, avant que le soleil ne se lève, ils disent cinq prières, ce qui est appelé en turc Sabah Namaz [220]. Ensuite, à midi, ils disent douze prières, ce qu'on appelle Oulou Namaz. Au temps des vêpres, sept prières, ce qu'ils appellent Ikindi Namaz. Le soir, quand le soleil s'est couché, ils disent de nouveau cinq prières, et appellent ce temps Akschem Namaz. Enfin, quand ils veulent aller dormir, ils disent neuf prières, ils l'appellent Yatsi Namaz. Ensuite ils vont dormir. Ils font ceci chaque jour. Et celui qui ne le fait pas, ils ne le considèrent pas comme un vrai musulman, c'est-à-dire pas un vrai Turc.

Chaque fois qu'il veulent prier, ils se lavent soigneusement, car ils pensent enlever les péchés en se lavant.

| Quand quelqu'un veut aller à l'église et qu'en chemin il doit 256
satisfaire un besoin, il le satisfait d'abord, puis se nettoie en se lavant [221]. C'est pourquoi, en Turquie, en tous les endroits où

---

[217] voir note 44 [218] voir note 44 [219] mosquée [220] WILD énumère ici, en leur donnant les noms turcs, les cinq prières que tout musulman doit accomplir chaque jour. En Egypte, ces prières portaient les noms arabes : *salat al-subh* (ou *salat al-fadjr*), *salat al-ẓuhr*, *salat al-ʿasr*, *salat al-maghrib*, *salat al-ʿisha'* (ou *salat al-ʿatama*). *Enc. Isl.*, 1934, art. : Salat [221] au sujet de ces usages intimes, voir : LITHGOW, *Totall Discourse* (1612), (éd. 1632),

256 des églises ont été bâties, il y a des cabinets d'aisance ou des pièces secrètes, où il peut satisfaire ses besoins. Il y a là aussi des auges en pierre. Car les Turcs n'emploient pas de papier, mais se lavent avec de l'eau. Ils le considèrent comme un gros péché quand on prend pour cela du papier. Ils disent [que] c'est fait pour qu'on y écrive la parole de Dieu et non pour qu'on s'essuie avec. Quand ils ont du papier sur lequel on a écrit, ils le jettent dans le feu et le brûlent. Et si un Turc en trouve un morceau dans la ruelle, il l'enfonce dans une fente ou un trou dans le mur. [Pour] si saint tiennent-ils le papier. Et si quelqu'un éprouve dans la rue un besoin, il se cherche une église et il peut alors le satisfaire commodément.

Ils ont leur dimanche ou jour de fête, le vendredi. Autrement, ils ont pendant l'année deux grandes fêtes, qu'ils célèbrent toujours pendant trois jours, comme [cela est] exposé plus loin.

En ce qui concerne leur dévotion au cours de leurs services divins. Les Arabes et les Maures sont beaucoup plus dévots que les Turcs. Quand le sermon du vendredi est terminé, ils se réunissent dans l'église, toujours en groupes, se placent en un cercle, et un homme savant [222] parmi eux se place au milieu du cercle. Et ils se mettent à chanter et à crier. Celui qui est au milieu entonne un

---

p. 272; VILLAMONT (1589-1590), (éd. 1595), p. 275 a. HÉRODOTE (II, 35) mentionne déjà cet usage comme particulier aux Egyptiens. [222] *'alim* (pl. *'ulama'*), « celui qui possède la qualité, *'ilm,* la connaissance, le savoir ». C'est ainsi que l'on désignait les juristes et les théologiens. Actuellement *'alim* s'applique à quiconque est notoirement savant. *Enc. Isl.,* 1934, art. : 'Ulama'.

chant, ils l'imitent en criant et se mettent à sauter, à sautiller, à gigoter avec les mains, la tête et les pieds (...) [222a]. Ils le continuent jusqu'à ce qu'ils n'en puissent plus. Et plus d'un se fatigue tellement qu'il tombe par terre et | perd connaissance; l'écume 257
blanche lui sort de la bouche et du nez, et [il] reste étendu assez longtemps, jusqu'à ce qu'il reprenne ses sens.

Ils tiennent de pareilles cérémonies pour une grande dévotion et [une manifestation de] sainteté. Ils pensent faire par là un grand honneur à Dieu et [lui faire] plaisir. Ils le pratiquent en tout temps, [le jour de] leur sabbat [223], dans l'église du Caire.

Ensuite il y a de ceux qui pendant le service divin [224] se placent ensemble en un grand rond et un cercle [225], et l'un d'eux se met au milieu, il a un petit tambour et frappe là-dessus avec une petite baguette un coup après l'autre. Les autre chantent alors en chœur. « La ilahe illallahu, la ilahe », en allemand : Ô Dieu, sois nous favorable [226]. Et ils le continuent si longtemps qu'enfin ils n'en peuvent plus.

Les moines mendiants turcs [227] ont là une belle église près de

---

[222a] passage ne présentant pas d'intérêt [223] le vendredi après-midi à deux heures [224] c'est l'ordre des *Rifa'iyé.* Les voyageurs européens les appellent généralement derviches hurleurs. Voir description de leurs *dhikrs* (exercices communs) dans LANE, *Manners,* p. 461 [225] texte allemand : *Kreis und Ring* [226] la phrase signifie exactement : *la ilaha ill Allah,* c'est-à-dire : « Il n'y a pas d'autre dieu que Dieu » [227] il s'agit des derviches tourneurs qui exécutaient leurs *dhikrs* (exercices communs) dans le couvent Méouléouis, situé chareh al-Hilmiyé (entre la Citadelle et la mosquée Ibn Touloun). Pour détails, voir LANE, *Manners,* pp. 437-438. — MONCONYS (1647) en parle; (éd. 1665), pp. 166, 270.

la maison du soubachi [228]. Je les ai souvent regardés pendant qu'ils se livraient à leurs exercices spirituels après le service divin. Ils frappent sur le tambourin et sifflent à merveille, parfois ils tournent en rond avec les bras étendus, frappent des mains, penchent la tête en arrière, font des contorsions toujours deux par deux, les uns en face des autres.

Pour résumer (...) [229]. Ils ne prêchent qu'une fois par semaine, à savoir le vendredi à midi. Le prédicateur dans la chaire tient un sabre [230] dans la main droite pour signifier qu'ils doivent sacrifier leur corps et leur vie pour leur doctrine et leur religion. Et ceux qui blasphèment contre cette doctrine, ils doivent être exécutés avec l'épée.

Tels sont leur service divin et leurs [exercices] spirituels adressés à Dieu et à leur Mahomet.

258

Chapitre 12

Exposé sur leurs études et leur religion.

Les jeunes garçons sont instruits au Caire de la façon suivante. Auprès de chaque église [231] est construite une école [232] et elle fait

---

[228] voir note 139 [229] passage ne présentant pas d'intérêt [230] d'après Lane, *Manners,* p. 86, ce sabre est en bois [231] mosquée [232] dès le xe siècle il y avait déjà des « écoles coraniques » pour garçons, appelées *maktab* ou *kuttab.* De là on passait à la *madrasah,* écoles qui apparurent

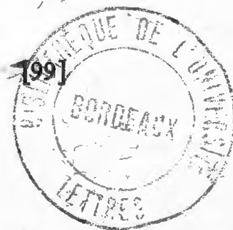
partie de la fondation [pieuse] que les pachas font construire [sous forme] d'églises. Les garçons pauvres n'ont pas besoin de verser d'écolage, mais on leur donne [même] chaque mois de l'argent et du pain. 258

Quand le garçon est devenu grand et est bien instruit dans la doctrine, il vient chez les savants qui sont réunis dans une église nommée Djama al-Azhar [233]. Ils sont là tous les jours, les enseignant et les instruisant dans les sciences spirituelles et profanes, et leur donnant des textes et des proverbes de leur al-Coran; ils [les garçons] doivent les interpréter et les expliquer, ainsi que la vie et les actions de Mahomet. Ils doivent apprendre le tout par cœur.

Quand ils sont bien instruits, ils sont examinés par les très doctes qui sont nommés qadis [234]. Ces derniers jugent les religieux et les laïques. Mais il y en a un, le plus élevé et le plus important qui est au-dessus de tous ceux-ci. Il est appelé qadiasker

---

vers le milieu du xie siècle et combinaient les fonctions d'un séminaire théologique, d'une école de droit et d'une mosquée. Au sujet du développement des écoles en Egypte, voir : Yacoub Artin Pacha, *L'instruction publique en Egypte,* Paris, [Leroux], 1890 [233] Al-Djamiʿ al-Azhar, « la brillante » (*Enc. Isl.,* 1960). Célèbre mosquée et université musulmane. Construite de 970 à 972, elle subit au cours de sa longue existence de nombreux remaniements. Voir Mahmud Ahmad, *Concise guide of the principal arabic monuments of Cairo,* Cairo, [Government Press], Bulak, 1939, pp. 47-52. — K.A.C. Creswell, *The muslim architecture of Egypt,* Oxford, 1952, I, pp. 36-64. — L. Hautecœur et G. Wiet, *Les mosquées du Caire,* Paris, [Leroux], 1932 [234] voir note 93.



et est le juge militaire suprême [235]. Et ce qu'il déclare, le pacha doit le maintenir.

Ensuite il y a les prêtres, qui sont nommés imams [236] hodjas [237] et qui récitent aux autres les prières dans les églises et prêchent. Ensuite il y en a d'autres qui sont nommés hodjas, ce sont les maîtres d'école, ils doivent instruire et enseigner la jeunesse.

Quand ils ont appris si bien qu'ils peuvent passer un examen, on les emploie dans les [différentes] fonctions. L'un devient prêtre,
259 l'autre qadi [237a], le troisième maître d'école. Certains ont | un traitement pour s'occuper du service divin à l'église [238] et aider à sa célébration.

Ensuite certains deviennent des scribes, que l'on appelle yazidjis [239] dont il y en a beaucoup au Caire et dans toute la Turquie, dans toutes les villes. Ils écrivent pom les gens qui le leur demandent,

---

[235] *kaziaskers,* en turc. Juge militaire. Au sujet de leurs fonctions, voir Lybyer, *Government,* pp. 167, 189-191, 217-220, 225, 247, 265, et H.A.R. Gibb and Harold Bowen, *Islamic society and the west,* vol. I, London, [Oxford Univ. Press], 1950; voir l'index au mot : kadi-ʿasker [236] personne (ou objet) servant de guide, de modèle. Nom désignant généralement celui qui se tient devant les fidèles, rangés en ligne pour la prière canonique, et leur indique les mouvements rituels [237] orthographié généralement *hoca* (du persan *hwaca,* « homme de distinction plus particulièrement, un professeur »). Voir Gibb and Bowen, *op. cit.,* p. 135, note 7 [237a] voir note 93 [238] mosquée [239] orthographié généralement *yazicis.* Voir Gibb and Bowen, *op. cit.,* p. 316, note 6; p. 327, note 2; p. 334. On désignait par ce mot les scribes ou secrétaires.

et leur rendent volontiers des services pour de l'argent, qu'ils soient Turcs, chrétiens ou juifs.

Ensuite il y en a certains, on les nomme faldjis; ce sont des diseurs de bonne aventure, qui par de belles paroles extorquent aux gens leur argent et les trompent. Et les Turcs attachent beaucoup d'importance [à ce que disent] ces magiciens. Quand ils ont une affaire, ils courent chez de tels magiciens et exorcistes, cherchent aide et conseil auprès d'eux. Ceux-ci lui (*sic*) écrivent un billet, il doit le garder sur lui, ou le placer dans de l'eau de puits fraîche et en boire. Et surtout courent chez eux les personnes qui veulent se marier [et leur] demandent aide et conseil, s'ils peuvent obtenir celui-ci ou celui-là; ou bien, s'ils veulent partir en voyage, [ils demandent] s'ils auront de la chance sur terre et sur mer; ou bien si leur projet aura une issue heureuse, et ainsi de suite. Et toutes les villes de Turquie sont pleines de pareils diseurs de bonne aventure.

Maintenant en ce qui concerne le règlement d'école et la discipline des jeunes garçons, elle est organisée ainsi: ils crient tous ensemble à tort et à travers quand ils apprennent, comme s'ils étaient fous. Ils sont assis l'un à côté de l'autre par terre et balancent la tête d'un côté et de l'autre, comme un homme fou qui ne peut ni rester assis ni rester debout. Quand ils ont donc appris leur leçon, ils doivent la réciter et la déclamer à leur maître d'école. Le maître d'école n'a pas besoin de verges. Mais quand un garçon n'apprend rien, ils (*sic*) le frappent avec un bâton sur la plante des pieds si bien qu'il
y pense quelque temps. Cette | discipline ou règlement est, à mon 260
avis, plus raisonnable que chez nous en Allemagne, car les maîtres

17

260 d'école [allemands] cognent leurs garçons ou disciples sur la tête et les frappent comme des chiens, et les rendent si timides et craintifs que personne ne prend plus plaisir [à aller] à l'école.

En ce qui concerne les filles [240] : elles ne vont pas à l'école des garçons, mais les femmes turques leur apprennent à lire et à écrire. Les personnes du sexe féminin sont donc séparées, dès la jeunesse, des personnes du sexe masculin, pour que la jeunesse ne tombe dans aucune curiosité et impudicité. Les femmes ne viennent pas non plus à l'église [241], mais doivent se laver, prier et accomplir leurs devoirs religieux chez elles à la maison. Oh ! comme les femmes turques seraient enchantées si elles avaient une vie aussi

[240] contrairement à l'opinion répandue, l'islam ne s'oppose pas à l'instruction des femmes. S'adressant à al-Shaffa, umm Suleiman, connue aussi sous le nom de bint ʿAbdullah, le Prophète dit lui-même, en parlant d'une de ses femmes, Hafsah, fille de ʿUmar ibn al-Khattab, deuxième calife : « Apprenez à Hafsah la lecture de la Fourmi (prière ou invocation pour guérir la maladie de la Fourmi, al-Zoubabe, « hernie de l'iris »), comme vous lui avez appris l'écriture et la lecture ». Cité par Yacoub Artin Pacha, *Instruction publique*, p. 122. Toutefois l'instruction avait lieu à la maison; les écoles pour les filles n'apparurent qu'au XIXe siècle [241] fait également mentionné par Palerne (1581), (éd. 1606), pp. 75, 95. Les moralistes musulmans ont souvent discuté sur la question de la présence des femmes dans les mosquées. Certains ne désiraient pas leur présence dans le sanctuaire; d'autres les admettaient, mais demandaient qu'elles ne vinssent pas parfumées; d'autres encore demandaient qu'elles quittassent la mosquée avant les hommes; dans la plupart des cas on réservait aux femmes une partie de la mosquée séparée du reste par une enceinte. *Enc. Isl.*, 1936, art. : Masdjid, C. 1, p. 374.

agréable que les femmes en Allemagne. Aucune femme ne peut quitter la maison sans l'assentiment et l'autorisation de son mari [242].

Quelques riches seigneurs tiennent à la maison, pour leurs enfants, des précepteurs qui leur enseignent à lire et à écrire. Et en Turquie, chacun s'il en a envie, peut devenir maître d'école et enseigner les enfants dans sa maison. Car les Turcs ne s'appliquent pas à avoir une jolie écriture, comme c'est le cas en Allemagne.

Chapitre 13

Comment les Turcs enterrent leurs morts.

C'est la coutume en Turquie et au Caire que, quand quelqu'un meurt, on ne [le] laisse pas [sans sépulture] plus d'un jour. Car, disent-ils, si le mort reste longtemps dans la maison, il puera bientôt. Si quelqu'un meurt la nuit, on l'enterre immédiatement, tôt le matin.

| Quand quelqu'un meurt, ils lavent d'abord le corps avec de 261
l'eau tiède. Ensuite ils lui mettent une toile de coton sur les parties honteuses, sur la bouche et les yeux. Puis ils le cousent dans une toile blanche, le mettent dans un cercueil de bois et placent au-dessus une belle couverture verte. Ensuite ils posent de beaux vêtements et des ceintures sur la bière.

[242] en ce qui concerne les esclaves, seules celles du sexe féminin devaient obtenir la permission de leurs maîtres pour quitter la maison. D'une façon générale, les femmes étaient tenues moins sévèrement en Egypte que dans les autres parties de l'empire turc.

261 Les femmes vont au Caire derrière la bière, avec des cris et des hurlements pitoyables [243]. Devant vont les hodjas [244] et les membres des confréries religieuses, et, en chantant, l'accompagnent de leurs cérémonies. Ils portent aussi près de la bière des étendards verts, rouges et noirs [245]. Et avant de l'enterrer, ils récitent deux prières publiques [246] et accomplissent leurs cérémonies. Ensuite ils l'ensevelissent avec le cercueil. Si quelqu'un n'est pas assez aisé pour se faire faire un cercueil, il est cousu dans une toile blanche et [est] enterré [ainsi].

A Constantinople et dans tous les pays situés de ce côté-ci de la mer, il y a la coutume que si quelqu'un est mort, aucune femme ne peut accompagner [la bière], mais seuls les hommes. Mais en Egypte et dans toute l'Arabie, les femmes vont aussi bien que les hommes, et hurlent et pleurent le défunt.

Si c'est un homme, ils mettent sur la bière un beau turban blanc turc. Mais si c'est une femme, alors ils mettent sur la bière son petit chapeau qu'elle avait porté sur la tête.

J'ai entendu les gens dire que les femmes qui crient et hurlent tellement ne le font que pour de l'argent [247]. J'ai été informé que

---

[243] par exemple : « ô mon chameau ! », le chameau étant considéré comme l'image de l'amour de la maison. BÆDEKER, *Egypte et Soudan,* 1914, p. XCIII [244] voir note 237 [245] les *Rifa'iyé* ont une bannière noire; les *Sa'diyé,* une bannière verte, les *Ahmédiyé,* une rouge, et les *Kadiriyé,* une blanche. BÆDEKER, *Egypte et Soudan,* 1914, p. XCI [246] sur les rites funéraires, voir : LANE, *Manners,* p. 516 [247] ce sont en effet des pleureuses que l'on loue et qui sont appelées *neddabé.*

chacune reçoit pour cela [une somme d']argent fixe. Celle qui peut crier le plus haut, elle en a plus que chacune des autres. Et ils ont la coutume au Caire de le faire immédiatement [après le décès de quelqu'un]. Aussitôt | qu'un riche est mort, que ce soit le 262
jour ou la nuit, quelques vieilles femmes parcourent les ruelles de la ville, la tête recouverte d'un tissu de soie noire et un foulard autour du cou. Elles le prennent avec les deux mains et le font glisser, en le tirant, vers le haut et le bas de la nuque, elles tournent la tête de tous les côtés et se la frottent, crient et hurlent d'une façon pitoyable, comme si cela venait directement du cœur, quoique ce ne soit rien que de l'hypocrisie; et [elles] montrent donc ainsi que quelqu'un est mort.

Concernant le deuil dans les vêtements : cela n'est pas coutumier chez les Turcs, ils mettent leurs vêtements habituels. Mais en Egypte et en Arabie, les femmes ont l'habitude de porter le deuil environ un mois. Elles s'enveloppent et se couvrent de tissus noirs, mais elles ne changent pas le reste de leurs vêtements. C'est ainsi que les Turcs et les Arabes enterrent leurs morts.

Je dois raconter comment je jouai un jour un tour, au Caire, à une de ces vieilles femmes arabes qui parcourait [la ville] avec les autres [femmes] et hurlait si pitoyablement. J'avais mis dans un pot de la bouse de vache assaisonnée de sang de mouton. Quand j'entendis que les vieilles putains arrivaient avec leurs cris, je me plaçai sur leur chemin — c'était déjà la nuit et il faisait sombre — je m'approchai et demandai à l'une [d'elles] pourquoi elles criaient ainsi, qui leur avait fait du tort; je fis comme si je ne savais rien. Alors une vieille répondit qu'un enfant était mort;

c'est pourquoi elles criaient pour que les gens en soient informés. Alors je lui levai le voile de devant le visage et je lui dis : « Laisse-moi voir si cela vient du cœur, que tu cries ainsi »; j'avais dans une main la bouse de vache et je lui en enduisis la figure. Alors la vieille putain se mit à crier vraiment de tout son cœur; quant à moi
263 je pris le pot, le jetai parmi | les femmes et je m'enfuis. Et personne
ne me reconnut, car il faisait sombre. Ainsi j'avais enduit le visage de la vieille [avec de la bouse] et sali toutes les autres.

Tôt le matin, les vieilles traînées arrivèrent et demandèrent instamment qui avait pu faire cela. Mais on ne fit que se moquer d'elles et chacun les railla encore. [Elles] ne purent donc rien découvrir et durent repartir, accompagnées de railleries et de vexations. Ainsi j'ai donné aux vieilles femmes leur pourboire pour qu'elles crient vraiment de tout cœur.

Chapitre 14

Du cimetière et de l'enterrement au Caire.

Concernant les cimetières des Turcs [248], en tous les endroits de la Turquie. Ils n'ont pas de murailles, mais sont dans les champs ouverts. On ne met pas aussi deux ou trois dans la même tombe, mais toujours seulement un seul. Près de la tombe ils érigent deux

[248] le Caire possède plusieurs cimetières musulmans appelés *qarafah : qarafah al-Afifi, qarafah al-Wazir,* etc. Plusieurs d'entre eux se trouvent au pied de la Citadelle.

pierres, l'une [du côté] de la tête, l'autre [du côté] des pieds. Et quand ils enterrent quelqu'un, ils mettent le visage du côté du soleil levant. Les pierres qu'ils érigent près de la tombe d'un homme ont la hauteur d'un demi-homme. Certaines ne sont pas travaillées, certaines sont joliment gravées, avec des inscriptions turques. Elles sont aussi en partie rondes, en partie plates. Quand un riche est mort, les parents font faire près de la tombe du défunt une boîte en pierre de taille, et près de la tête un long pilier de pierre, de la hauteur d'un homme, et mettent là-dessus un turban turc.

Les Turcs les plus distingués du Caire, les pachas [249], begs [250], beglerbegs [251], qadiaskers [252], janissaires [253], sipahis [254], etc., se font bâtir de magnifiques sépultures en marbre. Elles sont carrées, de la longueur d'un homme et sont ornées d'inscriptions d'or
prises dans leurs vieilles histoires ou de leur al-Coran. 264

[249] titre honorifique qui devint avec le temps l'apanage des ***beylerbeyi*** de la province et des ***wezirs*** de la capitale. On l'a souvent, à tort, confondu, avec le titre de ***basha,*** réservé aux militaires et notables de province. *Enc. Isl.,* 1936, art. : Pasha [250] voir note 25 [251] plus exactement : ***beglerbegi*** (ou ***beylerbeyi***). Titre turque signifiant « beg des begs », « commandant des commandants ». Comme d'autres titres, il subit un avilissement progressif : à l'origine il distinguait le commandant en chef de l'armée, mais il en vint à signifier « gouverneur de province » et, finalement, ne fut plus qu'un titre honorifique. *Enc. Isl.,* 1960, art. : Beglerbeg. Voir aussi Gibb and Bowen, *op. cit.,* vol. I, part I, p. 137; Lybyer, *Government,* voir l'index au mot : Governors of provinces [252] voir note 235 [253] voir note 21 [254] voir note 79.

264 Les pachas se font bâtir des chapelles avec, à l'intérieur, leur sépulture. Ils font aussi faire, à côté, un sébil, c'est-à-dire une fontaine. Là on donne aux gens à boire. Dans la ville du Caire il y a beaucoup de telles fondations. Et aux pauvres gens on donne à chacun une cruche [d'eau] chaque jour. Et cette eau est apportée du Nil dans des seaux (*sic*) de cuir sur des chameaux, [et est versée] dans ces fontaines [dues à la] bienfaisance. Car au Caire il n'y a pas d'eau potable, mais toute l'eau de cuisson et de boisson est apportée du Nil à la ville dans des outres en cuir. Et une charge [255] coûte deux paras, c'est-à-dire autant que six kreutzers. Quand on la distribue, les pauvres gens se l'arrachent, si bien qu'à l'un ou à l'autre, on lui casse sa vaisselle ou sa cruche.

A Constantinople et dans beaucoup d'autres endroits, un homme est placé dans de telles chapelles; il verse l'eau dans de petites cruches et les place dehors devant la grille. Quand on l'a bue, il remplit de nouveau [la petite cruche]. Il y en a beaucoup de ce genre au Caire. Ils pensent que de cette façon l'âme des morts est secourue et qu'on lui rend service, et ils considèrent cela comme une œuvre pie.

Les femmes ont l'habitude de visiter les sépultures des morts pendant trois vendredis consécutifs. Elles prennent avec elles des fleurs et de l'herbe, et les répandent sur la tombe. Elles y restent assises deux heures, elles prient et pleurent; elles demandent pourquoi le défunt est mort, comme s'il tenait la vie entre ses

---

[255] texte de Wild : *Tracht oder Fuhr.*

mains. Et elles font cela tôt le matin, quand le soleil se lève, leur jour de fête qui tombe le vendredi et qui est appelé en arabe youm al-djouma [256]. Et c'est une coutume qui a existé jadis chez les juifs.

Chapitre 15 265

Des édifices religieux turcs au Caire.

Au Caire et ailleurs en Turquie, les églises [257], les écoles, les bains sont leurs plus beaux bâtiments. Alors que dans la construction des maisons et des châteaux ils ne sont pas aussi orgueilleux que les Allemands, ils le sont d'autant plus [quand il s'agit] de leurs églises et de leurs écoles, et ils construisent de beaux temples [258] et de [belles] chapelles et ne regardent pas à la dépense.

Leurs églises sont toutes bâties en haut avec une coupole. Là-dessus il y a un ou deux clochers [259] d'où ils appellent les gens à l'église. A l'intérieur, elles sont bâties avec du marbre, avec des inscriptions d'or. Et tout en haut sont suspendues quelques centaines de lampes, dans un cercle en fer, qui sont toutes allumées lors de leur carême. Entre les lampes sont suspendus des pommes de Paradis ou de grands verres à glaces. Sur le sol on étend de beaux et grands tapis joliment cousus ou tissés de

---

[256] prononcé en Egypte : *yom al-goumʿa* [257] mosquées [258] mosquées
[259] les minarets. Au sujet des minarets des mosquées au Caire, voir à part les ouvrages de Creswell, de Hautecœur et de Wiet cités dans la note 233, Samuel Hassid, *The Sultan's turrets. A study of the origin and evolution of the minaret in Cairo,* Cairo, [Impr. Misr], 1939.

motifs à fleurs, de toutes sortes de belles couleurs, si bien qu'un tel tapis vaut deux cents thalers ou plus. Quand ils veulent entrer dans l'église, ils enlèvent tous leurs chaussures devant la porte de l'église, les portent avec eux à l'intérieur, à la main, et les déposent près d'eux ou à côté en un [certain] endroit.

Dans toute la Turquie ils n'ont ni cloches, ni horloges à sonnerie sur leurs clochers [260], et [ils] disent : un tel vacarme et sonnerie conviennent aux chevaux et aux chameaux dans la rue, quand on voyage dans le pays. En revanche, les riches seigneurs ont des pendules à sonnerie dans leurs maisons.

Leurs églises sont construites dans la direction de la Mecque ou de Médinet [261] pour lesquelles ils ont la plus grande vénération, à cause de leur (...) [262] Mahomet. Et ils font soigneusement attention de tourner leur visage, pendant la prière, vers la Mecque. Ainsi dans toutes les églises est bâtie, en direction du lever du
266 soleil, une kibla [263] | qui est taillée dans le mur et revêtue de plaques de marbre ou d'albâtre de belles couleurs. Et à côté sont placés deux grands chandeliers, sur lesquels [se trouvent] deux longs cierges, longs comme un homme et gros comme le bras. On les allume la nuit, quand ils font leur prière.

Au Caire, les églises sont grandes, ouvertes en haut, et avec une grande avant-cour. Là, la plus belle et la plus grande église est nommée en arabe Djami al-Azhar [264]. En outre, il y a quelques

[260] minarets [261] al-Madinah, ville sainte de l'islam [262] passage ne présentant pas d'intérêt [263] la niche qui indique la direction de la Mecque [264] voir note 233.

centaines d'églises turques au Caire. A Constantinople et en 266
d'autres endroits, les églises sont recouvertes, en haut, avec du plomb.

Près de quelques églises sont aussi bâties des chapelles, dans lesquelles sont enterrés des empereurs [265] ou des pachas décédés; [elles] sont aussi belles et [sont] bâties de marbre et d'autres pierres semblables.

Les Turcs ont aussi l'habitude de bâtir des hôpitaux [266] et d'autres [pieuses] fondations, où l'on soigne les malades. De tels hôpitaux sont nommés en turc timarkhan [267].

En outre on trouve aussi en Turquie des fondations qui sont bâties pour les voyageurs et les étrangers, où on leur distribue nourriture et boisson, et où ils peuvent dormir trois nuits; en turc on les appelle imaret [268].

[265] sultans [266] appelés en arabe *maristans* ou *bimaristans*. Voir à ce sujet : Dr. Ahmed Issa, *Histoire des bimaristans* (*hôpitaux*) *à l'époque islamique,* Le Caire, [Impr. P. Barbey], 1928 [267] le mot *timar* a plusieurs significations, entre autres celle de « soins donnés à un malade, un fou, un blessé ». *Enc. Isl.,* 1934, art. : Timar. *Timar khan* est donc un bâtiment où l'on soigne les malades [268] « construction, bâtiment, édifice, désigne en Turquie des hôtelleries ou hospices où les enfants des écoles et les étudiants en théologie vont prendre leur nourriture » ... « Ces hospices s'entretiennent par des fondations pieuses ». *Enc. Isl.,* 1927, art. : Imaret.

Chapitre 16

Des beaux bains au Caire et des usages qu'on y observe.

En Turquie et en Arabie les bains ne sont pas bâtis comme en Allemagne. Il y en a de deux sortes : les uns sont appelés hammams [269] et sont chauffés; il y en a d'autres qui ne sont chauffés, ni en été
267 ni en hiver, | et ils sont nommés ilidjas [270]. De tels bains existent à Ofen [271] et à Sofia; autrement, je n'en ai vu de pareils nulle part ailleurs. Ce sont des bains tièdes où l'eau, elle-même tiède, sort de la montagne. Et le bain en devient chaud et moite.

Au milieu du bain est une grande caisse en pierre, profonde de la taille d'un homme, de forme ronde, et large de vingt pieds. Tout autour il y a à l'intérieur deux gradins en pierre, si bien qu'on peut s'asseoir à la profondeur où l'on veut. De plus, dans ces bains sont bâties des pièces particulièrement petites où se trouve une auge en pierre. Et au-dessus de l'auge, il y a deux tuyaux,

---

[269] bain chaud à étuves. Voir gravure dans *Description de l'Egypte,* [éd. Panckoucke], Etat moderne, I, pl. 49, et plan dans Lane, *Manners,* p. 347. Palerne (1581), (éd. 1606) les décrit pp. 89-92; voir dans ce dernier ouvrage (éd. Inst. franç. d'arch. orient. du Caire, 1971), la note 335. Voir aussi la description amusante que donne des bains du Caire A. Dumas, *Quinze jours au Sinaï,* Paris, [Le Vasseur], pp. 8, 9. (Comme on le sait, Dumas, ne vint jamais en Egypte, et la décrivit d'après les notes du peintre Adrien Dauzats, (1804-1868)) [270] de : *ilik* = tiède, en turc. Bains alimentés par l'eau de sources [271] Budapest.

l'un avec de l'eau froide, l'autre [avec de l'eau] tiède. Là, chacun peut faire comme cela lui plaît.

Dans de telles pièces, les Turcs ont l'habitude de se raser les poils aux endroits cachés. Les femmes ont une pommade, faite avec de la chaux et de la terre noire qui vient des Indes, et que l'on nomme chrisma [272]. Elles s'enduisent de cette pommade, et tous les poils s'en vont. Mais, toutefois, ils repoussent de nouveau. Et si elles la laissent longtemps sur [les poils], elle ronge la peau et elles doivent supporter ensuite de grandes douleurs.

Les autres bains qui sont appelés hammams sont voûtés en haut comme une chapelle, et quelques vitres sont encastrées en haut, ou bien [ils sont] recouverts d'une chape de verre, si bien que la lumière y pénètre. Quant au toit, il est recouvert de plomb. A l'intérieur du bain il y a un poêle, grand et rond, haut d'une demi-aune, fait en marbre, avec, au milieu, une fontaine jaillissante d'eau froide. Le feu est attisé sous terre, de telle façon que la chaleur se répand sur les pierres et ainsi le bain est chauffé. Le feu n'est pas éteint toute l'année, mais continue à brûler. Car les Turcs ont l'habitude de se baigner pendant toute l'année, tous les jours fériés | et les jours ouvrables. Au Caire, les bains sont 268

---

[272] Lane, *Manners,* p. 350, note 1, appelle cette pâte dépilatoire *noorah.* Palerne la nomme (p. 92) *rusma,* Sonnini, *nouret.* (Voir note 336 de Palerne, éd. Inst. franç. d'arch. orient. du Caire, 1971). Le mot allemand *Chrisma* employé par Wild, signifie « chrême » (huile sainte servant aux onctions). Sans doute Wild emploie-t-il ce mot à cause de sa ressemblance avec *rusma.*

268 chauffés avec du fumier, mais outre-mer, à Constantinople et en d'autres endroits, il sont chauffés avec du bois.

Par ailleurs, les bains sont recouverts très artistement de marbre de diverses couleurs, sur le sol ainsi que sur les murs. Et il y a là quelques pièces tout autour [pratiquées] dans les murs, comme mentionné plus haut, où l'on entre pour se laver. Au Caire il y a dans ces pièces des auges en pierre appelées havouz [273], de la profondeur d'un homme. L'eau y est bien chaude, et les Arabes et les Maures [274] s'y baignent volontiers, car ils y sont habitués. A Constantinople et en d'autres endroits on ne trouve pas ces auges.

En ce qui concerne l'usage des bains, en Turquie, c'est une bizarre jonglerie. Quand quelqu'un s'est déshabillé, un baigneur vient et lui apporte une serviette de bain, blanche ou bleue. Il doit se la nouer autour du corps. Elle pend jusqu'aux pieds et couvre les parties honteuses par devant et par derrière. Ce qu'il ne faut pas mépriser mais louer, car c'est d'une belle modestie. Et les Allemands devraient l'apprendre des Turcs et les imiter.

Quand quelqu'un vient au bain, le baigneur le couche, lui étire tous les membres, [et] l'enduit d'abord avec une huile odorante qu'il porte dans un coton entre les oreilles (*sic*). Ensuite il s'agenouille sur le corps, pose les mains sur le dos, et presse l'épine dorsale, si bien que tout craque. Ils continuent ainsi avec lui pendant quelque temps. Ce qui fait du bien au corps et tous les membres sont étirés. Ensuite quand c'est terminé, ils vous mettent sur le poêle et vous

[273] déformation probable du mot *haoud* ou *haouz*, signifiant bassin
[274] voir note 44.

coupent les cheveux. Quand cela est aussi terminé, ils vous frottent
avec un frottoir, puis on vous lave de nouveau avec du savon. | Ils 269
n'ont pas de lessive, mais vous lavent seulement avec du savon. Ensuite on va dans une pièce et on se lave proprement.

Quand quelqu'un a donc fini de se laver, le baigneur lui apporte une serviette sèche pour le corps et une blanche pour la tête, et lui bénit le bain en lui disant : « Sultanim hammam sihhatlar okun », en allemand : « Que Dieu bénisse le bain de monsieur à cette heure bienheureuse ». Ensuite ils vous prennent la serviette mouillée, la lavent et la suspendent de nouveau.

Ces bains n'ont pas de bancs sur lesquels on puisse s'asseoir, mais on s'assied seulement par terre. Il n'y a pas là aussi de la fumée et de la vapeur, comme c'est souvent [le cas] en Allemagne, mais tout est bien propre et agréable. Il y a aussi des pièces secrètes ; si quelqu'un a un besoin [à satisfaire], il n'a pas à quitter vite le bain, mais peut le satisfaire dans le bain.

Les femmes turques n'ont pas l'habitude d'aller dans les bains des hommes, comme c'est le cas en Allemagne en beaucoup d'endroits. Mais elles ont leurs bains particuliers. Quand l'une d'elles va au bain, elle y reste une demi-journée. Elles s'amusent [275] là en chantant et en folâtrant, se tressent mutuellement les cheveux, et se teignent les mains et les pieds avec une teinture turque, couleur de rouille [276], appelée kina [277]. Mais pas partout, seulement

[275] le texte de WILD porte : *treiben Schelmereien*, littéralement : « se distraient à des friponneries ou des espiègleries » [276] voir note 210 [277] voir note 209.

les ongles et les doigts. Et quand elles viennent du bain, le mari doit avoir entre-temps cuit et préparé le dîner. Sinon il tombe en grande disgrâce auprès de sa femme et n'eſt pas autorisé cette nuit-là à dormir auprès d'elle. Et quand les femmes ont des servantes, elles les prennent avec elles aux bains. Elles ne font pas confiance à leurs maris. Elles savent bien qu'aucune d'elles [des servantes] n'eſt en sécurité avec eux, là, dans la maison (...) [277a].

270 | Concernant l'argent du bain : cela coûte en tout temps cinq ou six aspres [278]. On en donne deux au baigneur, aux valets deux, et ensuite à celui qui veille sur les habits aussi un ou deux, selon son bon plaisir.

CHAPITRE 17

COMMENT LE JEÛNE EST OBSERVÉ AU CAIRE ET COMMENT ON CÉLÈBRE LES JOURS DE FÊTE.

Les Turcs et les Arabes ont chaque année deux grandes fêtes qu'ils célèbrent toujours trois jours. Le temps du jeûne eſt appelé Ramadan; il tombe en hiver [279], quand les jours sont les plus

[277a] passage ne présentant pas d'intérêt [278] voir notes 146 et 214
[279] il eſt faux, comme le dit WILD, que le mois de Ramadan tombe en hiver. L'année musulmane (année lunaire de 354 ou 355 jours) eſt divisée en douze mois, qui rétrogradent à travers toutes les saisons de l'année solaire pendant une période d'environ 33 ½ années. Le Ramadan tombe donc en différentes saisons. En 1609 le Ramadan commença le 9 décembre, en 1610 le 28 novembre.

courts. Ils observent ce jeûne pendant un mois, et ne mangent rien pendant le jour jusqu'à ce que le soleil se soit couché, et que les étoiles soient au ciel. Alors ils vont à l'église et prient. De là [ils retournent] à la maison et mangent. Mais aux gens malades et aux enfants le manger n'eſt pas défendu.

En ce temps-là ils sont au Caire de la meilleure humeur, car la nuit chacun eſt gai et joyeux. Ils suspendent aux clochers [280] des lampes qui brûlent toute la nuit. Dans les églises [281], toutes les lampes sont aussi allumées. Et pendant la période de jeûne, [les] trois cents quintaux d'huile qui sont utilisés dans toute la ville, partout sur les clochers et les églises, ne suffisent pas au Caire. Quand ils ont mangé la nuit, ils vont de nouveau à l'église et prient, et ensuite ils vont se coucher. Après minuit, ils se lèvent de nouveau, mangent et boivent et vont ensuite de nouveau dormir.

Pendant la période du jeûne, ils ont aussi des amusements avec un chameau. Ils le recouvrent entièrement de beaux ornements et vont la nuit chez les riches seigneurs; | ils ont des tambours 271
et des fifres et ils en jouent. Alors le chameau doit commencer à danser et à sauter. Pareillement ils se livrent à leurs farces et à leurs bouffonneries. Alors on leur offre de l'argent. Ensuite ils partent et vont chez un autre. Les janissaires [282] font la même chose et continuent ainsi pendant toute la période du jeûne.

[280] minarets; voir note 259 [281] mosquées [282] voir note 21.

En aucun temps les Turcs et les Maures ne sont aussi zélés et aussi pieux qu'en cette période de jeûne. Car ils ont l'habitude de distribuer des aumônes non seulement aux gens pauvres, mais aussi aux chiens et aux chats. Ils pensent gagner ainsi le ciel. Ils s'appliquent donc pendant le jeûne à toutes les bonnes œuvres et à la dévotion. Car ils ont aussi la coutume de racheter un oiseau captif et de le laisser s'envoler. Ensuite il y en a quelques-uns qui lèguent, quand ils meurent, quelque argent pour l'entretien des chiens et des chats.

Item. Il y en a quelques-uns qui achètent des poumons, des foies, des cœurs, coupent tout en petits morceaux, et les font rôtir. Ensuite l'un d'eux s'assied dans la rue, à une [certaine] place. Alors beaucoup de chiens s'approchent de lui. Quand alors un Turc passe, il lui donne un aspre [283], celui-ci lui donne alors trois brochettes [de viande] et il les distribue aux chiens. Ensuite vient un autre Turc, [qui] donne à celui qui a le foie rôti aussi un aspre pour trois brochettes, [et] il les partage aussi parmi les chiens, et ainsi de suite. Alors les chiens connaissent bien celui qui a le rôti. Ils savent bien que c'est préparé pour eux. Quant à celui qui achète ces viscères et les rôtit, c'est un pauvre diable. Il gagne donc quelques aspres. Ainsi les Turcs et les Maures observent leur jeûne avec des distributions d'aumônes, des prières, le jeûne et d'autres actions semblables (...) [284].

Mais quand la période du jeûne est passée et accomplie, et la
272 nouvelle lune se voit au ciel, ils célèbrent | leur grande fête qu'ils

[283] voir notes 146 et 214 [284] passage ne présentant pas d'intérêt.

appellent Ramadan Baïram ou aussi Büyük Baïram [285]. Alors ils 272
vont tôt le matin à l'église [286]. Ensuite, quand leur service divin est terminé, on fait tirer quelques coups de canon du haut des murs [de la citadelle]. Par là on indique que le temps du jeûne est fini. Ensuite ils retournent chez eux, se saluent les uns les autres dans la rue, se baisent mutuellement les mains et se souhaitent les uns les autres heureuse fête. A l'occasion de cette fête, ils distribuent aussi de l'argent à leurs domestiques, les habillent tous de neuf ou leur achètent au moins de nouvelles chaussures.

Après le manger, la jeunesse va se promener en ville. Alors sur les grandes places et les rues sont installées des balançoires, [toujours] deux par deux, les unes en face des autres, recouvertes en haut d'un beau baldaquin ou d'un tapis, les poteaux de soutien et tout le reste [étant] décoré, garni de feuillage vert et de beaux fanions. Entre deux potences sont fixées de longues cordes, [ayant] en bas une planche. Là on peut s'asseoir. Et avec les deux mains, on se tient aux cordes. Par ailleurs, en haut des cordes sont attachées en travers, à une [courroie de] cuir, plusieurs clochettes qui sonnent. Là il y a de grands et forts gaillards qui vous balancent et vous projettent en haut, au point que la tête vous tourne. Et à l'intérieur, en haut, sont attachés au baldaquin des oranges [287], des citrons [288], des sucreries, et d'autres choses

[285] erreur de WILD. La fête qu'il mentionne porte en turc le nom de *Küchük Baïram* et se célèbre à la fin du moins de Ramadan, durant les trois premiers jours du mois de Chaouwal [286] mosquée [287] voir note 49 [288] voir note 50.

du même genre. Quand on peut s'élancer si haut qu'on attrape quelque chose, on le garde pour soi. Et tout le temps, il y a près de ce divertissement six ou huit gaillards bien forts qui vous balancent. Ils ont aussi des joueurs de fifres, de tambours et de trompettes, qui doivent jouer trois fois pour celui qui se fait balancer. Et on donne six ou huit petits aspres [289]. Et ces musiciens gagnent donc en trois jours beaucoup d'argent. Les balançoires sont nommées salindjaks [290].

273 | Ensuite il y a aussi d'autres baladins; ils fixent une roue sur un pieu solide, à environ la hauteur d'un homme et demi, de façon que la roue puisse tourner. Ensuite on attache de solides pièces de bois en haut en travers de la roue, et avec de bonnes et fortes cordes on y attache quatre selles de cheval. Les garçons s'asseyent sur les selles et, au moyen d'un bâton, on fait tourner la roue. Alors les drôles tournent en cercle et il faut s'étonner qu'aucun d'eux ne tombe. Grâce à des amusements pareils, les garçons apprennent à se tenir en selle, si bien que plus tard, quand ils deviennent grands, ils peuvent se tenir bravement à cheval et caracoler. Ils ont encore beaucoup d'autres amusements.

Les janissaires [291] et les valets des seigneurs parcourent les rues, et ils ont à la main des flacons à arroser [292], dans lesquels

---

[289] voir note 146 et 214 [290] escarpolettes. Voir description dans Palerne (1581), (éd. 1606), p. 102, et Coppin, *Relation* (1638-1646), (éd. 1720), p. 247 [291] voir note 21 [292] le mot allemand *Spritzgläser*, « verres à arroser », doit désigner de petits flacons au couvercle percé de trous, comme une pomme d'arrosoir.

il y a de l'eau de rose odorante. Avec ceux-ci ils vous envoient 273
[de l'eau de rose] à la figure, et accueillent ainsi les gens, et leur mendient de l'argent. Ils ne vous laissent pas aller, tant qu'on ne leur a pas donné un aspre ou autre chose. C'est ainsi qu'ils observent et célèbrent leur grande fête pendant trois jours consécutifs.

Là où habitent les gens riches, tels que pachas [293], begs [294], bachaouiches [295], qadis [296], defterdars [297], chorbadjis [298], agas [299] de janissaires etc., là les musiciens circulent avec des tambours, des fifres, des trompettes, en un mot toute la musique turque, et jouent un petit morceau ou deux devant une porte. Alors on leur offre de l'argent, pour lequel ils remercient avec empressement et puis vont plus loin.

Dans ces maisons riches on a aussi l'habitude d'édifier de ces escarpolettes et balançoires pour les jeunes filles et les femmes, car elles veulent aussi avoir leurs amusements. J'en ai vu au Caire et à Constantinople.

Concernant l'autre fête. Elle est nommée Kütchük Baïram [300].

---

[293] voir note 249 [294] voir note 25 [295] chef des *tchaouches ;* voir note 123 [296] voir note 93 [297] trésorier, ou plutôt : administrateur des revenus (Lybyer, *Government,* p. 247), plus exactement : *daftardar.* Terme ottoman désignant le principal fonctionnaire des finances. *Enc. Isl.,* 1965, art. : Daftardar [298] commandant d'une troupe de janissaires comprenant entre 100 et 600 hommes [299] voir note 138 [300] Wild a confondu les noms des deux grandes fêtes musulmanes. La fête du sacrifice porte, en Turquie le nom de *Büyük Baïram,* en Egypte, *Kourban*

10

274 Elle tombe deux mois après | l'autre c'est leur fête du sacrifice, lors de laquelle ils sacrifient des moutons, des béliers [301] ou ce que l'on veut. Ils la célèbrent avec des amusements et des distractions, comme la première.

Telles sont les deux fêtes qu'ils ont dans l'année, auxquelles ils ont l'habitude d'avoir leurs meilleurs amusements et distractions.

Chapitre 18

Comment l'émir al-hadjdj [302] du Caire quitte la ville lorsqu'il part en pèlerinage à la Mecque.

Du Caire, que l'on appelle en turc et en arabe Misr, ils vont chaque année en pèlerinage à la Mecque, patrie de Mahomet, où il est né, et à Médinet en-Nebi [303] où Mahomet est enseveli, pour y obtenir la rémission et le pardon de leurs péchés. Alors ce ne sont pas seulement ceux du Caire qui s'y rendent, mais aussi [ceux] de Damas, de l'Orient et de l'Egypte. Du Caire, ils partent après la grande fête [304] afin d'arriver à la Mecque pour l'autre fête.

Quand l'émir al-hadjdj quitte la ville pour la campagne, il est accompagné d'une façon magnifique. Et ils ont du faste comme dans le papisme, quand ils font une procession. Ils font la procession avec la pompe sacrée et toutes leurs cérémonies, y compris

Baïram, ou bien *ʿId al-Kebir,* et tombe au 10 du mois de *Dhoul-biggé.* Voir Lane, *Manners,* p. 493 et notre note 285. [301] le texte allemand porte : *Böcke,* qui peut signifier aussi bien béliers que boucs [302] voir note 77 [303] al-Madinah [304] le Ramadan Baïram.

leurs étendards [religieux] et les membres de leurs confréries [305]. (...) [306]. Ensuite viennent à cheval les sipahis [307] et les tchaouches [308], magnifiques avec des ornements en argent et dorés, et ils sont [au nombre de] cinq cents. Ensuite viennent les janissaires [309] à pied avec de longs fusils, il y en a aussi trois ou quatre cents. Derrière marchent les Arabes [310] tenant à la main un arc et des flèches, il y en a aussi environ trois cents. Après ceux-ci | vien- 275
nent une centaine [de soldats] à cheval, entièrement revêtus de cuirasses et d'armures; ils ont sur la tête des bassinets dorés. Ensuite viennent de nouveau d'autres [soldats] à pied avec de longs fusils, ils sont appelés seymen [311], il y en a environ deux cents.

Ensuite on conduit environ douze beaux chevaux, avec de beaux harnais ornés d'argent et d'or, et sur les selles sont attachés des boucliers ronds en argent ou dorés, pareils à ceux que l'on conduit à Constantinople devant l'empereur. Quand [tout] cela est passé, l'émir al-hadjdj vient à cheval avec des trompettes et des timbales, et derrière lui on porte une grande bannière de sang, rouge [312].

[305] voir note 245 [306] passage ne présentant pas d'intérêt [307] voir note 79 [308] voir note 123 [309] voir note 21 [310] nous avons déjà vu que les voyageurs européens réservaient le nom d'Arabes aux habitants du désert. Il s'agit ici sans doute d'unités formées de bédouins [311] forme vulgaire de *segban* (chasseurs). Troupes auxiliaires irrégulières levées dans les provinces [312] nom populaire de l'énorme bannière de bataille, ayant environ cinq à six mètres de long, et trois de large. Sur un champ rouge sang, elle porte le nom d'Allah, la profession de foi, une main symbolique et l'épée à deux tranchants de Mohammed.

275 Quand cela eſt passé, on amène sur un chameau une petite tour carrée [313] recouverte de belles couvertures d'or; en haut elle eſt pointue et a un bouton d'or. Les Turcs et les Maures [314] la touchent de leurs mains; certains le font avec de petits mouchoirs [315], ils les baisent ensuite et les vénèrent hautement. Ils tiennent cela pour une œuvre pie. La tourelle eſt nommée mahmal et eſt conduite chaque année à la Mecque. Elle a aussi son chameau à elle, qui doit la porter et la ramener.

Ensuite viennent les chameliers avec les provisions, et munis de tout l'indispensable, nécessaire au voyage. Il y a là aussi les porteurs d'eau qui doivent porter l'eau, et on les appelle sakkas [316]. Et ce défilé dure une demi-journée avant de prendre fin.

L'émir al-hadjdj eſt envoyé par le pacha pour prendre toutes les précautions et mettre de l'ordre dans tout ce qui arrive. Et

---

[313] c'eſt *le mahmal,* ou plutôt, *mahmil :* « Nom qui sert à désigner les litières vides et richement ornées que les princes musulmans, depuis le XIIIe siècle envoyaient au *hadjdj* de la Mecque pour affirmer leur indépendance et rendre manifeſte leur droit à une place d'honneur lors de la fête ». *Enc. Isl.,* 1936, art. : Mahmal. — Cette solennité a lieu au mois de Safar ou au commencement du Rabiʿ al-Awal. Un support de bois, en forme de pyramide, garni d'étoffes richement brodées eſt promené sur un chameau. L'intérieur du support — dit *mahmal* — eſt vide. Deux exemplaires du Coran sont fixés à l'extérieur. Cf. SIR RICHARD F. BURTON, *Personal narrative of a pilgrimage to al-Madinah and Meccah,* London, [Bell], 1906, vol. II, pp. 65, 194. — LANE, *Manners,* p. 444, et surtout J. JOMIER, *Le Mahmal et la caravane égyptienne des pèlerins de la Mecque* (XIIIe-XXe siècles), [Impr. de l'Inſtitut français d'archéol. orient. du Caire], 1953 [314] voir note 44 [315] le texte de WILD porte : *Wischtüchlein* [316] porteurs d'eau; voir gravure dans LANE, p. 328.

quand il revient de nouveau de la Mecque, il eſt accompagné dans la ville d'un défilé semblable, et il eſt reçu solennellement par le pacha. Les | femmes l'accueillent aussi avec un cri bizarre [317] et 276
étonnant, comme je n'en ai jamais entendu pousser par les femmes en un endroit quelconque. (...) [318].

CHAPITRE 19

LES RÉJOUISSANCES ET LES DISTRACTIONS QUI ONT LIEU AU CAIRE QUAND LE NIL DÉBORDE [319].

Les Egyptiens ont l'habitude d'avoir des amusements quand le Nil déborde. Elle [l'eau] arrive et monte de quelques aunes. Et cela a toujours lieu en automne. Ainsi le pays eſt humidifié, et produit une végétation. Comme on le lit donc, il y a grande cherté dans tout le pays d'Egypte si, une année, il [le Nil] n'a pas complété son nombre [d'aunes].

---

[317] ces cris de joie s'appellent *zaghroûta* (plur. : *zaghârît*) [318] passage ne présentant pas d'intérêt [319] c'eſt la fête de la *ouéfa' an-Nil* (la plénitude ou la crue du Nil) célébrée vers la mi-août et accompagnée jadis de la percée de la digue du Khalig, canal traversant le Caire (*youm gebr al-bahr*). Cette fête a été décrite par la plupart des voyageurs, par exemple : SANDYS (1611), (éd. 1673), pp. 75, 76; VILLAMONT (1589-1590), (éd. 1595), pp. 264 b, 265 a; LE MASCRIER (MAILLET) (1692-1708), (éd. 1735), p. 72; la description de cette cérémonie par QALQACHANDI se trouve dans : PRINCE OMAR TOUSSOUN, *Mémoire sur les anciennes branches du Nil. Epoque arabe,* dans : *Mémoires de l'Inſtitut d'Egypte,* t. IV, Le Caire, [Impr. de l'Inſt. franç. d'archéol. orient.], (sans date d'édition), p. 185.

Ceux du Caire le savent très exactement quand il ne complète pas son nombre. Car il y a une église bâtie sur l'eau [320], là ils peuvent connaître sa mesure et sa hauteur certaine. De plus, il y a des gens qui vont par la ville et qui crient chaque jour, de combien le Nil est monté, jusqu'à ce que le nombre soit enfin complet. Et ces crieurs reçoivent de chacun une somme d'argent fixée.

Quand donc le Nil a complété son nombre [d'aunes], le pacha doit descendre du château [321] vers le Nil. Là il s'assied dans une embarcation et reste trois jours et [trois] nuits sur l'eau. Car il y a là environ soixante embarcations apprêtées, joliment couvertes
277 de drapeaux et peintes de [differentes] couleurs. Et | sur les embarcations sont élevées de grandes estrades et des ponts, recouverts en haut avec de jolies toiles de lin peintes [et] fermés tout autour par des rideaux. Ils ont aussi là-dessus de grands canons. Avec ceux-ci ils tirent les salves d'honneur et accueillent le pacha. Tous les begs [322] et les seigneurs distingués se font préparer

---

[320] ce n'est pas une église et elle n'est pas bâtie sur l'eau, mais un pavillon, à toit pointu, recouvrant un puits avec une colonne : le nilomètre de Rodah. Wild en donne une description détaillée ci-dessous, p. 311 (Livre III, chapitre 30). Nommé al-Miqyâs, « la mesure », il fut bâti en 715. Il a été décrit par la plupart des voyageurs : Sandys (1611), (éd. 1673), p. 75; Monconys (1647), (éd. 1665), 1re partie, p. 193; Edrisi, *Description de l'Afrique,* trad. R. Dozy et M.J. de Goeje, Leiden, [Brill], 1968, p. 173; Lucas (1714), (éd. 1724), t. II, pp. 66-69, avec gravure « Veüe du Mikias » et « Plan du Mikias »; Marcel, *Egypte,* I, p. 56 et pl. 15; St. Lane-Poole, *A history of Egypt in the Middle Ages,* London, [Methuen], 1914, gravure p. 62 [321] le citadelle du Caire [322] voir note 25.

de tels bateaux, en l'honneur du pacha. Et cela serait une coutume 277
[datant] de jadis.

Quand donc tout est préparé, et le pacha est monté sur son bateau, il passe en avant. Alors les autres bateaux tirent avec de gros canons et l'honorent ainsi par des salves. Le pacha lui-même a quatre gros canons sur son navire; et il les fait tirer pour saluer les seigneurs. Quand le pacha part en avant, tous les autres suivent, et se promènent donc.

La nuit ils se rassemblent tous près de la vieille ville appelée Eski Misr, c'est-à-dire Vieux-Caire [323]. Là ils restent toute la nuit. Et quelque cent embarcations s'y rendent. On y tire des feux d'artifice et les bateaux sont tous couverts de lampes allumées. C'est un spectacle magnifique. On s'y amuse aussi et on se livre à des bouffonneries. Le pacha est assis en haut dans l'église [324], qui est au milieu de l'eau, dans un kiosque.

On se livre pendant trois nuits à ce genre d'amusements et de bouffonneries. La troisième nuit, la dernière, [a lieu] le plus beau feu d'artifice.

Ensuite, le quatrième jour, tôt le matin, tous les bateaux se rendent à un endroit en aval de la vieille ville. Alors l'eau peut couler dans la ville [325]; autrement c'est bouché. A ce moment on

---

[323] en arabe : Masr al-'Atika, qui couvre l'emplacement de l'ancienne bourgade d'al-Foustat, ancêtre du Caire [324] voir note 320 [325] par le canal ou Khalig, qui traversait le Caire dans toute sa longueur. Large d'une dizaine de mètres, il présentait une branche qui enveloppait la ville à l'ouest. E. Isambert, *Itinéraire descriptif, historique et archéologique de l'Orient,* (*Guide Joanne*), Paris, [Hachette], 1878, p. 305. Il a été comblé en 1899.

l'ouvre et pendant qu'on l'ouvre, deux grands châteaux sont figurés [326] des deux côtés, sur la terre, par des feux d'artifice. On
278 les allume. | Il se produit alors un si horrible crépitement, et [une telle] tiraillerie, qu'on en eſt tout étonné. Ensuite le pacha fait jeter dans l'eau de l'argent et des comeſtibles, qu'il abandonne [au peuple]. Alors les pauvres gens nagent et les prennent. Ainsi se terminent leurs réjouissances et leurs amusements.

Ils la [la fête] célèbrent chaque année. Et à cette époque l'eau eſt meilleur marché, car elle coule à travers la ville, si bien qu'on paye une charge [d'eau] trois kreutzers. Mais ceci ne dure que trois mois. Ensuite il faut de nouveau payer une charge [d'eau] six kreutzers, car le Nil baisse de nouveau de façon qu'il ne coule plus à travers la ville. Ainsi donc les Egyptiens ont leurs amusements et leurs réjouissances quand le Nil déborde. Il en eſt de même à Rechid [327] et à Dimyat [328].

Chapitre 20

Au sujet des amusements et des tours de prestidigitation des Arabes au Caire.

Concernant les amusements et les tours de preſtidigitation des Arabes. Ils en ont presque tous les jours, pour faire passer le temps aux gens, surtout dans le faubourg de Bulak [329], sur la place près

[326] mentionnés également par Sandys (1611), (éd. 1673), p. 76 [327] Rosette [328] Damiette [329] voir note 57.

de l'eau, là [où] se rassemble le menu peuple. Ils ont leurs bouffonneries avec des ours, des singes, des chèvres, et ainsi de suite. Comme je l'ai donc vu, un [homme] mit un bandeau sur la tête d'un âne, puis le fit tourner trois fois. Puis il prit sa bague du doigt, alla dans la foule et la plaça sous les vêtements [330] d'un des speƈtateurs. Puis il dit à l'âne d'aller vers celui qui avait la bague. Aussitôt l'âne eſt allé vers celui qui avait la bague et s'eſt arrêté près de lui. Alors le preſtidigitateur | a commencé à parler 279
et a dit qu'il sorte la bague. Alors il [l'âne] la lui a rendue devant tout le monde. Si l'âne n'avait pas indiqué la personne exaƈte, il aurait dû supporter des coups.

Ensuite ils ont aussi des tours avec des singes et des ours. Ceux-ci doivent danser, sauter, faire des culbutes et montrer aux speƈtateurs comment se comportent les femmes et les servantes paresseuses, comment les femmes se conduisent quand leurs maris ne sont pas à la maison. Ils ont aussi de petites chèvres qui sont dressées à sauter et à danser adroitement.

Enfin il y en a quelques-uns qui sont assis là et [racontent en] chantant de vieilles hiſtoires. De même certains jouent sur des harpes [331] et des violons [332], et en même temps [racontent en]

[330] voir note 42 [331] il doit s'agir d'un *quanoun* (آلة القانون) sorte de tympanon ou de cithare, aux cordes en boyau de mouton et dont on joue avec un pleƈtrum. Voir gravure dans Lane, *Manners*, pp. 365, 366, et dans Villoteau, *Description hiſtorique, technique et littéraire des inſtrumens* (sic) *de musique des orientaux*, dans: *Description de l'Egypte*, [Panckoucke], 1823, t. XIII, p. 221. Planches: *Etat moderne*, II, AA, BB, CC [332] il s'agit d'un *kemenghe* (كمنجة), violon à deux cordes, dont la boîte eſt faite d'une noix de coco; voir Lane, *Manners*, p. 362.

279 chantant de vieilles histoires. Ils ont presque tous les jours, à l'air libre, de tels jeux de singes et des bouffonneries, dans les rues et sur les places les plus importantes, où le menu peuple se rassemble.

Mais dans ces pays, c'est l'usage que de tels baladins et musiciens ne prennent pas de l'argent des spectateurs, [avant] que ceux-ci n'aient vu ou entendu quelque chose. Si leur jeu plaît à quelqu'un, alors il leur donne un kreutzer ou deux; s'il [leur jeu] ne lui plaît pas, il s'en va et de plus se moque encore d'eux. Tandis qu'en Allemagne il faut donner l'argent avant d'avoir vu quelque chose. Ensuite, quand de tels prestidigitateurs ont de l'argent, ils montrent un peu [de leur art] selon leur bon plaisir, puis demandent que les messieurs soient indulgents cette fois-ci, une autre fois ils feront mieux.

Ensuite on présente aussi des farces burlesques dans les tavernes, où l'on sert la boisson chaude kahve [333]; ces tavernes sont comme

---

[333] d'après LANE, *Manners,* p. 339, le café aurait été introduit en Egypte vers la fin du XVe ou le commencement du XVIe siècle. Voir sur l'introduction du café dans les différents pays : RAMBOSSON, *Histoires et légendes des plantes utiles et curieuses,* Paris, [Firmin-Didot], 1871, pp. 97-120. — Egalement : G.-T. RAYNAL, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes,* Genève, 1795, t. III, pp. 90 sq. — Sur l'usage du café : LANE, pp. 96, 137, 141, 340. — Pour le commerce du café : P.S. GIRARD, *Mémoire sur l'agriculture, l'industrie et le commerce de l'Egypte,* dans : *Description de l'Egypte,* Paris, [Panckoucke], 1824, t. XVII, p. 321. Voir aussi : MONCONYS (1647), (éd. 1665), 1re partie, p. 189; LE MASCRIER (MAILLET) (1692-1708), (éd. 1735), 2e partie, p. 15; THÉVENOT (1652), (éd. 1665), p. 63,

chez nous les auberges, ouvertes [à tout le monde], où chacun entre et sort. Les Turcs, les Maures, les Arabes [334], les chrétiens et les juifs, celui [d'entre eux] qui vient là | et demande cette boisson, on la lui 280
donne. Il y a quelques centaines de ces tavernes au Caire, comme aussi dans toute la Turquie. Si un Turc, un Maure, ou un Arabe n'en buvait pas [tout] un jour, il ne pourrait pas être ce jour-là bien gai ou en bonne santé. Et quand ils voyagent par le pays, ils ont la boisson avec eux, ils la font bouillir et la boivent toute bouillante; et elle est d'un brun noir et amère; [elle] vient du pays Yémen, situé par delà la Mecque en Orient. Dans les tavernes mentionnées [ci-dessus] viennent aussi ces bouffons et [ces] musiciens, qui par leur bavardage tirent aux gens l'argent de la bourse. Et ceux qui possèdent ces tavernes ont l'habitude d'y tenir aussi des musiciens: des violonistes [335], des flûtistes [336], des joueurs de harpe [337] et de luth [338]. Ils jouent pendant tout le jour et font passer le temps aux gens.

Ensuite on a souvent des amusements avec de jeunes [et] beaux

---

qui parle de la « plaisante musique de humerie » que l'on entend dans les cavekhanes. D'après *Enc. Isl.,* 1927, art. : Kahwa, le café apparut d'abord, au Caire, dans le quartier de l'Azhar, par l'intermédiaire de Sufis de l'Yémen, qui, avec leurs confrères des deux villes saintes faisaient leurs *dhikrs* à la mosquée en usant du café à cette occasion. A plusieurs reprises le café fut interdit au Caire par les autorités religieuses.

[334] voir note 44

[335] joueur de *kemenghe;* voir note 332

[336] joueur de *zommara* (زمّارة) (double flûte) ou de *nai* (ناى) (également une sorte de flûte). Voir LANE, *Manners,* pp. 369, 370

[337] voir note 331

[338] c'est le *'oûd* (عود), sorte de luth ou de mandoline; voir LANE, *Manners,* p. 369.

garçons que l'on appelle tchouban. Ils sont bien habillés de vêtements magnifiques et exquis, avec une ceinture en or et en argent de la largeur d'une main. Ces garçons doivent faire voir leur art dans les tavernes. On leur joue [un air] avec des timbales et des flûtes. Un tel garçon s'avance au milieu des gens, commence à danser et à tourner. Dans chaque main il a deux morceaux de bois avec lesquels, pendant qu'il danse et qu'il tourne, il tape et claque très adroitement, exactement comme jouent le timbalier et le joueur de flûte. Parfois il se met aussi à genoux, se frappe des mains la poitrine ou les genoux. Ensuite il se lève de nouveau, et continue à danser. Et il continue ainsi environ une demi-heure. Ensuite, quand il a fini, il recueille de l'argent des Turcs et des autres spectateurs. Les Turcs surtout aiment voir ces [spectacles]. Car ces coquins impies et maudits sont de vrais souillons [qui salissent] les garçons. On n'arrange
281 ceci que pour la lubricité et la paillardise. Car souvent, | lorsqu'ils leur donnent de l'argent, ils se livrent à des friponneries avec eux, les embrassent sans craindre personne.

Ceux qui préparent et servent la boisson, tiennent aussi de pareils jeunes garçons; ils sont assis près de la porte et prennent l'argent. Dans ces tavernes ils ont aussi beaucoup de jeux de trictrac et d'échecs pour passer le temps.

En outre j'ai vu au Caire des amusements de femmes qui le font ainsi : trois ou quatre [d'entre elles] vont le soir sur une place où il y a alors beaucoup de gens. Elles ont des timbales et des harpes [339],

[339] voir note 331.

et commencent à jouer et à chanter [340]. Ensuite, il y en a une, joliment vêtue de taffetas et de satin, et [avec] de l'argent et de l'or suspendu autour de la tête; elle est debout au milieu des gens, elle commence à chanter avec les autres et danse les bras étendus (...) [340a].

Ensuite les Arabes ont encore l'habitude de jouer des comédies au Caire pendant la nuit, en pleine rue, avec des lanternes et des torches. Il ne s'agit que de friponneries et d'histoires mondaines. Ils ont aussi des femmes dans ces comédies, et aussi un fou; ils le rossent rudement et lui jouent de grosses farces. S'il est interrogé et ne répond pas rapidement, il reçoit aussitôt un coup sur les reins.

| Pendant ces représentations nocturnes, arrivent souvent des 282
vols, si bien qu'on ne peut pas se sentir en sécurité [en ce qui concerne] les voleurs. Ainsi on m'a enlevé une fois mon turban de la tête, et puis le voleur est parti en courant. Parfois on vous prend un manteau, ou bien on vous arrache et on prend ce que vous portez au cou.

[340] ces artistes sont appelées par les voyageurs indifféremment almées ou gawazis. Leur nom exacte est *'alima* (pl. *'awalim*); c'étaient des chanteuses égyptiennes appelées dans les harems à l'occasion de fêtes de mariage, de naissance, à l'époque du Ramadan. On les distinguait des *ghawaẓi* (sing. *ghaẓiyye*) qui, elles, chantaient et dansaient surtout dans la rue et tombaient souvent dans la prostitution. Voir *Enc. Isl.,* 1960, art. : Alima, et AURIANT, *Koutchouk-Hanem, l'Almée de Flaubert,* Paris, [Mercure de France], 1942
[340a] passage ne présentant pas d'intérêt.

282 Et de tels amusements, bouffonneries et farces, les Arabes ont l'habitude de les voir et de les pratiquer, non seulement au Caire, mais partout dans toute l'Egypte où ils habitent.

Chapitre 21

De l'habillement et des vêtements des Arabes, aussi bien ceux des hommes que des femmes, au Caire et en Égypte en général.

En Egypte et dans tout l'Orient l'habillement eſt partout le même. Le paysan ordinaire eſt vêtu tout simplement. Il porte une grande et large chemise[341] qui eſt teinte en bleu ou en noir, les manches ayant plus d'une aune de largeur. Dans la ceinture, ils portent un poignard recourbé. Par-dessus la chemise ils mettent une autre robe, qu'ils appellent wischt ou bourde[342] qui à une dizaine d'aunes de longueur et eſt large de deux. Ils s'en enveloppent le corps, et la nuit ils s'en couvrent. Sur les mains ils portent de grosses bagues en os ou en verre, et [sont munis d'] un bon gourdin[343] pour pouvoir réveiller quelqu'un s'il dort trop longtemps. Ils ont donc tout à fait l'aspect de mendiants. Ils ont le corps et le visage d'un brun foncé.

Les femmes ont aussi des chemises longues et larges, avec de larges manches, et dessous elles portent des pantalons[344]. Devant

---

[341] appelée *gallabiah,* elle tombe jusqu'aux talons [342] nom donné au vêtement de dessus des bédouins [343] appelé *nabout* [344] appelés *chintiane.* Voir Ayrout, *Fellahs,* p. 98; en Anatolie on les appelle *chalware.*

le visage elles ont un mouchoir de soie blanche ou noire[345] | si 283
bien qu'on ne voit que les yeux. Autour du corps elles se ceignent d'une ceinture de tissu, par-dessus les vêtements. Sur les mains elles ont beaucoup d'anneaux de verre, verts et bleus, les pareils aussi aux bras et aux pieds. Quand elles voyagent dans le pays, ou sortent, elles portent sur la tête une longue pièce de toile blanche, avec laquelle elles se couvrent.

Les femmes égyptiennes ont la coutume déteſtable et l'habitude de se peindre sur les mains et autour de la bouche de petites taches bleues[346] comme si elles se piquaient avec des aiguilles et y faisaient entrer, en frottant, de la suie; et cela reſte et ressemble tout à fait aux signes bleus que les baigneurs leur font avec la lancette, généralement sur la poitrine. Et les femmes tiennent cela pour un très bel ornement.

Ensuite il y a quelques femmes arabes qui sont nommées Petibi et Saiti[347]. Celles-ci ont, suspendus au nez, des anneaux avec des perles ou des pierres précieuses. Et dans le pays d'Habesch[348], en Orient, c'eſt très commun.

En Egypte, les hommes ne sont pas les seuls à être circoncis, mais les femmes ont aussi la circoncision[349]. D'abord je ne voulais

---

[345] appelé *bourqo'* [346] le tatouage eſt très répandu en Egypte, aussi bien parmi les femmes que parmi les hommes. Voir R. Khoury, *Le tatouage en Egypte,* dans : *Cahiers d'Hiſtoire Egyptienne,* série IX, fasc. 5-6, octobre 1963, Le Caire, pp. 207-229 [347] peut-être des noms de tribus [348] voir note 155 [349] l'excision eſt pratiquée sur les fillettes encore aujourd'hui; voir Ayrout, p. 94.

pas le croire, mais ensuite je me suis renseigné et je puis dire qu'en vérité il en est ainsi. Car au temps qu'une [fillette] devait être circoncise près de la maison de mon maître, je fis bien attention, comment je pourrais, par ruse, arriver à le voir personnellement. Or, cette femme (*sic*) avait une Mauresque que je connaissais, et j'avais l'habitude de parler avec elle chaque jour. Je la priai de me cacher pour que je puisse le voir. Ce qu'elle me promit. Lorsque la fillette fut circoncise, j'étais dans la maison, en haut dans le grenier [349a]
284 d'où la lumière tombe au milieu de la pièce. Car dans | ces pays, les maisons ne sont pas couvertes comme en Allemagne. Il n'y a pas là de la pluie et des orages comme ici. Mais on peut danser et sauter sur les toits. Et les maisons ont en haut, tout autour, une muraille de la hauteur d'un homme; et à l'intérieur le toit est dallé de pierres, mais au milieu il y a un trou par lequel la lumière du jour peut tomber à l'intérieur de la pièce. Autour du trou est faite une rampe en bois, et autour de la rampe est suspendu un morceau de coutil ou une grossière toile. Ainsi pus-je voir à mon aise la circoncision de ces femmes.

D'abord beaucoup de femmes se réunirent, elles avaient des timbales et des luths [350], elles chantaient et étaient joyeuses. Ceci dura un bon moment. Ensuite elles préparèrent un lit au milieu de la chambre et y couchèrent celle qui devait être circoncise. Elle était toute déshabillée [et] n'avait que sa chemise. Lorsqu'elle fut donc couchée sur le lit, les autres femmes la rassurèrent : qu'elle

[349a] probablement : sur la terrasse [350] voir note 338.

n'ait pas de crainte, il ne lui arriverait aucun mal, car telle est la coutume par suite de la loi et de la religion. Ensuite deux femmes s'agenouillèrent, lui tinrent les mains et une troisième avait un rasoir à la main; elle lui leva la chemise et la circoncit.

Lorsqu'elle fut donc circoncise, les femmes se mirent à chanter et à pousser des cris de joie. Quant à la brave fille, elle perdit connaissance, si bien que les femmes durent la frotter avec des aromates et du baume jusqu'à ce qu'elle reprenne un peu connaissance. Elles arrêtèrent immédiatement le sang, la levèrent du lit et la rhabillèrent. Et cette circoncision, je l'ai vue. Et j'avais les yeux pleins d'eau à force de rire. Elles sont circoncises quand elles ont huit ou neuf ans. Mais chez les Turcs cela ne se pratique pas pour les femmes.

| (...) [351]. 285

Concernant les Arabes riches et distingués, et les Maures blancs [352] qui habitent les villes : ils se vêtent du costume et à la façon des Turcs. De même les valets et les servantes captives. Mais ils doivent supporter et souffrir beaucoup plus que chez les Turcs.

Quand les femmes se promènent au Caire, elles montent sur des ânes. Elles posent [sur l'âne] un grand coussin sur lequel elles sont assises. L'ânier doit courir à côté. Pour résumer : les femmes élégantes au Caire sont très fières et insolentes, [elles] étalent beaucoup de magnificence et de faste avec des vêtements de velours, de satin et de soie. [Elles ont] toute la tête ornée

[351] passage ne présentant pas d'intérêt [352] voir note 71.

de bonnes perles et de pierres précieuses avec de l'or et de l'argent. Et [elles] se tiennent d'une façon extrêmement pompeuse et magnifique.

Chapitre 23

Du mariage et des épousailles des Arabes au Caire.

(...) [352 a]

286 | Ce qui suit eſt aussi admis chez eux : si la femme de quelqu'un meurt et il a de grands enfants, qu'il a engendrés avec elle, et s'il se marie de nouveau avec une veuve qui a aussi de grands enfants, il n'eſt pas défendu aux frères et sœurs de lits différents de se marier entre eux (...) [352 b]. Aussi un Turc n'a pas plus d'une épouse, tandis que ces peuples (...) [352 c] ont la coutume de prendre en mariage quatre ou cinq femmes, autant qu'ont peut en nourrir.

Quand quelqu'un en Turquie veut se marier, il ne peut pas aller lui-même chez l'élue, lui parler ou la regarder. Mais il doit faire exprimer sa demande et son désir, auprès de celle qu'il désire, par une vieille courtière [353] en mariages, ou bien, si elle [354] a encore un père, il lui en parle. Si la fille a du goût pour lui et l'aime, elle lui fait tenir une réponse par son père ou par la vieille femme. S'il apprend alors qu'elle veut [bien] l'avoir, il va et lui achète

---

[352 a] passage ne présentant pas d'intérêt [352 b] passage ne présentant pas d'intérêt [352 c] passage ne présentant pas d'intérêt [353] appelée *khat'beh* ou *khatibeh*, Lane, *Manners*, p. 162 [354] l'élue.

une belle robe en satin ou en velours, ensuite un joli petit chapeau turc et encore [d'autres choses], selon son bon plaisir. Et il le lui envoie par la courtière, et lui fait dire qu'il lui en fait cadeau à la suite de sa réponse [à elle], et pour confirmer qu'il en eſt réellement ainsi.

Par ailleurs, quand elle l'a accepté, elle envoie au fiancé une belle chemise brodée, des pantalons [355] et un mouchoir, et lui fait transmettre par la courtière un salut amical et ses offres empressées de service, etc.

Quand cela eſt décidé, une lettre eſt composée devant le tribunal, [déclarant] ce que le fiancé lui léguerait et attribuerait s'il voulait,
par hasard, | divorcer d'avec elle. Il lui promet soit vingt-cinq, 287
soit cinquante, soit cent ou deux cents ducats, selon que c'eſt un riche mariage [ou non]. Cela eſt écrit devant le tribunal et la lettre eſt remise à la fiancée. En outre, si la fiancée eſt une célibataire et n'a pas encore eu de mari et se donne pour vierge, la condition suivante eſt mentionnée : plus tard, quand elle eſt conduite auprès du fiancé et qu'il conſtate qu'elle n'eſt plus une vierge pure, il a le pouvoir de la répudier et de la renvoyer à son père. Alors elle doit avouer qui l'a déflorée. Et [alors] l'accord et le mariage ne sont plus valables. Comment et d'où les Turcs le savent, je ne puis le dire, car je ne me suis pas renseigné à ce sujet, et je ne m'en suis pas soucié. Mais je continue avec le mariage.

Quand donc la fiancée a reçu une telle lettre de contrat, on prépare un magnifique repas dans la demeure de la fiancée. Pour

---

[355] le mot allemand employé par Wild eſt *Schlafhosen*, c'eſt-à-dire « pantalons pour dormir ».

cela on convoque les proches parents. Mais avant que ce repas de noces ait lieu, la fiancée eſt menée, le jour précédent, par beaucoup de femmes, au bain. Là on lui teint avec de la teinture rouge rouille [356], les mains et les pieds. Ensuite elles la parent et la lavent pour la rendre aussi belle que possible, pour qu'elle plaise au fiancé, car aucun [homme] ne peut savoir quel visage a sa fiancée, à moins qu'il ne l'ait vue par ruse, en cachette.

Le lendemain, quand tout eſt prêt, les invités viennent pour le repas. Les hommes sont assis dans une chambre tout seuls, et les femmes, seules avec la fiancée, si bien qu'aucun homme ne peut voir une femme. Ensuite les femmes ont des musiciennes [357], ce
288 sont des jeunes filles | ou des servantes, elles doivent jouer
sur des violons [358], des cithares, des harpes [359] et des timbales. Elles chantent en même temps des chansons d'amour. Elles continuent ainsi jusqu'à ce que le manger soit apporté. Alors elles mangent. Les hommes tiennent des conversations ensemble avant le manger. Mais ils ne boivent pas de vin, seulement des sorbets, c'eſt-à-dire de l'eau de fruits secs, délayée avec du miel.

Quand le repas eſt terminé, la fiancée eſt accompagnée solennellement le soir à la maison du fiancé. Elle chevauche sous un beau baldaquin de velours. Et devant, deux jeunes garçons portent du beau feuillage et des fleurs faites en cire [360]. Les musiciens vont

---

[356] c'eſt le *henné ;* voir notes 209 et 210 [357] ce sont des almées; voir note 340 [358] voir note 332 [359] voir note 331 [360] devant les cortèges de mariage (ou de circoncision) on portait des branches artificielles de palmiers, faites en cire, en bois et en fil de fer, survivances des anciennes

en avant à cheval, avec des trompettes et des timbales. Ensuite : quand ils arrivent dans la maison du fiancé, il y a là un beau lit préparé sur une eſtrade. Alors on conduit la fiancée auprès du fiancé dans la chambre et chacun rentre chez soi. Près du lit eſt allumée une grande bougie. Et quand la fiancée eſt remise au fiancé, il la prend par la main, lui découvre le visage et l'examine, si elle eſt belle [ou non]. Si elle lui plaît, et tout correspond à ce que lui avait dit la vieille courtière, il éteint la bougie et la prend avec lui dans le lit. Découvre-t-il alors qu'elle n'eſt plus vierge, il la renvoie le matin chez elle, comme il eſt dit plus haut. Voilà la manière et la façon dont ont lieu les mariages des Turcs. Ils ne vont pas dans une église [361], et ne sont aussi pas unis par un prêtre.

Au Caire, et dans les pays orientaux, parmi les peuples arabes, les mariages ont lieu avec d'autres cérémonies. Premièrement : quand deux célibataires se sont mariés et le jour vient où ils doivent avoir le repas de noces, la fiancée eſt d'abord menée au bain avec
beaucoup de pompe et par beaucoup de femmes. Et | plusieurs 289
femmes vont devant et battent des timbales. Ensuite viennent quelques petits garçons; ils portent sur la tête, dans de grandes assiettes de cuivre, la teinture avec laquelle on badigeonne et on teint la fiancée. Puis vient la fiancée avec beaucoup de femmes.

---

coutumes communes à tout l'Orient de faire précéder les cortèges solennels de personnes portant des branches de palmiers (cf. l'entrée de Jésus-Chriſt à Jérusalem, JEAN, XII, 13). Cette plante était considérée chez les musulmans comme le symbole de la vigueur masculine et de la fertilité féminine.
[361] mosquées.

289 Un petit voile rouge en soie lui pend devant le visage. Quand la fiancée revient du bain, le mariage a lieu cette nuit même.

Alors le menu peuple se réunit en un endroit dans la rue à l'air libre. D'abord le fiancé vient sur la place avec deux compagnons. Ils ont à la main deux grandes bougies allumées. Le fiancé se tient debout au milieu, entre eux, et ils attendent que toute la compagnie se soit réunie. Ensuite ils vont dans la maison de la fiancée et prennent le repas. Et dans toutes les ruelles par lesquelles le fiancé doit passer, partout des lampes sont allumées et suspendues, et près des échoppes sont placées des bougies de cire allumées, en l'honneur du fiancé.

En avant viennent quelques simples valets d'écurie arabes que l'on appelle sayis [362], ils ont de bons gros gourdins, des timbales [363] et des fifres. Quand ils ont parcouru la moitié de la ruelle, ils font quelques pas de danse arabe et brandissent les gourdins en l'air. Ensuite deux d'entre eux se rapprochent, font quelques assauts d'escrime l'un contre l'autre, puis se retirent. Ensuite viennent quelques hommes savants [364] qui savent bien chanter. Ils ont aussi des musiciens avec des violons [365], des fifres [366], des luths [367]; ils chantent et hurlent en arabe quelques courtes phrases. Ensuite vient un autre genre [de personnes], quelques jeunes garçons dont chacun porte à la main une bougie en cire allumée; il peut y avoir une vingtaine de ces garçons.

---

[362] le nom s'est conservé jusqu'à maintenant pour désigner les valets d'écurie
[363] appelée *tabl châmi* [364] il s'agit probablement *d'ulémas;* voir note 222
[365] voir note 332 [366] voir note 336 [367] voir note 338.

Ensuite vient le fiancé entre deux | adolescents. Si c'est toutefois 290
le fils d'un [homme] riche et distingué, il chevauche un beau coursier, bien bouchonné, orné d'un harnais d'argent et d'or. A côté [de lui] ou derrière [lui] on porte deux beaux bouquets faits de fleurs, et derrière lui vient la musique turque avec des chalumeaux, des fifres, des timbales, des trompettes, etc. Et [le défilé] d'un tel cortège dure environ jusqu'à minuit, avant qu'il ne prenne fin. Ainsi sont célébrés les mariages, la nuit, au Caire, et [ils] occasionnent beaucoup de frais.

Les deux conjoints sont toutefois mariés très jeunes, le fiancé ayant environ quinze ans et la fiancée douze ans (...) [367a].

En outre, le divorce chez ces peuples (. .) [368] est très commun, ce qui n'arrive pas souvent parmi les Turcs. Quant aux Arabes, ils divorcent d'avec leurs femmes sous le moindre prétexte. Ceci doit avoir lieu devant le tribunal, nommément par l'intermédiaire du juge au tribunal de 1re instance, nommé qadi [369], qui auparavant a écrit le contrat de mariage. Quand donc deux [conjoints] qui ont engendré des enfants, divorcent, les fils appartiennent à l'homme, les filles à la femme. La femme prend aussi avec elle toute la vaisselle et ses meubles, ce qu'elle avait apporté à l'homme. Et | l'homme 291
doit aussi lui donner ce qu'il lui a promis dans la lettre de mariage. Ensuite elle s'en va, prend un autre mari et lui une autre femme.

J'ai aussi vu au Caire que quelqu'un divorce [370] d'avec sa femme,

---

[367a] passage ne présentant pas d'intérêt [368] passage ne présentant pas d'intérêt [369] voir note 93 [370] pour détails sur le divorce chez les musulmans, voir *Enc. Isl.,* 1934, art.: Talak.

ensuite, peu après, l'envoie chercher de nouveau et la reprend : [et il fait] établir aussi un nouveau contrat et une lettre de mariage. Et ceci arrive très souvent au Caire. J'en ai connu quelques-uns qui font ainsi.

Voilà ce qu'on a à dire du mariage, des noces et des contrats de mariage des Turcs et des Arabes (...) [371].

Chapitre 23

Histoire de l'empereur turc nommé Sélim qui a joué aux échecs avec le fils du roi de Perse et ce qui s'y est passé [372].

292 ... ...

293

Chapitre 24

Comment les seigneurs du Caire traitent leurs sujets [en ce qui concerne] les impôts, les dîmes et ainsi de suite.

Concernant le paysan, comment il verse l'impôt chaque année à l'empereur turc : dans toutes les villes, les localités et les régions il y a des administrateurs spéciaux, nommés par le pacha, lesquels s'appellent padichahs émini [373]. Ceux-ci doivent percevoir du

[371] passage ne présentant pas d'intérêt [372] ce chapitre n'a aucun rapport avec l'Egypte [373] *padichah :* appellation des princes islamiques, en particulier du Grand Seigneur; *émine :* intendant ou commis (plus exactement *amine* — sûr, à qui on peut se fier).

simple paysan, chaque année, pendant la récolte dans le village, l'impôt de l'empereur. Même si les villages appartiennent en même temps aux sipahis [374], aux tchaouches [375], aux begs [376] ou aux moutaferriks [377], c'est-à-dire aux nobles, aux chevaliers, aux barons ou aux comtes [378], l'impôt de l'empereur passe avant. Quand donc le temps est venu, et le blé est engrangé, ce padichah émini va dans les villages, d'une maison à l'autre, chez les paysans, et exige le padichaha kharadsch [379] c'est-à-dire l'impôt de l'empereur. Alors ils sont taxés, chacun selon sa fortune. Et ils doivent s'acquitter aussitôt en argent comptant. Cet émini a aussi avec lui quelques janissaires et un scribe, qui doit inscrire tout ce qu'ils reçoivent de chaque village. Car certains donnent | quatre, six, huit, dix 294
ducats, et ainsi de suite. Et quand quelqu'un a acquitté ses taxes, l'émini lui donne un petit billet, scellé de son sceau, sur lequel est écrit qu'il a acquitté cette année son impôt impérial.

Ensuite ils donnent à leurs seigneurs, chacun au seigneur dont il dépend, un dixième du blé, du bétail, des moutons, des oies, des poules, etc. Toutefois le paysan s'entend avec son maître, [et ils conviennent] si ce dernier prendra de l'argent ou un dixième [en nature]. Il y a certains maîtres qui prennent [pour le dixième en nature] la somme d'argent correspondante. Telle est la coutume en Turquie parmi les paysans et leurs maîtres.

[374] voir note 79 [375] voir note 123 [376] voir note 25 [377] garde noble; garde personnelle du sultan de Constantinople, formée de cent à deux cents guerriers choisis parmi ceux qui avaient terminé l'école des pages ou étaient les fils de hauts dignitaires. Lybyer, *Government*, p. 129 [378] au sujet de ces titres voir note 23 [379] probablement *kharadj*, ou capitation.

294 Les tracas [dont sont victimes] les paysans sont [les suivants] : quand le pacha leur donne un ordre, ils doivent être obéissants et faire avant tout, ce qui leur est imposé. Ensuite ils doivent souvent accomplir des corvées. Quand un sipahi ou un beg ou un baron ou un noble a quelque chose à bâtir, ou quelque chose d'autre se produit, les sujets en supportent la charge. Les paysans arabes sont, il est vrai, entêtés et récalcitrants, mais les soldats du Caire savent les rendre souples, si bien qu'ils deviennent obéissants.

Les chrétiens en Turquie donnent à l'empereur annuellement un ducat d'impôt par personne, qu'ils soient mariés [380] ou célibataires. Ceux qui ont de grandes propriétés ou des biens considérables, sont taxés [selon leur fortune]. Ceux qui se livrent au commerce çà et là sur mer, d'une ville à l'autre, doivent payer plus de droits de douane, une plus grande dîme [381] de leurs marchandises que les Turcs. Les Anglais, les Hollandais, les Français et les Italiens, qui font de grands voyages maritimes jusqu'en Turquie, à Constantinople, à Alexandrie, au Caire, à Chypre, à Alep, à Chio, paient une double taxe et un [double] droit de douane sur

[380] le mot allemand employé par WILD — *haussässig* — signifie approximativement « ceux qui possèdent une résidence ». Mais comme il l'oppose à « célibataire », ce mot peut avoir, chez lui, la signification de « chef de famille » [381] nous avons traduit par « dîme » le mot *Zehent* employé par WILD, qui l'a, sans doute, utilisé dans le sens de « taxe », « droit de douane », puisqu'une dîme (c'est-à-dire la dixième partie) ne peut pas être, logiquement, « plus ou moins grande ». Il s'agit sans doute du *caphar* (ou *capahar*), terme qui signifie : péage, tribut, taxe, droit d'escorte. Voir PALERNE, [éd. Inst. franç. d'arch. orient.], Le Caire, 1971, p. [38], note 180.

toutes les marchandises et] les produits qu'ils introduisent [dans 295
le pays], et ensuite aussi sur ceux qu'ils achètent là et qu'ils emportent.

L'empereur turc fait réunir, chaque année, dans les villages, les enfants chrétiens, de grands garçons de dix, douze ou quinze ans, et les fait venir à Constantinople. Nommément des Bulgares, des Arméniens, des rayas [382], des Bosniaques, des Arnautes, des agronautes [382a] du Péloponnèse. Et ceux qui sont réunis ainsi sont nommés en turc padichahs kulus, c'est-à-dire valets-serfs de l'empereur [383]. Les noms de ces garçons sont tous inscrits, d'où et de quel village, chacun d'eux est [originaire], et comment s'appellent son père et sa mère. Quand ils arrivent ensuite à Constantinople, on les habille tous à la turque, avec un tissu de laine grossière appelé beylik tchuha. Et ces garçons sont appelés adjemoglans, adjem signifie pas raisonnable, et oglan, garçon [384]. Ensuite ils sont répartis

[382] serbes orthodoxes [382a] probablement des paysans qui étaient en même temps des marins. (Renseignement aimablement fourni par M. GUY WAGNER, Membre scientifique de l'IFAO) [383] « Every one who belonged to the Ruling Institution in any capacity from gardener to grand vizir, save only the members of the royal family, bore the title of *kul*, or slave, of the sultan. Nor was this title a mere form : with few exceptions, all members entered the system as actual slaves, ... The power of the sultan over the lives, persons, and property of the members of the institution, and his right to their absolute obedience, bear every mark of having been derived from the idea of slavery ». LYBYER, *op. cit.*, pp. 47-48 [384] en réalité le mot *'adjami oghlan* signifie : garçon étranger (voir ce mot dans *Enc. Isl.*, 1960). Autrefois, en Turquie, enfants des peuples tributaires,

[entre les différentes administrations], quelques-uns sont confiés à des artisans, quelques-uns sont employés dans les jardins de l'empereur. A quelques-uns on enseigne à écrire et à lire en turc. Et quand ils avancent en âge et deviennent pubères, on les emploie pour la guerre, on en fait des janissaires et des sipahis. S'ils se conduisent vaillamment dans les guerres, font périr et sabrent beaucoup de chrétiens, [alors] ils sont promus [à des postes] de commandement et des fonctions importantes, et sont magnifiquement payés. Et ceci est l'origine de ces adjemoglans. Et ils ont en Turquie de grands privilèges par rapport aux autres Turcs.

Les Turcs qui sont chefs de famille [385] dans les villes, les localités et les marchés, qu'ils soient riches ou pauvres, artisans ou non, ne paient ordinairement à l'empereur ni impôts, ni redevances, ni cens; mais ceux qui se livrent au commerce
296 doivent payer des taxes et des droits de douane | sur les marchandises [transportées] [386] par terre ou par mer, là où ils arrivent. Ceux qui se livrent à l'agriculture et ont des biens immobiliers, doivent verser chaque année leurs impôts.

On n'a pas besoin de payer des taxes sur le vin, l'hydromel et les autres boissons. Car l'empereur de Turquie a sans cela un

---

enlevés à leurs familles et élevés dans l'islamisme. On les incorporait dans les janissaires. SANDYS (1611), (éd. 1673), décrit leur condition à la p. 37, (p. 47 de l'édit. 1627). Pour détails, voir LYBYER, *op. cit.*, pp. 51, 52, 79.
[385] voir note 380 [386] il s'agit des péages et des taxes prélevées dans les ports.

gros revenu des [taxes des] ports et des [taxes des] routes, [qui lui 296
parvient] de tous les pays et des villes qui lui sont assujettis.

Et si un important prince ou potentat meurt, par exemple un pacha [387], un beg [388], ou son pape qui est nommé mufti [389], ou quelque autre Turc riche et d'un rang élevé, et il n'a pas de fils, qu'il soit négociant ou militaire, toutes ses possessions et son bien reviennent à l'empereur. On le vend et on le transforme en argent, et pour cela on nomme et désigne un [fonctionnaire] qui s'appelle beytulmaldji. Il vend des biens de ce genre et en retire de l'argent, et le remet au trésor de l'empereur ou le donne au pacha qui le transfère [au trésor].

CHAPITRE 25

DE L'AGRICULTURE AU CAIRE. À QUELLE ÉPOQUE LE BLÉ EST PLANTÉ, MOISSONNÉ ET BATTU.

En Egypte, le blé est planté en octobre ou en novembre, quand le Nil est sec [390]; alors ils commencent à labourer. La charrue n'est pas sur deux roues comme en Allemagne, mais [est] comme une hache, en haut avec un long manche recourbé, par lequel le paysan la tient avec les mains, et en avant ils attellent deux buffles. Le soc de la charrue s'enfonce dans la terre [à une profondeur égale à] la

---

[387] voir note 249 [388] voir note 25 [389] personnage officiel, expert en jurisprudence qui fournit, sur demande, des renseignements sur des cas douteux, lorsqu'il s'agit d'appliquer une loi. Sa réponse porte le nom de *fatwa* [390] WILD veut dire : quand le Nil est à son plus bas niveau.

largeur d'une main. Ils sèment le blé comme en Allemagne. Toutefois il ne croît pas aussi haut et long comme en Allemagne, mais [ne dépasse pas] la longueur de l'orge. L'avoine n'eſt pas
297 plantée en Egypte, mais ils | nourrissent les chevaux avec de l'orge la plus ordinaire, les ânes et les chevaux avec des fèves, du foin et de la paille.

Les lentilles, les petits pois et les fèves y sont plantés en quantité, ensuite ils sont exportés dans d'autres villes et [d'autres] pays comme Conſtantinople, Rhodes, Salonique ou Thessalonique, etc. Beaucoup de blé en[391] eſt aussi exporté, car il y en pousse en quantité immense. Pour résumer : c'eſt un pays magnifique, fertile, avec toutes sortes de plantes et des fruits exquis. Et beaucoup de pays et de villes se nourrissent de l'Egypte.

La moisson commence en Egypte après Pâques, en mai. Alors tout le blé eſt coupé. Leurs faucilles sont recourbées et ont des dents comme une scie. Avec elles, ils abattent le blé, le lient en gerbes et le transportent avec leurs chameaux dans leurs villages. Là ils le battent à l'air libre, sur le sol, avec des buffles. Ceux-ci doivent le fouler. La paille eſt aussi foulée et [réduite en] petits [morceaux]. Ensuite ils le [le blé] projettent avec des pelles de bois en l'air. Ainsi le blé eſt séparé de la paille. Ils en remplissent ensuite des sacs et le transportent sur des ânes ou des chameaux dans leurs demeures ou dans la ville pour la vente. Alors beaucoup de blé eſt transporté sur le Nil jusqu'au Caire.

---

[391] c'eſt-à-dire : de l'Egypte.

Les choux et les navets sont peu cultivés en Egypte, car le pays eſt trop chaud. On a l'habitude de ne les cultiver que dans quelques jardins.

Au Caire, il y a dans tous les jardins des pompes à eau[392]. Là deux bœufs doivent tirer l'eau au moyen d'une roue. Elle eſt ensuite dirigée par des rigoles dans les jardins et les champs, pour que les fruits soient humectés, aient de la force et puissent croître. Il y a aussi quelques fruits qui croissent[393] deux fois l'an.

Chapitre 26 298

Comment le sucre[394] est cultivé et planté, et aussi des dattiers et de leur utilité.

Le sucre[394] ne porte pas de grains comme les autres fruits. Il pousse près du Nil et doit avoir continuellement de l'humidité. Il reçoit aussi sa force du Nil. Il eſt long, et en haut il ressemble à un jonc ou à un roseau d'étang, [comme ceux] qui poussent dans les étangs; il a de longues feuilles fendues. La tige eſt longue et épaisse, son écorce eſt verte et dure à l'extérieur; on la pèle. On peut la savourer si on la prend dans la bouche et qu'on en suce le jus. Mais ce qu'on a mâché, il faut le recracher, car c'eſt

---

[392] c'eſt-à-dire, des *saqiéhs*. Voir Ayrout, *Fellahs*, pl. II (face à p. 65) et description p. 66; Ch. Audebeau Bey, *Appareils ruſtiques pour l'arrosage des terres de l'Egypte, Bull. Inſt. Eg.*, t. XVII, Sess. 1934-1935, avec 7 planches

[393] c'eſt-à-dire : mûrissent [394] c'eſt-à-dire : la canne à sucre.

précisément [dur] comme un roseau. Et celui qui mange beaucoup de ce sucre, les dents lui sont abîmées, car elles deviennent cariées et creuses. Il en vient de mauvaises dents cariées, comme je l'ai appris en partie moi-même.

Le sucre est arraché, mûr, avec les racines, en octobre, lorsque le Nil est descendu. Il exige aussi beaucoup de travail pour être pressé et bouilli. Car on le raffine comme le sel.

J'ai vu en quelques endroits, comme à Alexandrie, à Kekobata [395] et à Sachas [396], qu'au bord de la mer on fait des trous et des rigoles où coule l'eau de mer. Puis la chaleur du soleil concentre [397] cette eau et finalement elle devient du sel. Et pour cette fabrication du sel on n'a besoin ni de bois ni de feu. Et il est terriblement amer et ressemble à de l'alun. On emploie ce sel pour les câpres, comme je l'ai vu à Alexandrie.

Le sucre est planté en janvier et en février et on le sème de la façon suivante : la partie supérieure, qui n'est pas du tout sucrée,
299 est coupée et jetée. Le reste est | découpé en petits morceaux. Car pour chaque tige il y a un nombre fixe de morceaux en lesquels elle doit être coupée. L'endroit où on le sème, est labouré. Ensuite les petits morceaux y sont jetés et recouverts de terre. Et ainsi ils se décomposent et deviennent ensuite de grosses tiges. Il doit être, toutefois, bien humecté par le Nil. Il en reçoit alors sa force

[395] peut-être la ville grecque de Kakovatos, sur la côte ouest du Péloponnèse, province d'Elias [396] peut-être pour : Sakiz, un des noms de l'île de Chio [397] c'est-à-dire : évapore.

principale, quand il [le Nil] déborde, car le limon [398] et l'eau le 299
[=le sucre] rendent juteux.

Le dattier est très utile [399]. Non seulement [sont utiles] les dattes que l'on savoure et que l'on mange, mais aussi ses branches qui sont longues et qui ont des feuilles longues et pointues, dont on tresse des paniers que l'on peut employer à de multiples usages. Les négociants les emploient dans les voyages pour y emballer des petits pois, des lentilles, du riz, pour que la marchandise ne se gâte pas sur le bateau. Avec les rameaux ou les branches du dattier, qui sont longues et droites, on fait des cages à poules, des grillages de fenêtres, et des paniers pour le sucre, que l'on emploie pour le sucre et qui sont nommés scheker kafes [400]. Les négociants doivent en avoir, autrement le sucre est écrasé dans les bateaux et gâté.

En outre le dattier porte en haut, autour des rameaux, une petite pousse qui est comme du liber. On en fait de grosses cordes de navires. On s'en sert aussi pour les chevaux, en les frottant avec cela. Cela les rend tout beaux, leur robe devient belle; il enlève aussi la poussière, et on le nomme késé.

Il faut tailler le dattier chaque année et le nettoyer, tout comme la vigne. Celui qui le taille, emploie un fer recourbé, comme une

[398] WILD emploie le mot *Schleim* qui signifie « mucus », « mucosité »; il doit y avoir là une faute d'impression, le mot exact devant être *Schlamm*, « vase », « limon » [399] voir note 115 [400] *scheker* sucre, en turc; pour *kafes*, voir note 81.

faucille, et monte sur l'arbre et en descend à l'aide d'une sangle. Et cet arbre est donc très utile.

300 CHAPITRE 27

LES FEMMES ARABES DANS LES VILLAGES, LES MONTAGNES, LES DÉFILÉS, ETC., DE LEUR VIE DURE ET DE LEUR NATUREL RUDE.

Nous, chrétiens, nous devrions louer et remercier sans relâche Dieu, le Tout-Puissant, que nous soyons nés de parents chrétiens et que nous ayons été élevés dans la discipline et la soumission, (...) [401], comme des chrétiens et des croyants, nous qui devenons héritiers de la bénédiction de Dieu et de la vie éternelle, si seulement nous nous conformons [à la volonté divine] et menons une vie agréable à Dieu, (...) [401].

Car en Egypte et en Arabie, les paysans et les pauvres gens parmi les Maures et les Arabes [402] qui habitent dans les villages, dans les montagnes, dans les défilés et les îles, vivent comme du bétail, et sont élevés brutalement et durement. Car aussitôt qu'ils [enfants des pauvres et paysans] sont nés, la mère et l'enfant n'ont ni garde ni soins, comme [l'ont] en Allemagne les accouchées, pendant six semaines. Mais les misérables et pitoyables créatures courent aussitôt comme le bétail; elles n'ont ni vin, ni rafraîchissement, mais doivent se tirer d'affaire avec de la bonne eau. Les pauvres enfants n'ont ni lit, ni linge, mais leur couche et

[401] passage ne présentant pas d'intérêt [402] voir note 44.

leur lit est une peau de mouton ou de chèvre, rude et touffue, sur laquelle ils doivent rester couchés. Et ils sont enveloppés et recouverts d'une grossière étoupe.

Quand la mère doit aller loin, dans la ville ou dans un autre village, elle met son enfant dans une de ces peaux de chèvre ou
de mouton, y fixe deux cordons et | la suspend au cou, de telle 301
façon que l'enfant lui pend sur le postérieur, et [elle] part donc [chargée] ainsi. Et c'est très étonnant que les pauvres enfants puissent le supporter. Et à ces enfants on ne donne ni bouillie, ni quelque autre nourriture, ils doivent se tirer d'affaire avec le lait de la mère.

Quand on traverse un village arabe, l'on voit avec étonnement, comment les petits enfants se roulent devant le village dans le sable chaud, jouent et s'amusent [là]. [Ils sont couverts] en partie d'une chemise, en partie ils sont nus, et s'habituent ainsi dès leur jeunesse à la grande chaleur du soleil. Lorsque je vis ces enfants de loin, je pensai d'abord que c'étaient des chiens noirs qui faisaient des culbutes dans le sable en [plein] soleil, [je le crus] jusqu'à ce que je vinsse tout près, alors je vis que c'étaient des humains.

Quand on va de Rechid [403] par le Nil au Caire, on voit beaucoup de villages arabes près du Nil. Quand les enfants voient alors qu'un bateau passe, ils lui courent après sur la rive et mendient du pain. Alors les bateliers, sur le bateau, crient en arabe : « Hé ké, lé ké, lé ké ! », c'est-à-dire : danse, danse, danse. Alors ils commencent à danser et sautent sur un pied. Avec l'autre, ils se donnent des

[403] Rosette.

coups sur le derrière. Alors les Turcs sur le bateau lancent du pain dans l'eau, ils [les enfants] nagent et l'attrapent avec la gueule (*sic*). Ainsi ils apprennent à nager et gagnent grâce à cela leur pain.

302 ## Chapitre 28

De la circoncision. Et comment ils paradent avec le garçon qui doit être circoncis.

Chez les Turcs et les Arabes, la circoncision n'a pas lieu tout de suite après la naissance, comme chez les Juifs; mais quand le garçon a atteint l'âge de raison et a grandi, quand il a neuf ou dix ans et est capable de faire sa profession de foi, alors il est circoncis [404]. Aussi quand cela plaît au père. Car ils n'ont pas de loi précise, quand cela doit avoir lieu.

Quand donc le fils d'un riche seigneur doit être circoncis, ce dernier invite ses meilleurs amis et leur sert un repas. Avant d'être circoncis, le garçon est placé sur un cheval. Celui-ci est joliment orné d'un harnais [partie] d'argent et [partie] doré. Ils paradent donc avec lui dans la ville, dans les rues importantes. En avant viennent, à cheval, des musiciens, avec des timbales, des fifres et des trompettes. Ensuite [viennent] environ cinquante Turcs vêtus et parés de beaux et élégants vêtements. Le garçon, lui, chevauche

[404] sur les rites et les festivités de la circoncision, voir Lane, *Manners*, pp. 58, 511, et *Enc. Isl.*, 1927, art. : Khitan. Monconys (1647), (éd. 1665), I, p. 265 donne une description détaillée de l'opération.

au milieu sur un beau cheval. Et il arrive souvent que deux ou trois d'entre eux se présentent ensemble et sont circoncis.

Quand ils ont ensuite suffisamment paradé, ils retournent à la maison du père du garçon. Là il est circoncis. Un barbier le fait avec un rasoir. Avant que le garçon ne soit circoncis, il doit faire sa profession de foi et dire : Dieu est miséricordieux, Mohammed est son prophète, et tous les prophètes témoignent de la vérité. Sur cette profession de foi, le garçon est circoncis. On le déshabille [en ne lui laissant] que sa chemise, et deux Turcs lui tiennent les mains, et, debout, il est donc circoncis.

| Ensuite on le couche sur un lit. Mais cette nuit, il n'a pas le 303
droit de dormir. On allume là une grande bougie. Et il y a quelques Turcs qui lui lisent [des passages] du Coran et de leur religion et de leurs articles de foi. Et quand le garçon commence à s'endormir, ils lui jettent quelques gouttes d'eau froide à la figure. Et après dix ou douze jours on le conduit au bain. De cette façon les Turcs pratiquent la circoncision.

Concernant les Arabes et les Maures blancs [405]. Ils la pratiquent aussi à peu près ainsi, sauf qu'ils l'accompagnent de plus de pompe et d'extravagances. Quand un garçon doit être circoncis, on en circoncit généralement plus d'un. Car ceux qui ne peuvent organiser pour leurs enfants une telle pompe et un tel cortège, attendent que le fils d'un homme riche soit circoncis. Alors un tel pauvre va chez le riche, et le prie de permettre à son fils [à lui] de parader [avec le fils du riche]. Et ensuite ils sont circoncis ensemble.

[405] voir note 71.

Pour les prisonniers ou pour ceux qui deviennent des Turcs, on ne fait pas de tels cortèges ou une telle pompe. Mais le maître fait venir le barbier à la maison, et il doit les circoncire. Maint Turc distingué fait circoncire neuf, dix [prisonniers] ou plus à la fois. En outre souvent des personnes adultes, ayant l'âge de raison, âgées de trente, quarante, cinquante ans, deviennent turques et se font circoncire. Mais je n'ai jamais entendu [dire] que quelqu'un en soit mort.

304
Chapitre 29

Des militaires au Caire, comment ils ont livré bataille aux Arabes, comment ils ont défait les chefs, [les ont empaillés] et les ont ensuite amenés devant le pacha.

Le nombre de militaires au Caire, à cheval et à pied, qui reçoivent leur solde du pacha, s'élève à vingt-cinq mille hommes, y compris les janissaires [406], comme il a été mentionné plus haut. Ces militaires à cheval sont nommés djindis [407], ceux à pied, janissaires. Ces militaires doivent protéger tout le pays d'Egypte. Et s'ils n'existaient pas, tout le pays n'aurait pas de paix à cause des Arabes [408]. Car ceux-ci rôdent chaque jour et regardent où ils pourraient obtenir quelque chose. Ceux qui sont à cheval, les djindis, ont un vieux privilège dans les villages, en ce qui concerne les paysans

[406] voir note 21 [407] voir notes 80 et 165 [408] voir note 44.

égyptiens, en vertu duquel chacun reçoit, à part sa solde, environ dix ducats, quelques-uns encore plus.

Ensuite il y a certains militaires, nommés moutaferriks [409], qui sont aisés, car ils ont quelques villages qui leur appartiennent. Ils sont riches et mènent bonne vie.

Quant aux autres, ils dissipent aussitôt, et dépensent à boire ce qu'ils reçoivent; [il en est] de même des janissaires. Ce sont des gens tout à fait dissolus, [qui] vivent dans la paillardise et l'ignominie, comme des pourceaux. Pour résumer : les militaires au Caire mènent tous ensemble une vie scandaleuse et impie, ce sont des chiens très tyranniques et impitoyables, [qui] ne pensent ni à Dieu ni à leur prochain.

Il advint, lorsque je servais chez mon maître la seconde fois, anno 1610, qu'une bataille avec les Arabes arriva au Caire. Mais
lorsque les militaires | vainquirent les Arabes et gagnèrent la 305
bataille, ils prirent les chefs qui avaient été les meneurs, les écorchèrent, leur enlevèrent la peau et la remplirent de paille. Aux autres qu'ils avaient tués, ils coupèrent la tête, les écorchèrent et les remplirent aussi de paille. Ensuite ils placèrent, sur des chevaux, les écorchés qui avaient été remplis de paille et étaient vêtus de chemises bleues. Quant aux têtes, ils les placèrent sur des lances. Ils se rendirent ainsi, avec leurs timbales militaires arabes, au Caire, pour remettre au pacha ce butin et lui montrer les meneurs.

Premièrement et en avant, venait un [soldat] sur un chameau avec la timbale militaire qu'il frappait vigoureusement. Puis

[409] voir note 377.

305 [venaient] quelques militaires à cheval. Ensuite venaient, à cheval, les écorchés remplis de paille, et il y en avait environ huit. Quant aux têtes qu'ils avaient placées sur des lances, il y en avait environ cinquante. Et ils se présentèrent donc devant le pacha et lui firent voir [le résultat de leurs] fiers exploits. Celui-ci leur fit cadeau de quelques ducats et les laissa partir.

Peu après, des troubles et une rebellion arrivèrent de nouveau parmi les militaires du Caire, au cours desquels beaucoup de sang fut versé. Et voici ce qui se passa : le pacha [410] fit paraître un mandement, que chaque militaire devait se contenter de sa solde et ne devait rien prendre ou exiger des paysans. Car les paysans arabes étaient venus chez le pacha et s'étaient plaints des tracas que leur causaient

[410] le pacha était Silihtar Muhammed Pacha (voir *Précis de l'Histoire d'Egypte*, par DIVERS HISTORIENS ET ARCHÉOLOGUES, Le Caire, [Inst. franç. d'archéol. orient.], 1933, t. III, p. 381). — « Il s'occupa avec ardeur ... à arrêter les vexations et la prépotence des gendarmes mamlouks. A la fin ils levèrent l'étendard de la révolte, et s'étant réunis par pelotons, au tombeau de Sid Achmed El-Bédévie, ils se jurèrent réciproquement secours et fidélité. C'en était fait de Muhammed Pacha, sans les sages précautions qu'il sut prendre à temps. Il fit marcher contre eux les janissaires et les arabes, qui battirent les conjurés. Cinquante restèrent sur le champ de bataille et tous les autres furent obligés de se rendre à discrétion. Ils furent conduits au Caire, et ce fut un jour de fête pour le peuple. Le Pacha fit couper la tête à vingt-trois chefs des rebelles, et à cinquante autres de moindre considération. Il exila le reste dans le Yémen. Muhammed Pacha voulut aussi faire purifier le sol sur lequel ces scélérats avaient marché, et il ordonna d'enlever un pic de terre de toutes les rues du Caire ». VENTURE, *Passe-temps chronologique et historique*, Le Caire, [Impr. Nat.], 1896, p. 228.

les militaires; et s'il ne tenait pas compte [de leur plainte], ils devraient tous quitter leur avoir et leurs biens, et aussi abandonner la culture des champs et leur travail. Après cette plainte, le pacha ordonna que chaque militaire se contentât de sa solde, qu'il laissât le paysan en paix | et n'exigeât ni réclamât rien de lui, 306
[et cela] sous peine de mort. Mais les militaires ne voulurent pas se conformer à cet ordre, et [voulurent] conserver leur privilège.

Alors le pacha ordonna aux paysans d'attraper ceux qui voulaient obtenir d'eux de l'argent ou quelque chose d'autre, et de les amener au Caire. Alors les paysans s'associèrent et [en] amenèrent quelques-uns devant le pacha. Lorsqu'il leur demanda pourquoi ils [les militaires] ne s'étaient pas conformés à son ordre, ils répondirent que c'était leur ancien privilège qu'aucun pacha n'avait jamais aboli; de plus, ils ne pouvaient subsister [uniquement] de leur solde, ils devaient avoir encore quelque chose des paysans. Quand le pacha entendit qu'ils ne voulaient pas cesser [leurs exactions], il fit couper la tête à quelques-uns [d'entre eux].

Lorsque les autres militaires apprirent que le pacha allait les traiter ainsi, trois cents [d'entre eux] s'assemblèrent, prirent dans les villages tout ce qu'ils purent obtenir, et les paysans qui ne voulurent rien leur donner, ils les battirent.

Lorsque le pacha l'apprit, il fit transmettre aux paysans de tous les villages l'ordre, qu'ils soient tous prêts et se tiennent ensemble, il leur viendrait en aide. Alors les paysans arabes se réunirent et chassèrent les militaires des villages. Quand les militaires virent qu'il n'y avait plus moyen pour eux de rester dans les villages,

ils vinrent devant le Caire, campèrent à une demi-lieue allemande[411] de la ville, et envoyèrent des émissaires chez le pacha pour lui demander s'il ne voulait pas les autoriser à garder leurs anciens usages et leurs privilèges en ce qui concerne les paysans, comme auparavant; sinon ils tomberaient sur la ville et se vengeraient, aussi bien qu'ils le pourraient et que cela serait possible.

307 | Lorsque le pacha apprit cela, il leur fit répondre qu'ils se tinssent tranquilles et que chacun retournât à son poste comme il convient à de braves et loyaux soldats; mais s'ils ne le faisaient pas, ils apprendraient ce qui en résulterait. Mais ils ne le voulurent pas, et continuèrent [à réclamer] et voulurent tomber sur la ville. Alors chacun fut dans la crainte, les boutiques et les magasins ne furent pas ouverts pendant trois jours, si bien que personne ne pouvait ni acheter, ni vendre, jusqu'à ce que tout fût terminé. Pendant la nuit, on faisait aussi bonne garde, car on ne savait pas qui était ennemi ou ami. Et il y avait encore plusieurs milliers de militaires dans la ville qui ne s'étaient pas rangés du côté des autres. Mais s'il était arrivé que ceux du dehors eussent pénétré dans la ville, ils seraient passés de leur côté.

Mais le pacha les prévint. Il était aidé par les paysans arabes; ils barrèrent le chemin à ceux qui étaient devant la ville, si bien qu'ils ne pouvaient plus revenir en arrière. Car environ trente mille Arabes s'étaient réunis pour prêter secours au pacha. Et un jour, tôt le matin, le pacha envoya quelques centaines de janissaires avec quelques centaines de tchaouches[412] et de sipahis[413] contre

[411] voir note 4 [412] voir note 123; ici, ce mot doit avoir simplement la signification de gendarmes [413] voir note 79.

eux. Ils [les soldats du pacha] avaient quelques canons avec eux, avec l'ordre du pacha, que si les rebelles ne voulaient pas se rendre de bon gré, ils ne devaient en épargner aucun, mais aussitôt se battre avec eux, car il y avait derrière ceux-ci des Arabes qui tomberaient aussi sur eux [les rebelles].

Lorsque l'armée sortit de la ville et s'approcha d'eux, le colonel qui était le kahya[414] du pacha, l'intendant de la cour, leur envoya un émissaire et leur fit demander s'ils ne voulaient toujours pas se calmer. Il l'emporta finalement sur eux par la ruse, car il leur proposa que leurs commandants supérieurs se réunissent, parce qu'il voulait | traiter et parler avec eux en secret. Ils le crurent et 308
vinrent ensemble, croyant qu'ils parleraient avec le kahya. Mais lorsque le kahya les eut tous ensemble, il les fit aussitôt saisir et tuer. Les autres voulurent s'enfuir, mais à cause des Arabes ils ne purent partir. Et plus de trois cents d'entre eux ne s'en sont pas tirés, ont été fait prisonniers et furent abattus.

Quant aux prisonniers, ils furent amenés devant le pacha qui leur demanda qui avaient été les conseillers de cette rebellion. Comme ils l'ont tout de suite avoué, le pacha fit immédiatement couper la tête à ces colonels et ces commandants. Il y en eut vingt-quatre qui furent exécutés en une demi-heure. Il fit garder prisonniers

[414] prononciation vulgaire de *kathkhoda* (en persan « maître de la valetaille »). Intendant, remplaçant d'un fonctionnaire, « a lieutenant or steward, or housekeeper » (Lybyer, *Government*, pp. 96, 125, 333). Ce mot a été différemment transcrit par les voyageurs européens et apparaît sous les épellations : *gachaia, cacaia, checaya, quaia, queaya, caia, cahaia, chiccaia, cherchessi,* ou même *chietcudasci*. Lybyer, p. 96, note 4.

les autres soldats, fit encore exécuter quelques-uns en secret et il en envoya plus de cent au Yémen ou en Habesch [415], dans le pays du Prêtre-Jean. Là ils durent se battre contre les Maures noirs [416], dans les hautes montagnes, comme il a été mentionné auparavant. Ainsi cette rebellion se termina aussi. Alors le pacha forma et désigna d'autres soldats à la place des anciens et leur versa une solde. Les paysans retournèrent chez eux dans leurs villages [et] se consacrèrent à leur travail. Et la ville eut aussi la paix et chacun se livrait au commerce comme auparavant.

Peu après arriva, non seulement au Caire mais dans presque toute la Turquie, un grand et terrible tremblement de terre, à Alexandrie, à Rechid [417], à Dimyat [418], à Circita [419], à Saida [420], également de l'autre côté de la mer, à Rhodes. Le tremblement fut si grand que la grande tour de Rhodes, dehors, près du rivage, se fendit en plusieurs endroits; [si bien] que les Turcs s'inquiétèrent là,
309 qu'elle tomberait et causerait beaucoup de dégâts. Mais elle est | tout de même restée debout. Ils l'ont ensuite de nouveau réparée, avec des pierres. On a aussi dit que ce tremblement de terre a englouti quelques personnes à Rhodes, dans les jardins et dans les champs. Pour résumer : au Caire c'étaient des cris pitoyables. Ils levaient leurs mains au ciel et criaient : « Ah ! Dieu, sois clément envers nous ». Et chacun pensait que le monde périrait.

Après ce tremblement de terre, la même semaine, s'éleva le soir, après vhile[?], c'est-à-dire, après les vêpres, un grand vent.

---

[415] voir note 155 [416] voir note 71 [417] Rosette [418] Damiette [419] nous n'avons pas pu localiser cette bourgade [420] ville de la Syrie, l'antique Sidon.

C'était un vent terrible et cruel, devant le visage [on ne voyait] 309
que du jaune et du rouge [421] comme du feu pur, et il fit aussitôt très sombre. Ce vent vint du couchant du soleil et causa beaucoup de dégâts au Caire, car il renversa plusieurs maisons et des murs. Et chez les gens du Caire, il y avait de nouveau beaucoup de lamentations et de cris. Ils disaient: ces prodiges arrivaient à cause du sang innocent, que le pacha avait versé lors des exécutions.

Peu après on apporta, vivant, au Caire, un grand et terrible crocodile [422] que les Arabes avaient capturé et ligoté. Il avait environ quinze ou dix-huit pieds de longueur; il avait une gueule longue et pointue, quatre courtes pattes et une longue et grosse queue. Sur le dos [il était] noir et [était] plein de callosités de corne, le ventre [était] jaune et très mou. Sa gueule et les pattes étaient solidement ligotées avec des cordes. Et il avait été capturé dans le Nil, en amont du Caire, près d'un village.

De tels crocodiles sont nommés en arabe timsah et causent beaucoup de dégâts parmi les hommes et le bétail [423]. Je m'approchai

---

[421] c'est le *khamsine,* vent chaud chargé de poussière, qui souffle — avec des interruptions — pendant une période de cinquante jours (d'où son nom, *khamsine* signifiant, en arabe, cinquante) [422] le crocodile a suscité un profond intérêt chez la plupart des voyageurs qui visitèrent l'Egypte. Voir Lithgow (1612), (éd. 1632), (réédit. mod. MacLehose, 1906), pp. 277 sq.; Sandys (1611), (éd. 1673), pp. 78, 79; Villamont (1589-1590), (éd. 1595), pp. 265 a, 265 b; Belon (1547), (éd. 1555), p. 103 a, avec le « Portraict du Crocodile »; Jan Sommer (1591), (éd. 1664), p. 40 [423] voir dans Lithgow, p. 284, les précautions prises par les bateliers contre les attaques des crocodiles.

et appuyai mes doigts sur ses yeux. Ils laissèrent couler beaucoup de larmes et d'eau. Les Arabes disent aussi que s'il attrape un
310 homme, il le pleure bien | d'abord et le mouille avec ses larmes; après seulement il le dévore et le mange.

Ce crocodile a été sorti du bateau, chargé sur un chameau et on l'a mené au pacha dans son château. Le pacha leur aurait donné un cadeau, il a fait tuer le crocodile, il l'a écorché et a rempli [la peau] avec de la paille. Il y a beaucoup de cette vermine en Egypte dans le Nil, elle cause beaucoup de dégâts sur terre et dans l'eau. J'ai aussi entendu [dire] qu'ils enlèvent les gens des bateaux, les tirent dans l'eau et s'éloignent avec eux à la nage. Cela arrive en amont du Caire, à quelques journées de voyage de là, et seulement à l'époque où le Nil déborde et eſt au plus haut.

En outre, il y a beaucoup de serpents [424], des aspics, des tortues et des poissons rares [425]. J'ai vu une tortue [426] au Caire

---

[424] parmi les anciens voyageurs qui mentionnèrent ou décrivirent les serpents d'Egypte citons : BELON (1547), (éd. 1555), pp. 95 b, 104 b, et du même auteur : *Pourtraicts d'oiseaux, animaux, serpents, herbes, arbres, hommes et femmes d'Arabie et d'Egypte, avec une carte du mont Athos et du mont Sinaï* ; — PALERNE (1581), (éd. 1606), p. 164; — F. HASSELQUIST, *Voyages dans le Levant dans les années 1749, 50, 51, et 52,* Paris, 1769, II, p. 48; parmi les modernes, BÉNÉDITE, *Egypte* (*Guide Joanne*), Paris, [Hachette], 1900 (mis à jour pour 1905) énumère, p. 32, les principales espèces exiſtant en Egypte [425] pour les poissons, on peut consulter BELON (1547), (éd. 1555), p. 103 b, et note 322 (édit. de l'Inſt. franç. d'arch. orient., Le Caire (1970)). Parmi les modernes : G.A. BOULENGER, *The fishes of the Nile,* 1907 [426] peut-être le *tirsèh* (ou *tarséh*) « qui pesait jusqu'à quatre quintaux », mentionné

que l'on a portée çà et là pour qu'on la voie; elle était aussi large qu'un dessus de table. Et il faut un homme fort pour la porter.

J'ai vu aussi des poissons de la longueur d'une aune, avec deux têtes [427], que l'on avait capturés dans le Nil, et ils n'ont pas d'écailles.

CHAPITRE 30

DESCRIPTION DE LA VIEILLE VILLE DU CAIRE ET DE L'ÉGLISE QUI EST BÂTIE SUR LE NIL.

La vieille ville du Caire eſt située tout près du Nil et eſt appelée Misr al-Atika [428]. Elle eſt située à un quart de lieue allemande [429] de la grande ville du Caire.

Cette vieille ville eſt toute détruite et dévaſtée. Elle n'a pas de muraille autour d'elle, on peut en sortir et [y] entrer jour et nuit
quand on veut. Les maisons sont tout à fait à l'ancienne | mode. 311
Quant aux églises [430] et aux beaux bâtiments qui étaient là, ils sont dévaſtés et détruits. Et en beaucoup d'endroits, il y a des tas [de décombres]. Et on ne bâtit rien.

Les habitants ne sont rien que des Maures, des Arabes [431] et des chrétiens renégats. Ils sont peu considérés. Il y a là encore

---

par ABDEL LATIF. (Cité par HANOTAUX, *Hiſtoire de la Nation Egyptienne,* Paris, [Plon], 1931, t. I, p. 67). [427] peut-être des anguilles du Nil comportant une malformation de la tête, due à un développement irrégulier de l'embryon [428] voir note 323 [429] voir note 4 [430] mosquées [431] voir note 44.

311 quelques vieilles églises [432] dans lesquelles les chrétiens, les Grecs et d'autres communautés encore, célèbrent leurs services divins et leurs cérémonies.

Ensuite il y a aussi dans cette vieille ville, près de l'eau, un grand bureau de taxes et une douane, près du débarcadère qui s'y trouve. Car celui qui veut aller à Circia [433] ou Saïda [434] doit s'embarquer à cet endroit et partir de là. De là on peut atteindre les montagnes de l'Arabie [435] où sont les Maures noirs [436].

Ensuite il y a près de cette vieille ville une belle église [437], bâtie sur le Nil, avec une grande et vaste avant-cour, avec un beau jardin que Joseph, qui avait été vendu en Egypte, aurait fait bâtir en souvenir [de son séjour ici]. Dans la même église il y a un magnifique et bel ouvrage d'après lequel on peut savoir quand le Nil atteint sa mesure. Et cet ouvrage ressemble à un puits, bâti sous l'eau, en de belles pierres de taille, où l'on peut entrer par des marches de pierre. Et au milieu du puits s'élève une borne en marbre sur laquelle sont gravés de nombreux signes et des marques. Sur eux on peut voir et mesurer jour après jour

[432] entourées d'une enceinte, elles constituent le Qasr ech-Cham'ah ou « Fort de la Chandelle », appelé aussi Deir en-Nasarâh, « le monastère des chrétiens ». Voir Marcus H. Simaika Pacha, *Guide sommaire du Musée Copte et des principales églises du Caire,* Le Caire, [Impr. Nat.], Boulaq, 1937, pp. 53 sq. [433] peut-être Guerguèh, ville de la Haute Egypte [434] peut-être le Saïd, nom arabe de la Haute Egypte [435] Wild s'imaginait que la source du Nil se trouvait en Arabie ... [436] voir note 71 [437] voir note 320; l'attribution au Joseph de la *Bible,* de l'aménagement de ce jardin, est évidemment fantaisiste. Cf. ci-dessous note 439.

de combien le Nil monte, et s'il atteint sa mesure. Un homme en est chargé; tous les jours, quand le Nil monte, il doit mesurer de combien il monte jour après jour. On le publie ensuite dans la ville et partout, jusqu'à ce qu'il diminue de nouveau.

| Ensuite, au-dessus de l'église [438], est bâti un beau château de 312
plaisance où le pacha vient de temps en temps pour se distraire. Mais cette église n'est pas ouverte tous les jours. Un chacun ne peut pas aussi la visiter quand il le veut, car elle est située au milieu de l'eau, et il faut y aller sur un petit bateau. Et le jour de Joseph, il y a là un sermon. Et les Arabes y célèbrent ce jour leur service divin en souvenir de Joseph qui est appelé en arabe Youssef [439]. Et quand le Nil vient [440], les Arabes ont l'habitude d'y aller et de regarder comment le Nil monte.

Chapitre 31

Description des trois colonnes en Égypte. Aussi comment les ossements sortent chaque année de terre et se laissent voir.

Les trois colonnes égyptiennes, les Pyramides [441], s'élèvent à

[438] mosquée [439] les voyageurs européens ont souvent cru que le *Youssouf* des légendes et traditions musulmanes était le Joseph de la *Bible.* En réalité, le *Youssouf* en honneur parmi les musulmans est le célèbre sultan Saladin (1137-1193), dont le nom complet était Salah-ad-dounya-wa'd-Dine *Youssouf* ibn Ayyoub [440] c'est-à-dire : monte [441] dans l'immense littérature consacrée aux pyramides d'Egypte, nous pouvons recommander comme

la distance d'une bonne lieue allemande de la ville, de l'autre côté du fleuve Nil, vers le couchant. Elles sont carrées, pointues en haut; beaucoup d'images bizarres d'hommes et d'animaux y sont gravées. Comme on m'en a aussi informé, il y aurait dans l'une des colonnes un puits [442], profond de quelques toises. Dans la colonne du milieu, il y a une porte, par là on pourrait aller sous terre, mais personne n'y est autorisé. Et, comme on le dit aussi, les pachas du Caire y ont fait descendre souvent de pauvres pécheurs qui avaient encouru la peine de mort, leur ont mis dans la main des torches allumées pour voir ce qu'il y a en bas. Mais personne ne serait revenu, tous ont manqué de rentrer et se sont perdus. Ils en concluent que tout y est périlleux et plein de fantômes.

313 | Ensuite ils disent aussi que là aurait été la trésorerie du pharaon, et il y aurait encore beaucoup d'argent et de biens à l'intérieur. Les trois colonnes sont donc encore debout aujourd'hui en Egypte, et sont appelées en arabe Djebel Faraoun, en turc Firavoun Tasch [443]. Personne n'y habite aussi, parce que ce n'est pas du tout sûr.

---

ouvrage de synthèse, présentant tous les problèmes concernant ces monuments sous un jour simple et clair, facile à comprendre pour l'amateur et le profane : I.E.S. EDWARDS, *The pyramids of Egypt,* Penguin book, 1re édit. 1947, éd. revue et complétée en 1965. Une édition française (*Les pyramides d'Egypte*) a paru dans les « Livres de poche », en 1967.

[442] voir à ce sujet : G. DARESSY, *La légende du canal sous la grande Pyramide, Bull. de l'Inst. d'Egypte,* t. VII, Session 1924-1925, Le Caire, pp. 63-69

[443] *Djebel Faraoun* = montagne de Pharaon (en arabe); *Firavoun Tasch* = pierre du Pharaon (en turc).

Personne de ceux qui veulent le voir n'est autorisé à s'y rendre 313
seul, mais on doit être en grand nombre, une vingtaine, avec une troupe armée, avec des fusils, des sabres et ainsi de suite. Car ce n'est pas du tout sûr, à cause des Arabes. Si quelqu'un voulait y aller seul, il ne s'en tirerait pas vivant.

Maintenant il faut aussi que je mentionne les ossements qui, d'eux-mêmes, sortent en rampant de terre [444] et y retournent de nouveau. Non loin de l'endroit où se dressent les trois pyramides ou colonnes, il y a une grande lande ou une verte plaine, près de laquelle est situé un village arabe nommé Emine Köy [445]. Il peut être à une demi-lieue allemande des trois colonnes. Là les ossements sortent de terre chaque année trois jours de suite, pendant la semaine sainte : le jeudi saint, le vendredi saint et la sainte veille de Pâques. Là viennent chaque année plusieurs centaines de personnes de la ville du Caire, des chrétiens, des Turcs et des juifs qui le voient. On ne voit rien d'autre que des ossements de gens putréfiés. Et ils ne viennent pas tous en une fois, ils se laissent ramasser et toucher, et disparaissent aussitôt de nouveau sous terre. Et quand l'un d'eux apparaît, il se déplace de lui-même de la longueur d'un champ, reste là couché un bon moment, et ensuite disparaît de nouveau sous terre. Et si quelqu'un le ramasse et le garde quelque

---

[444] ce fait est cité par maint voyageur. Au sujet de cette superstition, voir les textes réunis par S. SAUNERON, *Villes et légendes d'Egypte, Bull. de l'Inst. français d'archéologie orientale,* Le Caire, t. LXIX, 1970, pp. 43-51 et 65-68

[445] nous n'avons pas pu localiser cet endroit.

temps dans les mains, les mains lui commencent à trembler, si bien qu'il doit le laisser tomber de nouveau.

Les Arabes[446] et les gens du Caire y reſtent pendant toute la
314 nuit. Et du Caire viennent des marchands ambulants, | préparent la nourriture et la vendent aux gens. Le menu peuple s'amuse; ils chantent, ils sautent et se réjouissent. Comme on le dit aussi, on s'y livre pendant la nuit à une grande débauche et au libertinage avec les femmes. Car il en vient beaucoup là, qui reſtent hors de leurs maisons. Ceci arrive tous les ans, avec les ossements, aux trois jours mentionnés. Mais en vertu de quelle cause cela arrive, je n'en sais rien de certain. Seuls les chrétiens du Caire disent que ceux-ci n'avaient pas cru qu'il y eût une résurrection des morts, alors ils doivent sortir chaque année pour voir si le monde exiſte encore.

Les Turcs et les Arabes disent qu'il y aurait eu là une grande bataille, on aurait fait violence à ces gens et [on leur aurait] causé du tort. Quand on l'annonça au roi d'Egypte, qu'il avait causé du tort à ces gens, il aurait répondu qu'il y avait aussi peu [de chance] qu'ils ressuscitent qu'il y avait peu [de vrai dans l'affirmation] qu'on leur avait fait du tort[447]. A l'inſtant même, les corps morts se sont montrés sortant de terre, pour faire savoir qu'on leur avait causé du tort, et ainsi ils sortent chaque année jusqu'à aujourd'hui.

---

[446] voir note 44 [447] c'eſt-à-dire : « Qu'il eſt aussi peu probable qu'on leur ait causé du tort, qu'il eſt peu probable qu'ils puissent ressusciter ».

CHAPITRE 32

DESCRIPTION DE L'ENDROIT OU MARIE ET JOSEPH ONT PASSÉ SEPT ANNÉES, AVEC CHRIST LE SEIGNEUR.

En Egypte, à environ une lieue allemande du Caire, il y a un magnifique et beau jardin, appelé en turc Matariyéh[448]. Là Marie aurait élevé le Seigneur Chriſt pendant sept ans, après qu'elle se fut enfuie de Bethléem avec Joseph.

| Une belle chapelle y eſt aussi bâtie; à l'intérieur il y a un coffre 315
carré de marbre, placé dans la terre, profond de la taille d'un homme, et une belle eau fraîche y coule. Le sol de la chapelle eſt recouvert de belles pierres de marbre. Et à l'intérieur il y a dans le mur, à gauche, un trou carré [assez grand] pour qu'on puisse y enfoncer la tête, et là se trouve en quantité un délicieux encens. Tout autour, sur les murs, beaucoup de noms et de signes ont été inscrits par les chrétiens. Car ils ont la coutume d'y aller chaque année, le saint jour de Pâques, et de visiter l'endroit; ils emportent à manger et à boire, et passent joyeusement le temps.

Non loin de la chapelle s'élève un figuier arabe qu'ils appellent djemmais[449]. Un peu au-dessus de la terre, son tronc se divise en trois. Le Chriſt se serait caché là et y aurait fait un miracle.

En outre on trouve dans ce jardin toutes sortes de beaux fruits : des citrons, des oranges, des grenades, des limons[450], des pêches[451],

---

[448] voir note 82 [449] *ficus sycomorus, L.*, en arabe : *gemmeiz* (جميز)
[450] voir note 50 [451] *prunus persica*, en arabe : *khokh* (خوخ). Voir W. DRAPER, *Le jardinage en Egypte*, Le Caire, [Diemer], 1898, p. 134.

des abricots [452], et autres fruits semblables, de même que l'exquis et odorant arbrisseau de baume [453]. Et c'est un délice que d'y faire un tour. Il appartient au pacha du Caire. Et si quelqu'un désire y entrer, il doit donner un pourboire aux gens qui habitent là.

Non loin de ce jardin s'élève une grande [et] longue colonne carrée [454], tout comme à Alexandrie, dans la ville, près du mur d'enceinte. [La matière dont] elle [est faite] ressemble à du marbre rouge. Il s'y trouve gravé des histoires étranges, des litterae hieroglyphicae, avec des animaux bizarres : des oiseaux, des serpents, des aspics. Elle s'élève à la distance d'un coup de fusil du jardin, [toute] seule dans une vallée. Et cette colonne
316 aurait été dressée par le roi Pharaon à cause des serpents | et des aspics qui furent trouvés là, pour indiquer à chacun de prendre garde à cette vermine.

Ce jardin se trouve à l'orient, en direction de Jérusalem. Les pèlerins qui veulent aller à Jérusalem doivent venir à ce jardin. Le patriarche chrétien du Caire célébrerait tous les ans, à Pâques, une messe dans cette chapelle. J'ai vu aussi aux murs de cette chapelle que beaucoup de cierges y avaient été collés et avaient été brûlés.

---

[452] *prunus armeniaca, L.*, en arabe : *michemiche* (مشمش). Voir DRAPER, *op. cit.*, p. 133 [453] c'est le *balsamodendron-opobalsamum, K.* [454] c'est un obélisque qui mesure 20 m. 75 de haut; l'inscription contient la formule du protocole de Sésostris Ier, et la mention de l'érection à l'occasion d'une fête jubilaire qui se célébrait après trente ans de règne.

CHAPITRE 33 316

DESCRIPTION DE LA VILLE DU CAIRE ET DE SES ENVIRONS.

Le Caire est une grande [et] puissante ville. Il dépasse de loin Constantinople par l'industrie et le commerce, ainsi que par toutes sortes d'épices et de fruits exquis.

Constantinople est mieux bâti et plus gracieux que le Caire, car ce dernier n'a pas de belles maisons. Il n'est pas non plus tenu aussi propre que Constantinople, c'est pourquoi la peste [455] y règne chaque année d'une façon si intense, que plusieurs milliers [de personnes] en meurent. Et malgré cela, aucun Turc, ni Arabe ne la redoute et ne la craint, comme [c'est le cas pour] les chrétiens.

La ville du Caire a une muraille [456], et est située à un bon quart de lieue du Nil. Le château est situé en haut, sur un rocher, au-dessus de la ville et est appelé Pacha Kalé [457]. Là le pacha tient sa cour. Il [le château] est solidement et bien bâti, a quelques portes et des murs d'enceinte. Il est assez grand, il y a là, à l'intérieur, quelques centaines de maisons habitées par les janissaires [458] et les gens du pacha.

---

[455] voir note 169 [456] les murailles du Caire ont été déplacées à plusieurs reprises. Voir notre étude : *Le Caire*, 969-1969. [Publ. de l'Inst. franç. d'archéol. orient. du Caire], 1971, pp. 52-54, 58, 78, 96, 160 et pl. IV, VIII, IX, XVII [457] c'est la Citadelle, *al-Qal'ah*, bâtie par Saladin de 1166 à 1207 [458] voir note 21.

Dans le château, sous terre, à la profondeur de cinquante toises, est bâtie une machine hydraulique [459]. On y va par un escalier en colimaçon, sur un pont. Tout à fait en bas deux bœufs actionnent,
317 | [en marchant] en rond, une pompe qui chasse l'eau [à un certain nombre] de toises vers le haut au-dessus d'elle, dans la cour du pacha. Cet ouvrage aurait été fait il y a longtemps pour que, si un ennemi assiégeait la ville et leur barrait le chemin jusqu'à l'eau du Nil, ils aient assez d'eau dans le château pour en être pourvus.

Il y a aussi, en outre, dans le château, sous terre, plusieurs passages [460] par lesquels on peut sortir loin dans les champs. Sous la porte du château sont suspendues de vieilles timbales, des arbalètes, des épées, des frondes et une côte de géant [461]. Voilà ce qu'on voit dans le château du Caire. Au reste, il est admirablement et soigneusement gardé.

La ville du Caire n'est pas pavée et les rues ne sont que de la boue et de la terre. En été, quelques chameliers sont chargés d'apporter avec des chameaux de l'eau du Nil, dans des outres de cuir, et d'arroser les rues pour qu'il n'y ait pas de poussière.

---

[459] c'est le « Puits de Joseph », profond de 88 m. 33. Autrefois une *saqiyeh* (noria) installée au 1er étage et mue par des bœufs, amenait l'eau du réservoir inférieur dans une auge où venait la chercher une chaîne de pots mise en mouvement par un manège à l'étage supérieur [460] ce sont les souterrains creusés pour servir de dépôts, de refuges et de voies de communication; ils ne menaient pas à l'extérieur [461] probablement l'os de quelque grand animal.

Au Caire, on doit apporter toute l'eau douce à partir du Nil sur des chameaux ou des ânes. Il y a chaque jour plus de cinq mille de ces porteurs d'eau [462] qui ne font que porter de l'eau aux gens dans les maisons. Pour une telle charge d'eau il faut donner deux paras, ce qui fait six kreutzers. Quant aux seigneurs riches et importants, ils ont leurs propres chameaux et leurs mulets qui doivent leur porter l'eau dans la maison. Autrement cela leur coûterait trop, à ces gens, s'ils devaient acheter toute leur eau. Un thaler par jour ne suffirait pas à ces messieurs s'ils devaient payer pour l'eau.

On écrit qu'il ne pleut pas en Egypte et qu'on n'y a jamais vu de pluie. Mais il n'en est pas ainsi. J'ai vu plusieurs fois pleuvoir au Caire, et de grandes et fortes averses. Ceci arrive en janvier et en février, quand les jours sont courts. Et s'il ne pleut pas
pendant | ces deux mois, alors il ne pleut pas, ensuite, pendant 318
toute l'année. J'ai aussi entendu [dire] qu'à Rechid [463] et à Alexandrie il a plu souvent dix jours et plus à la file. Ceci vient de ce que ces villes sont situées près de la mer. Et les Egyptiens doivent s'attendre à cela chaque année pendant ces deux mois. Quant au froid et au gel, ils n'en savent rien.

Dans la Cosmographie [464], on dit du Caire que c'est une ville puissante qui a son nom particulier dans chaque langue, tel que Mazar en arabe, que les Arabes et les Turcs appellent

---

[462] appelés *saqqas* [463] Rosette [464] c'est la *Cosmographia universalis* de Sebastian Münster, publiée à Bâle en 1534-1535.

318 actuellement Misr, en chaldéen Alchabir, en hébreu Mizraïm[465] et en latin Babylone[466].

Elle serait cinq fois plus grande que [la ville de] Paris en France[467]. Quoique je n'aie pas vu Paris, je dis quand même qu'elle est quatre fois plus grande que Nuremberg. Car elle a de grands faubourgs dans lesquels il y a quelques milliers de maisons, et est bien remplie de gens. Et [elle est] si populeuse que même si mille personnes mouraient par jour, ce qui ferait par an trois cent soixante-cinq mille hommes, on verrait quand même dans les ruelles et dans les rues un grand encombrement [à cause] de la masse des gens, et on ne sentirait pas que quelqu'un est mort. Et la peste règne si violemment tous les ans, que beaucoup de milliers tombent dans les rues et y meurent. Les gens du Caire disent eux-mêmes, comme je l'ai entendu souvent, que si chaque année tant [de gens] ne mouraient pas, ils seraient obligés depuis longtemps de se dévorer entre eux.

[465] *Misraïm :* c'est le nom hébreu habituel pour l'Egypte. Il apparaît pour la première fois au XIVe siècle av. J.C. sous la forme de *mṣrm* dans des textes cananéens, et de *miṣri* dans les tablettes d'Amarna. DOUGLAS, *Dictionary,* art. : Egypt; *Misr,* est le nom arabe de l'Egypte, d'où le langage courant a tiré la forme *Masr. Enc. Isl.,* 1927, art. : Egypte [466] nom de la forteresse qui dominait au VIIe siècle le petit village de Misr, à l'endroit appelé actuellement le Vieux-Caire; voir BELON (1547), (éd. 1555), p. 110 a, et E. LOUKIANOFF, *La forteresse romaine du Vieux-Caire, Bull. de l'Inst. d'Egypte,* t. XXXIII, Session 1950-1951, pp. 285-293, avec six planches, Le Caire, 1952 [467] sur les dimensions du Caire données par les différents voyageurs, voir notre étude : *Le Caire, op. cit.,* pp. 109, 147.

Par ailleurs, les gens y vivent parmi toutes sortes d'amusements et de distractions (...)[467a]. Tous, hommes et femmes, s'y adonnent aussi longtemps qu'ils le peuvent. Ce n'est que lorsqu'ils deviennent vieux, [qu'ils] veulent devenir dévots. Quand ils ont sacrifié et abandonné au diable [leur] belle jeunesse florissante,
| [alors] ils veulent rapporter et recommander à Dieu [leur] vieil- 319
lesse (...)[467b]. Partout en Turquie on peut trouver de ces gens.

Au Caire on trouve quelques milliers de cuisiniers et de gargotes. On peut y trouver du bouilli et du rôti, et aussi toutes sortes d'autres aliments. Car les pauvres gens ne cuisinent pas beaucoup dans leurs maisons, mais vont chercher tout dans les gargotes, car le bois y [au Caire] est cher et il est difficile d'en obtenir. Les gargotiers arabes manient la nourriture, pendant la préparation, sans souci [de la propreté] et sans soin, si bien que j'avais peu envie de manger chez eux. Le menu peuple ne s'en soucie pas. Ils le dévorent (...)[467c] pourvu que cela ait un peu de goût. Ils font frire les poissons dans de l'huile de lin, et quelques Arabes la boivent comme de l'eau. Ils se nourrissent aussi généralement de bons fruits exquis, [et] les mangent avec du fromage et du pain. Ainsi donc ils n'ont pas beaucoup de difficultés avec la préparation des repas.

Le faubourg le plus important du Caire, situé sur le Nil, s'appelle Bulak[468]. Là, tous les navires qui viennent d'Alexandrie, de Rechid[469], de Dimyat[470], doivent accoster et régler les taxes et droits de douane pour les marchandises et les effets.

[467a] passage ne présentant pas d'intérêt [467b] passage ne présentant pas d'intérêt [467c] passage ne présentant pas d'intérêt [468] voir note 57 [469] Rosette [470] Damiette.

Les négociants turcs qui amènent des prisonniers en Egypte, doivent aussi verser pour eux des taxes et des droits de douane comme pour les autres marchandises, nommément, pour une personne, que ce soit un homme ou une femme, un thaler. Il y a beaucoup de tels cochons à Constantinople et en d'autres endroits, qui trafiquent des chrétiens, achètent en masse de pauvres prisonniers, les amènent en Egypte et en ont leur profit et leur bénéfice.
320 Et de tels | trafiquants de chrétiens, qui ne font que le commerce des prisonniers, s'appellent en turc esirdschis [471].

Ils se livrent quelque temps à la débauche et s'amusent avec elles [les prisonnières], puis les vendent à d'autres. Mais si l'une d'elles porte un enfant de quelqu'un [472], elle est intangible, on ne peut plus la vendre. Et si un de ces Turcs n'en veut plus, il doit lui donner une lettre d'affranchissement et la rendre libre. Alors elle a le pouvoir de se marier ou bien de se mettre au service d'un autre maître. Quant aux belles jeunes filles, elles ont une bonne vie chez les Turcs, on en fait des femmes élégantes, et elles sont ensuite si fières et si orgueilleuses quand elles passent dans la rue

---

[471] à la p. 90 de son ouvrage (éd. Steingrüben), (Livre I, chapitre 38). Wild explique la signification de ce mot : « Ils [les marchands] sont nommés *esirdschis* parce qu'ils font le commerce et le trafic des chrétiens prisonniers qu'ils achètent en masse, et ensuite les tiennent dans leur logis jusqu'à ce qu'ils trouvent pour eux un acheteur. Ou bien [ils] les conduisent dans d'autres villes et pays et les [y] vendent selon leur convenance » [c'est-à-dire celle des marchands] [472] au sujet des différents règlements régissant l'esclavage, voir *Enc. Isl.*, 1960, art. : ʿAbd.

près d'un pauvre prisonnier, qu'elles ne veulent pas le regarder, encore moins lui parler ou le saluer.

Le faubourg de Bulak [473], mentionné [ci-dessus], est très grand, il n'a pas de murailles, mais de très beaux établissements, un grand mouvement d'achats et de ventes, et des maisons de commerce, avec, à l'intérieur, de grands dépôts de toutes sortes de marchandises.

Dans la ville du Caire il y a dans toutes les rues de grandes portes que l'on ferme la nuit, autrement personne ne serait en sécurité dans sa maison. Et comment pourrait-on placer partout des gardiens dans une ville aussi énorme, parmi tant de nations ? C'est pourquoi la ville est bâtie de telle façon, que dans toutes les rues chacun peut être tranquille pendant la nuit dans sa maison. Et il y a plusieurs milliers de ces portes [474].

Ensuite il y a dans la ville du Caire quelques centaines d'églises [475] turques, ainsi que beaucoup de bains qui sont les plus beaux bâtiments là et dans toute l'Egypte. Il y a également beaucoup de puits à seau et des fontaines, dans les maisons et partout [ailleurs]. Cette eau, toutefois, ne peut être employée ni pour la boisson,
ni pour la cuisson, | mais toute l'eau douce est apportée du Nil, 321
dans la ville, sur des chameaux.

Les greniers à blé [476] qui furent bâtis en Egypte pour la disette

---

[473] voir note 57 [474] la plupart d'entre elles furent supprimées lors de l'occupation du Caire par Bonaparte [475] mosquées [476] les « greniers de Joseph », mentionnés par divers voyageurs, sont en fait des *schounahs*, grands enclos sans toit, servant de silos à blé. Cf. Le Mascrier (Maillet) (1692-1708), (éd. 1735), p. 211 qui les décrit en détail;

321 au temps de Joseph, s'élèvent devant la ville du côté de l'orient. Et ce n'était qu'un mur bâti, tout circulaire, haut comme la lance d'un cavalier, et en haut pas couvert, mais à ciel ouvert. Cet édifice existe jusqu'à présent. Il ressemble à la muraille d'une ville, il est assez long et large. Mais maintenant, il est tout en ruines et [est devenu] un terrain d'exercices pour les militaires avec leurs chevaux. En outre : quand les pèlerins, [revenant] de la Mecque ou de Jérusalem, sont en retard et ne peuvent entrer dans la ville, ils campent là avec leurs chameaux pendant la nuit.

Quand un malfaiteur, au Caire, est condamné à la pendaison, il n'est pas pendu et étranglé comme cela se passe ailleurs, chez les Turcs ou en Allemagne, mais il est d'abord étranglé d'une manière étrange et singulière par le bourreau, debout, par terre, et pendu seulement ensuite. D'abord le bourreau lui place la corde autour du cou, et les mains du condamné sont liées dans le dos. Ensuite le bourreau presse sa tête contre celle du pauvre diable, et on les recouvre d'un foulard. Alors l'assistant du bourreau s'agenouille et tient les pieds du pauvre diable pour qu'il ne tombe pas. Alors le bourreau l'étrangle debout. Et quand il est étranglé, ils le tirent avec une longue corde sur le poteau et le laissent suspendu trois jours et trois nuits. Ensuite viennent ses parents, le détachent et l'enterrent. J'ai vu ceci au Caire. Quant aux Turcs, ils mettent au pauvre diable la corde au cou, le hissent sur un poteau et le laissent se débattre. Et après trois jours, lui aussi est enterré.

SANDYS (1611), (éd. 1673), p. 99; PALERNE (1581), (éd. 1606) (réédit. 1971, Inst. franç. d'archéol. orient. du Caire) p. 159 et note 545.

| Dans toute l'Arabie et partout en Turquie, dans toutes les localités et les villes, il n'y a pas de tribunaux spéciaux comme en Allemagne; mais le malfaiteur, qu'il s'agisse d'un vol ou d'un meurtre, est jugé à l'endroit même où il a accompli son forfait; même si c'est dans la ville, dans la rue devant les maisons, ils ne se gênent pas. En ce qui concerne les femmes : celles qui ont mérité la peine de mort sont toutes jetées dans l'eau et noyées. 322

Le Caire est une ville estimée, bien connue dans toute la Turquie. Et Dieu a béni ce pays avec toutes sortes de fruits et de belles plantes. (...) [476a]. On trouve aisément tout au Caire et à bon marché, à l'exception du bois, que les Egyptiens doivent acheter à un prix élevé, au poids. En ce qui concerne la graisse fondue, la viande, le miel, le fromage, le sucre, le riz, le blé, la farine, les poules, les oies, les canards, le fruitage, les fruits exquis [477], ils ont de tout en abondance. On met les épices dans la nourriture sans les réduire en poudre, à pleines mains, car elles ne sont pas cher.

Les brebis, en Egypte, mettent bas deux fois l'an. Et on amène des moutons bien gras au Caire, si bien que j'ai vu des queues de moutons [478] qui pesaient dix ou douze livres. On peut s'imaginer maintenant combien pesait un mouton entier. Moi-même je ne l'aurais pas cru si je ne l'avais pas vu. En résumé : le pays

---

[476a] passage ne présentant pas d'intérêt [477] nous n'avons trouvé d'autre mot que l'ancien « fruitage » suivi de « fruits exquis » pour traduire la phrase de WILD : *Obst, köstliche Früchte* [478] cf. BELON (1547), (éd. 1555), pp. 98 b-99 a, et note 213 de son ouvrage réédité par l'Inst. franç. d'archéol. orient. du Caire, 1970.

d'Egypte est un beau pays, exquis [479], où l'homme et le bétail ont suffisamment de bonne nourriture (...) [480].

Mais assez écrit sur le Caire et sur le pays d'Egypte.

323

QUATRIÈME LIVRE

Le quatrième Livre est une description du voyage d'Egypte à Constantinople, en Turquie, de là en Pologne et de nouveau en Allemagne, et [il] a 8 chapitres.

Chapitre 1

Hans Wild part de l'Égypte et de la Turquie pour Nuremberg en Allemagne.

Après que j'eus servi de nouveau un an chez mon vieux maître au Caire, et que j'eus économisé la somme nécessaire à un voyage, je pris une seconde fois amicalement congé de lui; je pris place dans un bateau et j'allai à Alexandrie. Là j'attendis quelques semaines, jusqu'à ce que les navires fussent chargés et partissent pour Constantinople.

---

[479] un autre étranger, un Anglais, qui trois siècles plus tard vécut quarante ans en Egypte, emploie presque les mêmes termes en parlant de ce pays : « This country of immense charm and beauty ». Russell Pasha, *Egyptian service, 1902-1946,* London, [Murray], 1949, p. 286 [480] passage ne présentant pas d'intérêt.

Lorsque les marins se furent munis de tout le nécessaire, et furent désireux de partir, je conclus un accord avec une galère, appelée Güzel Maymoun [481]. Le maître du navire, un Turc natif de Constantinople, s'appelait Mehmet Raïs. Je convins avec lui qu'il prendrait de moi trois florins jusqu'à Constantinople. Comme les navires voulaient partir, les maîtres des navires firent tirer, un jour auparavant, quelques [coups de] canon, pour que chacun passât la nuit sur le navire.

Tôt le matin, ils déployèrent les voiles et partirent, [en invoquant] le nom de Dieu, pour Constantinople. Il y avait en tout environ seize navires allant à Constantinople, quelques grandes galères, quelques karamursels [482], quelques chaïkas [483], et [d'autres navires encore] portant divers noms.

| Nous naviguâmes trois jours et [trois] nuits avec du bon vent 324
et [allâmes] assez loin. Mais la quatrième nuit s'éleva une grande tempête et nous dispersa loin les uns des autres. Tôt le matin, nous ne vîmes pas réunie la moitié des navires. Et avec le jour, le vent devint encore plus fort. Trois heures plus tard, lorsque le soleil était déjà monté assez haut, nous vîmes devant nous couler un navire, que le vent avait fait chavirer.

---

[481] ce nom de la galère peut signifier aussi bien « Bon présage » que « Beau singe », selon que l'on considère le second mot comme arabe ou comme turc. Ces noms à double sens étaient en grande faveur. (Note du prof. K. Teply (p. 371) de l'édition Steingrüben) [482] genre de bateau à voile qui tire son nom d'une ville dans le golfe d'Izmit [483] bateau du Danube capable de tenir la mer.

324 Vers midi, nous vîmes un haut massif montagneux que le maître de notre navire persista à vouloir atteindre, pour que nous puissions échapper pour quelque temps à la tempête et être en sûreté. Après que nous eûmes navigué encore environ une heure, nous vîmes quelques navires chrétiens, bataillant avec les nôtres qui avaient quitté Alexandrie avec nous. Notre navire et encore deux autres se dirigèrent vers le massif montagneux; sur ces entrefaites, nous nous préparâmes, [nous] aussi, pour le combat, pour le cas où, s'ils nous voyaient, nous puissions rapidement leur offrir une résistance. Mais le bon Dieu fit qu'ils ne nous virent pas. Le soir nous arrivâmes au massif montagneux, [nous] entrâmes dans une baie et restâmes [là] sans bouger trois jours. [Nous] n'y trouvâmes rien à manger ou à boire.

Après trois jours nous repartîmes, [et] dix jours plus tard [nous] arrivâmes à Rhodes.

[Fin de la partie égyptienne des aventures de Hans Wild.]

TABLE DES CHAPITRES

Les chapitres reproduits dans cette édition sont marqués d'un astérisque

Pages

Pages

Pages

Pages

Pages

Pages



INDEX DES NOMS DE PERSONNES ET DE NATIONALITÉS

INDEX DES NOMS GÉOGRAPHIQUES

32

INDEX DES DIVERS ÉDIFICES

INDEX DES NOMS D'ANIMAUX

INDEX DES NOMS DE PLANTES

INDEX DES DIVERSES MATIÈRES

INDEX DES TRAITS DE CIVILISATION

L'ADMINISTRATION TURQUE

Professions et métiers

Le commerce

MODES DE DÉPLACEMENT

DÉLITS, CRIMES ET CHÂTIMENTS

LE CHRISTIANISME

La religion musulmane

Armes

Instruments de musique

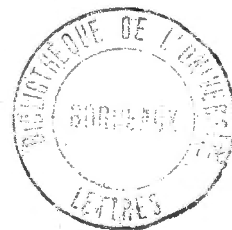
Instruments de travail

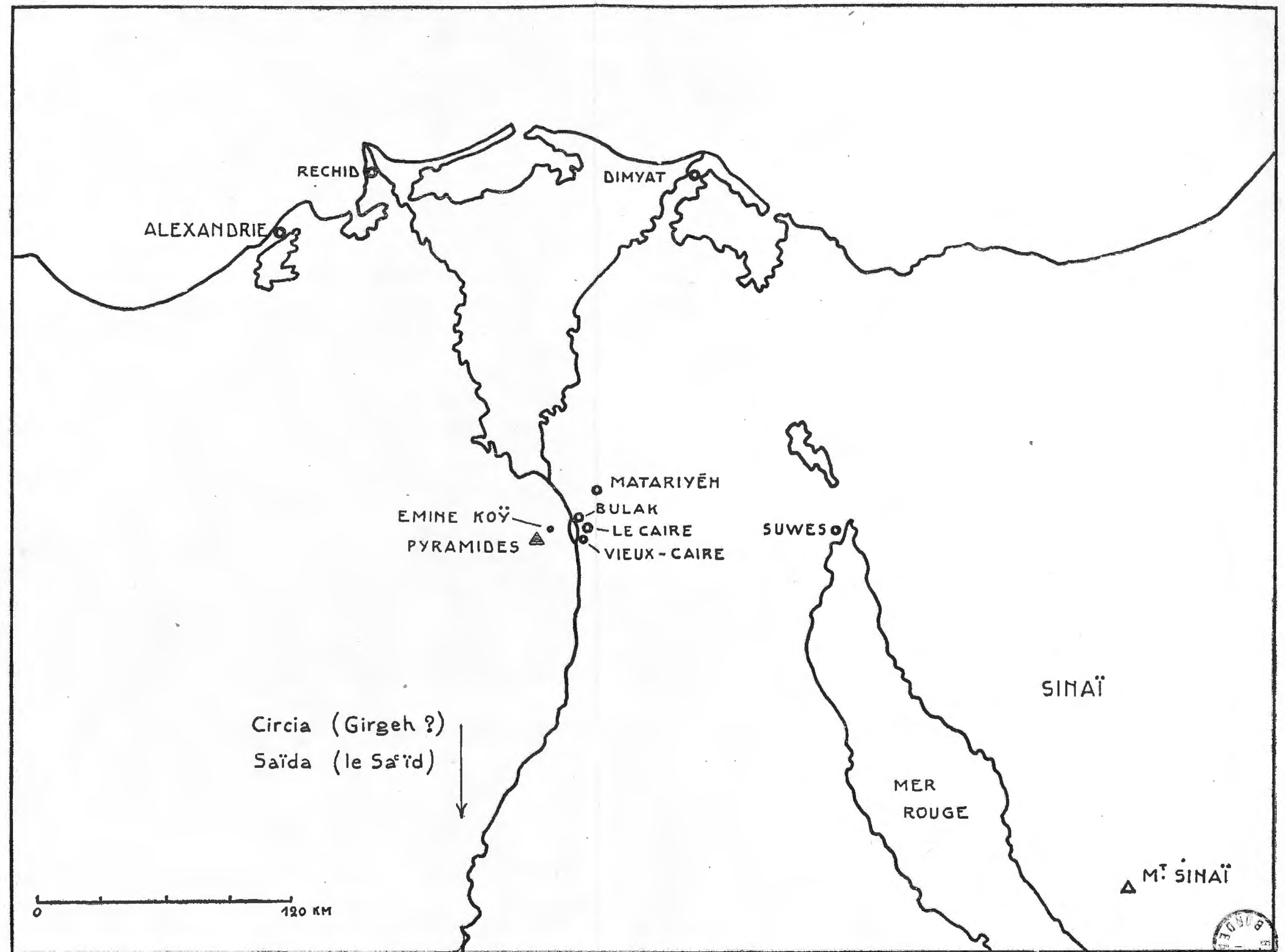
INDEX DES TYPES DE COMPORTEMENT ET DES TRAITS DE MŒURS

Les maladies

Traits généraux de caractère

TABLE DES MATIÈRES





Sites mentionnés par J. Wild.

Pour mieux dégager les étapes de cette lente redécouverte, l'Institut français d'Archéologie orientale du Caire a entrepris, sous la direction de Serge Sauneron, de republier, de ces multiples récits, la part qui concerne l'Egypte et de la traduire, quand il y a lieu, en langue française.

A travers la variété des circonstances et des caractères, ce sont, naturellement, des images de l'Egypte éternelle qui apparaîtront bien souvent. Mais nous aurons aussi l'intérêt de découvrir les phases d'*une quête,* au cours de laquelle les Occidentaux, cherchant un contact avec un pays « exotique » et déroutant, sont amenés à analyser plus clairement leur propre façon d'être. Ces récits marquent en tout cas *une démarche,* un essai d'analyse, de compréhension, l'intuition d'une fraternité possible au-delà des différences. Documents d'histoire et de civilisation, ces voyages constituent ainsi également les premiers pas d'un échange au niveau des hommes.

Inspirés souvent par la curiosité, ou l'intérêt, et parfois le hasard, ces voyages ont développé la possibilité d'une meilleure compréhension et d'une amitié. C'est à la chaleur, à la continuité de cette amitié entre les nations d'Europe et l'Egypte, que nous dédions cette nouvelle série d'ouvrages.

$^{i}f_{a}^{o}$

459